



BRABANT

Ilon

tourisme

TRIMESTRIEL N° 1
MARS 1995

REWISBIQUE
Archives

156

Bureau de dépôt
WATERLOO 1

BRABANT

Wallon *tourisme*

Revue trimestrielle
de la Fédération Touristique
de la Province du Brabant wallon

Président :
Jacky Marchal, *Député permanent*

Directeur - Rédacteur en Chef :
Gilbert Menne

Secrétaire de rédaction :
Tanguy Lambert

Administration :
Brigitte Blicq

Composition :
Martine Bacq
Claude Dumont

Imprimerie :
Robert Louis

Les articles sont publiés sous la seule
responsabilité de leurs auteurs. Ceux
non insérés ne sont pas rendus.

Affiliée à la Fédération de la Presse
Périodique de Belgique (FPPB).

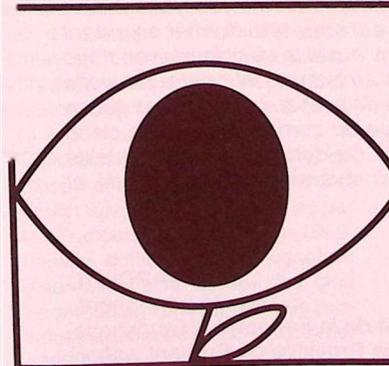
MARS 1995

Prix de ce numéro : 150 F
Cotisation 1995 (4 numéros) : 500 F

Editorial, par Jacky Marchal	2
La Charte du Nord Ouest Européen Tourisme, par Gilbert Menne	3
Wellington : les princes de Waterloo se suivent et se ressemblent tous, par Eric Meuwissen	6
Le Musée du Jouet : pour voir, pour rêver, pour s'amuser..., par Dominique Detreves	12
40.000 visiteurs, en 1994. Villers-la-Ville mérite plus, mais en a-t-elle les moyens ? par André Jacques	18
Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles : la mesure du temps et de l'espace a engendré des oeuvres d'art autant que des merveilles techniques, par Albert Burnet	23
Association des hôteliers de Wavre : harmoniser et développer le potentiel touristique-hôtelier de la Cité du Maca, par Philippe Chavanne	29
Les sgraffites ou l'art dans la rue, par Sara Capelluto	33
Le tourisme littéraire en Brabant wallon : Ohain, par Emile Poumon	39
Prestigieuses demeures du Brabant (13) : Le Palais de Justice de Bruxelles, par Josée Georis	42
Avis-Echos, par G.M.	52
Expositions, par G. Menne	55
Vient de paraître, par G.M.	57

Photo de couverture :

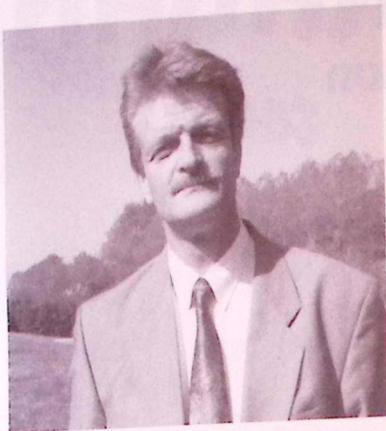
Vue romantique des Ruines de Villers-la-Ville (photo : A. Kouprianoff)



FEDERATION TOURISTIQUE DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Editeur responsable : Gilbert Menne
Chaussée de Bruxelles, 218
1410 Waterloo

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures. Fermé les jours fériés.
Tél. : 02/351.12.00 Fax : 02/351.13.00 CCP - 000-0385776-07



Le Tourisme, force d'avenir et facteur d'union

Les préoccupations de ceux qui veulent faire du tourisme un outil au service du développement de notre nouvelle province doivent résider avant tout dans la recherche des conditions permettant que les effets attendus se produisent avec certitude et de façon optimale eu égard aux moyens mis ou à mettre en œuvre. Vouloir voir clair au risque de mettre en évidence aussi bien les lacunes que les aspects positifs est à terme la seule façon de servir à la fois le Tourisme et une province qui souhaite en vivre.

En tant que Député permanent ayant le Tourisme dans ses attributions, ces préoccupations sont aussi miennes. Fermement résolu à ce que notre Province puisse relever, dès sa prime jeunesse, les défis que lui imposera le vingt-et-unième siècle, ma première tâche a consisté à procéder préalablement à un état des lieux pour pouvoir, ensuite, proposer de nouveaux axes pour le tourisme brabançon wallon.

Dès que ces nouvelles lignes directrices seront rendues publiques, chacun pourra constater que nous avons mesuré l'atout touristique comme force d'avenir, comme facteur d'union et d'identité provinciales. A titre d'exemple, au moment où la crise économique impose des restrictions dans les budgets des pouvoirs publics et des ménages, le tourisme social et le tourisme rural en Brabant wallon pourraient offrir une alternative non négligeable. Certes, un effort supplémentaire et pas mal de patience seront sans doute nécessaires avant de voir se structurer, ici et là, des produits touristiques voulus, promus et gérés par les ruraux.

C'est en favorisant un tourisme de proximité, accessible à tous et capable de fortifier notre sentiment d'appartenance à une des plus belles terres de Wallonie, que nous exprimerons notre volonté de faire connaître et de faire partager notre art de vivre provincial fort d'équilibre et de culture, de pierre et de terre. C'est en provoquant aussi une mobilisation générale en faveur d'un tourisme qui s'appuie à la fois sur notre passé et sur notre devenir, que nous assurerons une pédagogie de l'ouverture sur l'extérieur qui nous permettra de lutter contre un repli sur soi.

La Province du Brabant wallon ne manque pas d'atouts. Nous possédons la matière première : ce sont nos sites, nos paysages, notre patrimoine architectural, ... Cette matière première n'est pas consommable et son exploitation ne demande aucun processus de transformation. A nous, ensemble, de les promouvoir généreusement et intelligemment. Si le Tourisme peut nous transformer en autant d'acteurs audacieux qu'il y a d'élans en Brabant wallon, nous pouvons aussi le transformer en nous transformant nous-mêmes. Avoir l'audace du levain, c'est vouloir des ambitions pour notre nouvelle province, se lever dans un même élan et rejeter à tout jamais l'image de brabançons wallons qui se reposent sur d'hypothétiques lauriers. Le Tourisme, ce n'est pas que du commerce ou que de la politique. C'est aussi, et surtout, un art de vivre et une philosophie où échanges et convivialité participent au progrès socio-économique et culturel d'une région où diversité rime avec unité et identité.

Jacky MARCHAL
Député permanent,
Président de la Fédération Touristique
de la Province du Brabant wallon

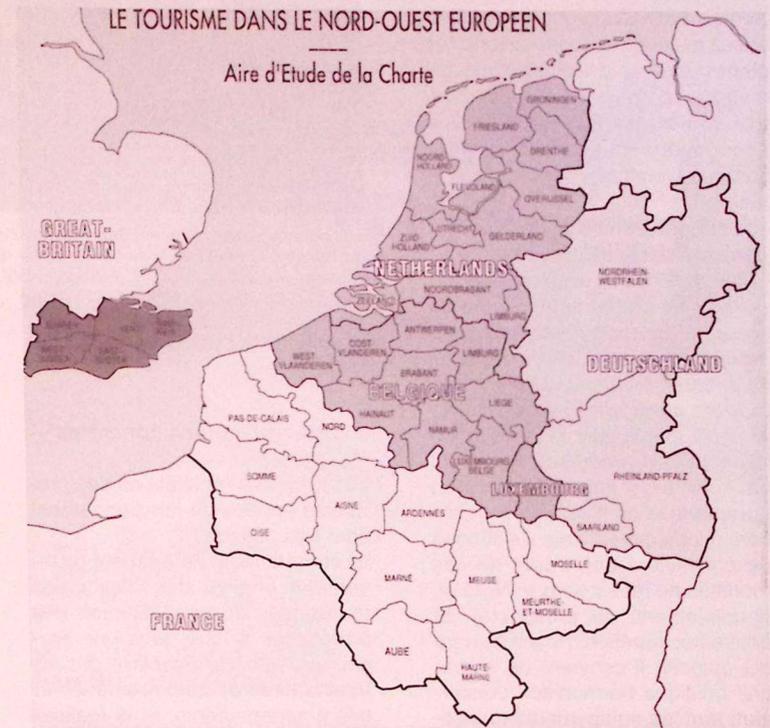
'Association Européenne «Nord-Ouest Européen Tourisme» est née

par Gilbert MENNE

Le 29 mars 1995, les Comités Départementaux du Tourisme du nord de la France, les Fédérations Juridiques provinciales de Wallonie, l'Entente du Sud du Grand-Duché de Luxembourg, la Province d'Utrecht, la Province de Zeelande, le Comté anglais de l'East Kent, les Länder allemands de Rhénanie - Palatinat et de la Sarre signent à Lille l'acte constitutif de l'Association Européenne «Nord-Ouest Européen Tourisme». Cette signature est le fruit de plusieurs années de travail, mais aussi le point de départ d'une entreprise passionnante de coopération transfrontalière.

Un peu d'histoire

L'initiative de cette aventure revient à nos collègues français. Dès 1988 en effet, les directeurs des Comités Départementaux du Tourisme du nord de la France, sur une idée de Gérard Daems, envisagèrent une coopération touristique interdépartementale et transfrontalière dans un double objectif : d'une part, de favoriser le développement. D'un tourisme de proximité en suscitant l'interaction des partenaires et, d'autre part, de réaliser en commun des forfaits touristiques attractifs destinés aux clientèles plus lointaines, comme l'Amérique du nord, le Japon ou la Scandinavie. C'est ainsi que naquit la Charte de Coopération Touristique du Nord-Ouest Européen, qui fut ratifiée par les Français le 21 décembre 1989. L'étape suivante fut la signature d'adhésion à la Charte des cinq Fédérations Touristiques des provinces wallonnes à Lille le 10 février 1990.



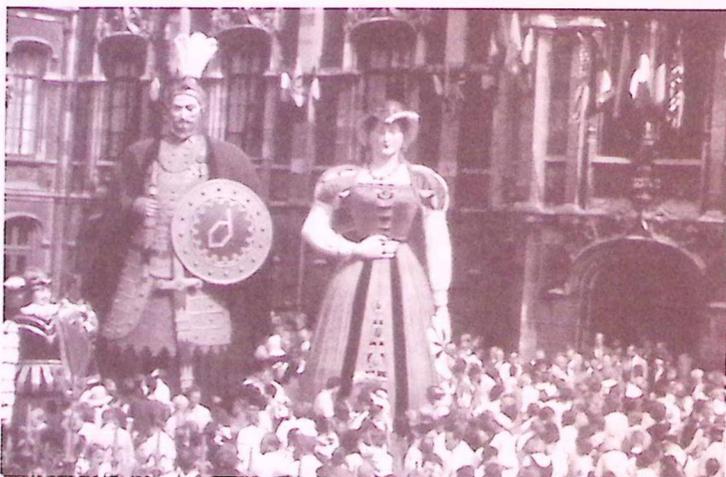
Une avancée significative fut la reconnaissance officielle des partenaires de la Charte. Par la C.E.E. en 1990, en obtenant le label de l'Année Européenne du Tourisme et une aide concrète de 80 000 Ecus. Comme le soulignait à l'époque le Membre de la Commission chargé du tourisme, la création de la Charte s'inscrivait «dans le droit fil de la principale action communautaire dans le domaine du tourisme, qui est d'encourager la concertation et la coordination des efforts de toutes ses composantes, et en particulier de ses composantes transfrontières pour l'élaboration et la

réalisation d'actions communes dans le cadre de procédures et de structures de travail conjointes et durables... à ce titre la Charte constitue un exemple symbolique...» Trois ans plus tard, un nouveau pas fut franchi. Rejoints entretemps par l'Entente du Sud du Grand-Duché de Luxembourg, le Comté de East Kent, la Province de Zeelande et les Länder de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre, les partenaires de la Charte signèrent le 17 décembre 1993 à Bruxelles un protocole d'engagement pour la création d'une Association Européenne, nouvelle structure juridique prévue en droit européen.

Une vaste aire d'action pour l'Association

L'aire d'étude et d'action des partenaires actuels de l'Association, représentée sur la carte ci-jointe, bien que relativement restreinte à l'échelle de l'Europe présente, en dépit des caractéristiques propres à chaque région ou pays et des particularités et usages locaux, une assez grande homogénéité sur les plans géographique, historique, climatique et densité de population. Elle représente surtout un poids économique considérable, dont quelques chiffres donneront une idée :

- 63 millions de nuitées, tous hébergements classés confondus
 - plus de 270.000 emplois directs
 - un chiffre d'affaires minimum de l'industrie touristique estimé à près de 400 milliards de francs belges.
- Une caractéristique commune à tous les partenaires est d'être des régions dont la grande majorité de la population prend ses vacances dans les pays ensoleillés du Sud européen, si ce n'est plus loin encore. L'objectif est clair: il s'impose de convaincre une partie de ces touristes de rester dans le Nord et, parallèlement, de prospecter de nouveaux marchés. Pour atteindre cet objectif, il convient de mener une politique harmonisée concernant tant les équipements touris-



Les géants du Nord (photo : C.D.T. Nord).



Les signataires de la Charte à Bruxelles, le 17 décembre 1993 dans la salle du Conseil provincial du Brabant. On reconnaît, au centre du 3e rang, Messieurs W. Vanhelwegen et P. Boucher, Députés permanents (photo : A. Kouprianoff).

ques que les produits et la promotion communs.

Des réalisations concrètes

Les premiers résultats de ces premières années de fonctionnement sont très concrets.

Ils comprennent notamment un inventaire original des ressources touristiques de l'aire d'action des partenaires illustré dans une brochure, une carte évolutive des infrastructures de communication et des aménagements, et la réalis-

tion de forfaits touristiques communs. De nouvelles réalisations aboutiront à court terme :

- promotions communes par des éditions spécifiques,
- échanges de personnel,
- échanges de documentations et de données,
- accueil de journalistes et organisation de voyages de presse entre partenaires,
- échanges d'expositions culturelles et touristiques,
- recherche de nouveaux marchés (Danemark et Scandinavie),
- échanges de fichiers professionnels,
- production et structuration de forfaits touristiques,
- groupes de travail pour l'harmonisation de la politique touristique (signalisation, éditions, produits...)
- coordination et mise en place d'observatoires économiques, etc.

Vers l'ouverture

Les ressources financières de l'Association reposent essentiellement sur les contributions de ses membres. Pour lui permettre d'accroître son activité, elle espère obtenir, sur base de projets concrets, des subventions de l'Union Européenne qui a déjà soutenu son action. D'autre part, l'objectif ultime des fondateurs est d'unir au sein de l'Association l'ensemble des départements, provinces, comtés et lands de l'aire du Nord-Ouest Européen pour travailler en commun au développement touristique de cette région qui forme le cœur de l'Europe.

Pour tous renseignements concernant l'Association, on peut contacter le secrétaire - général Jean-Michel Maes, Directeur de la Fédération de Tourisme de la Province de Hainaut, rue des Clercs 31 à 7000 Mons, Tél. 065/36.04.64., Fax. 065/33.57.32.



Le port de Goes (photo : Provinciale V.V.V. Zeeland).

La célèbre «Saarschlaife» (photo : Tom Gurdelwein).



Le «Pfalz» à Kaub (photo : Günter Lamek).



Le château de Vianden (photo : Office National G.D. Luxembourg).

Wellington : les princes de Waterloo se suivent et se ressemblent tous

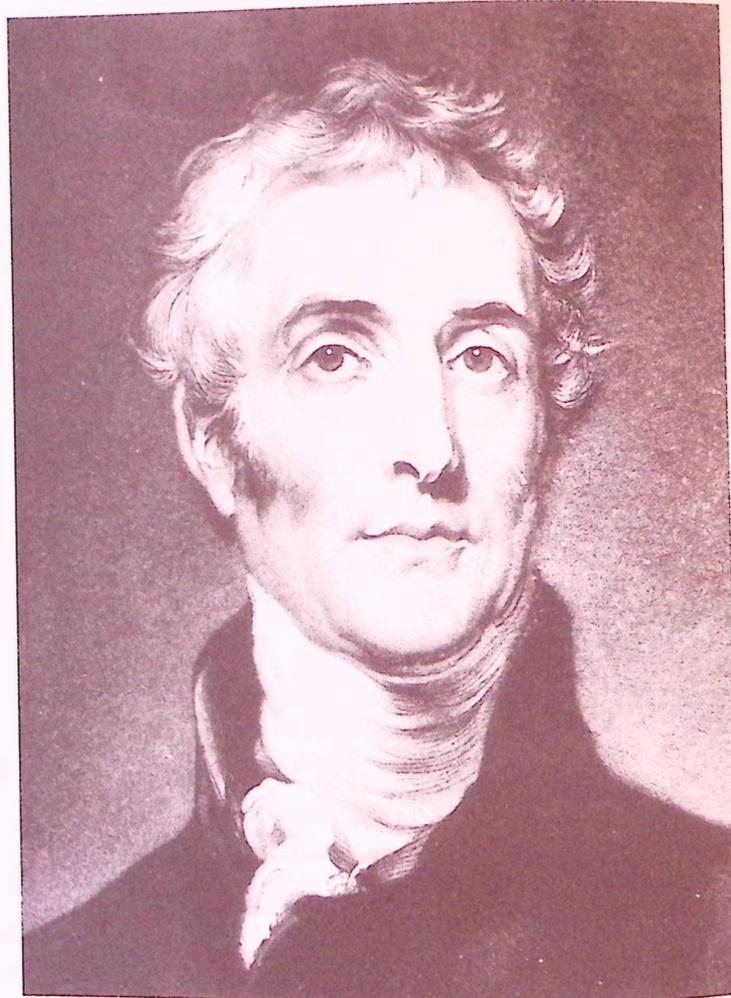
par Eric MEUWISSEN

Attention ! S'il vous arrive un jour de croiser le prince de Waterloo, n'oubliez pas de l'honorer du prédicat d'Altesse, sous peine pour celui qui agirait autrement d'en courir une amende d'une livre d'or fin, payable au trésorier du Grand conseil de la noblesse. Du moins si l'on en croit l'arrêté royal du 8 juillet 1815 qui conféra au duc de Wellington le titre de prince de Waterloo.

Monseigneur Wellington ! Voilà bien un nom lié à jamais à l'histoire du Brabant wallon. L'histoire ancienne bien sûr avec la victoire de l'ancêtre contre Napoléon, mais aussi l'histoire récente à travers la vie du Musée Wellington qui vient de fêter ses quarante années d'existence, ou encore à travers son majorat de 1083 ha. Un majorat unique en Belgique et qui refit encore parler de lui en mars 1994, non plus dans le cadre de ce que d'aucuns ont appelé «une survivance féodale», mais à l'occasion des travaux de raccordement de la route express Wavre-Nivelles. Un raccordement provisoire long de 300 mètres et tracé sur les terres du duc de Wellington. Un duc dont nous allons à la veille des commémorations du 180e anniversaire de la bataille de Waterloo vous présenter la saga familiale. Une saga qui passe bien entendu par notre Brabant wallon.

A l'instar du Roi Baudouin

Honni soit qui mal y pense ! Si son Altesse sérénissime, le duc de Wellington (le 8e du nom), qui est aussi prince de Waterloo, n'a pas rehaussé de son illustre présence les festivités du 175e anniversaire de la bataille de Waterloo en juin



Le duc de Wellington fut couvert d'honneurs au lendemain de la bataille de Waterloo. Il reçut notamment un majorat de 1083 ha en Brabant wallon.

1990, c'est tout simplement parce qu'il eut un «empêchement». Un empêchement de taille qui l'a retenu à Londres. En effet, ce jour-là, le 8e duc de Wellington allait rece-

voir l'insigne honneur d'être fait chevalier du très noble Ordre de la Jarretière. Un ordre qui fut d'ailleurs conféré à quelques-uns de ses ancêtres.

Et parmi eux, il y a bien entendu S.A.S. Arthur Wellesley, duc de Wellington, bien connu pour avoir été le tombeur de Napoléon en 1815. Ce dernier était aussi chevalier de la Toison d'Or.

Par la suite, le titre de chevalier du très noble Ordre de la Jarretière sera porté par le deuxième duc (Arthur), le quatrième duc (Arthur) et le septième duc (Gérald) mort en 1972. Le fils de ce dernier Arthur-Valérian a donc désormais rejoint ses très illustres ancêtres au panthéon de la noblesse anglaise. Car l'Ordre de la Jarretière, dont l'insigne est une jarretière de velours bleu s'attachant avec une broche d'or au-dessus du genou gauche est considéré comme l'ordre le plus prestigieux qui soit. Il est de tous les ordres de chevalerie britannique celui qui est tenu en la plus haute estime. Pensez donc, il a été créé par le Roi Edward III au XIVe siècle et il ne comprend que le souverain et «vingt-cinq Knights Companions» ainsi que tout descendant en ligne directe du roi Georges Ier. Bref il s'agit d'un club très fermé qui regroupe la plus haute noblesse anglaise. Il faut savoir que le titre de duc est le plus haut titre de la noblesse anglaise. Parmi les membres de l'Ordre de la Jarretière, on retrouve : Leurs Altesses royales le

prince de Galles et le prince Philippe, duc d'Edimbourg en sont d'ailleurs membres ainsi que sa majesté la reine-mère Elizabeth qui est la seule Britannique en vie qui soit «Lady of the Garter» (dame de la Jarretière).

Parmi les chevaliers étrangers, on peut citer le roi Baudouin.

C'est assez dire si le 8e duc de Wellington avait une bonne excuse pour ne pas assister aux commémorations du 175e anniversaire de la bataille de Waterloo en 1990. A savoir la remise de l'Ordre de la Jarretière. «Honni soit qui mal y pense» ! Tel est d'ailleurs la devise de cet ordre.

Ceci dit, que les «aficionados» du duc de Wellington se rassurent. Le duc sera bien présent pour les festivités du 180e anniversaire de la bataille. Il sera présent au bal de charité de la duchesse de Richmond qui sera reconstitué à Bruxelles mais pas à Waterloo où selon une tradition bien établie il vient chaque année présider l'assemblée du «Waterloo committee». Un committee qui a fêté dernièrement ses vingt années d'existence au château de Bois-Seigneur-Isaac où résidait son fondateur feu le comte Jean-Charles Snoy et d'Oppuers. Ses objectifs sont la préservation du champ de bataille et l'étude historique des



Le duc de Wellington en compagnie des filles du roi Léopold III. On reconnaît Marie-Christine de Belgique et Maria Esmeralda (photo J. Heylemans).

événements de 1815. Le duc de Wellington en est le président d'honneur.

Il profite chaque fois de son passage à Waterloo pour rendre une petite visite de courtoisie à ses nombreux fermiers. Des fermiers qui étaient jadis une centaine et qui sont encore environ quatre-vingts. Ils exploitent les 1083 ha de son majorat.

«L'ouverture de la juive»

Le professeur Jean Stengers raconte une anecdote au sujet des fermiers du duc et de leur régisseur. L'histoire se passe à la fin du siècle dernier. En ce temps-là, le régisseur du second duc de Wellington profitait de sa position pour inciter ses nombreux fermiers à voter pour le parti catholique. Or, nous sommes à l'époque du vote censitaire mais aussi et surtout dans un arrondissement où les forces libérales et catholiques faisaient jeu égal. Le vote de quelques fermiers pouvait donc faire basculer la balance dans un camp ou dans l'autre. Aussi le gouvernement libéral n'hésita pas à entreprendre une démarche audacieuse et oh ! combien délicate auprès du fils du vainqueur de Waterloo afin qu'il incite son

Arthur Valérian, 8e duc de Wellington. Né en 1915, rien ne le prédisposait à devenir le 8e duc. Mais une succession de décès inopinés le fit monter en charge (photo Pierre Hannaert).



régisseur à la neutralité politique. Une démarche que d'aucuns jugèrent plutôt risquée vu le cynisme qui caractérisait le second duc. Il ne s'agissait pas pour le gouvernement de s'attirer une remarque cinglante ou encore une plaisanterie d'un goût éventuellement discutable. Ne racontait-on pas d'ailleurs que le prince de Waterloo lors du mariage de son cousin avec Made-moiselle de Rothschild laquelle, par parenthèse, apportait une dot de 80.000 livres de rentes, le duc se tournant vers le chef d'orchestre - c'était au déjeuner de noces - lui dit «c'est le moment ou jamais de jouer l'ouverture de la juive!». En fait de cynisme, le duc eut face à la démarche du gouvernement libéral une réaction parfaite. Il répondit tout simplement : «que s'il avait à se prononcer en faveur d'un candidat, ce serait celui du Gouvernement quel que fût ce dernier». C'était l'époque (entre 1869 et 1878) où le ministre de Belgique à Londres n'hésitait pas à déranger le fils du vainqueur de Waterloo pour le vote de quelques fermiers. Ceci montre parfaitement que dans l'arrondissement de Nivelles de 1878 chaque vote politique comptait. D'où l'importance majeure attribuée à la couleur politique du grand propriétaire foncier local. Et le duc de



Le duc de Wellington fit une carrière militaire complète dans la cavalerie qui le mena notamment à Madrid. Son fils aîné, ancien député européen, deviendra le 9e duc (photo F. Cornil).



Le duc de Wellington est aussi officier d'ordonnance de la Reine d'Angleterre. On le voit ici lors de visite que sa majesté effectua à Waterloo le 7 juin 1993 (photo René Breny).

Wellington en était incontestablement un beau spécimen.

Un majorat de 1083 ha

On a beaucoup écrit sur le majorat du duc de Wellington. Un majorat qui ressemble de très près en fait à un usufruit. Il accorde aux princes successifs le droit de jouir des immeubles affectés et d'en percevoir les revenus. Il s'étend entre Nivelles et les Quatre-Bras sur les deux côtés de la route de Nivelles à Namur. Il ne faut pas confondre le majorat du duc avec les 500 ha protégés du champ de bataille (servitude de non bâtir/loi de 1914). Le duc de Wellington ne possède pas un centimètre carré du champ de bataille. La confusion avec la dotation s'est développée sans doute du fait que le prince de Waterloo a pris à cette époque l'initiative d'une collecte en Grande-Bretagne dont les fonds servirent à compléter l'indemnité allouée aux propriétaires en compensation de cette restriction apportée à l'usage de leur bien. Un champ de bataille qui appartient

encore aujourd'hui à environ 80 propriétaires dont la famille d'Oultremont (Hougoumont) et la famille Cornet d'Elzuis (la Haie-Sainte).

Le majorat du prince de Waterloo a une superficie de 1083 ha dont une bonne moitié sur le territoire de Nivelles (535 ha). Sous l'Ancien Régime ces biens appartenaient pour la plupart au Chapitre noble de Nivelles en indivision avec le duc de Brabant, à l'abbaye d'Afflighem ou à l'Ordre de Malte. Tous ces biens furent nationalisés au lendemain de la Révolution française. Et faute d'avoir trouvé acquéreur, ils restèrent entre les mains de l'Etat. Ils constituèrent donc le domaine extraordinaire sur lequel fut créé la dotation du duc de Wellington. Bref, l'ensemble fut attribué par le Roi Guillaume au vainqueur de Napoléon au lendemain de la bataille de Waterloo. Depuis, le majorat se transmet de génération en génération par primogéniture mâle. Ce qui veut dire que si la descendance mâle du duc de Wellington devait s'éteindre, le majorat retournerait à l'Etat. Mais que les inquiets se rassurent. Le 8e duc a un fils, qui porte d'ailleurs le titre de marquis de Douro. Ce dernier a lui-même un fils, lord Arthur Gérald, comte de Mornington, né à Londres en 1978.

On le voit ce n'est pas demain que le majorat retournera à l'Etat. Pourtant en France tous les majorats créés par Napoléon ont fini par être rachetés par l'Etat français. A 300.000 F. l'hectare, le majorat du duc vaudrait ainsi pas moins de 300 millions. Ses fermiers peuvent dormir sur leurs deux oreilles et continuer à payer tranquillement au duc leurs fermages qui s'élèvent à environ 5 millions de francs belges, il faut dire que la situation leur est plutôt favorable. Le duc ne peut pas vendre ses terres, ni changer la nature du bien. De plus, les fermiers sont certains que le propriétaire n'exploitera jamais lui-même ses terres. Ce qui fait que les fermiers sont dans une position très confortable. A la limite, ils sont presque plus propriétaires que le duc lui-même. Ils ont d'ailleurs répondu à ceux qui voulaient s'en prendre à ce que certains adversaires du majorat ont appelé une survivance féodale : «Il faudrait proposer ce type de féodalité à tous les agriculteurs belges. Cela nous arrangerait bien». De plus le duc, bon prince, invite régulièrement ses fermiers à Londres. Il y existe un Waterloo Committee où sont reçus périodiquement les fermiers du duc.

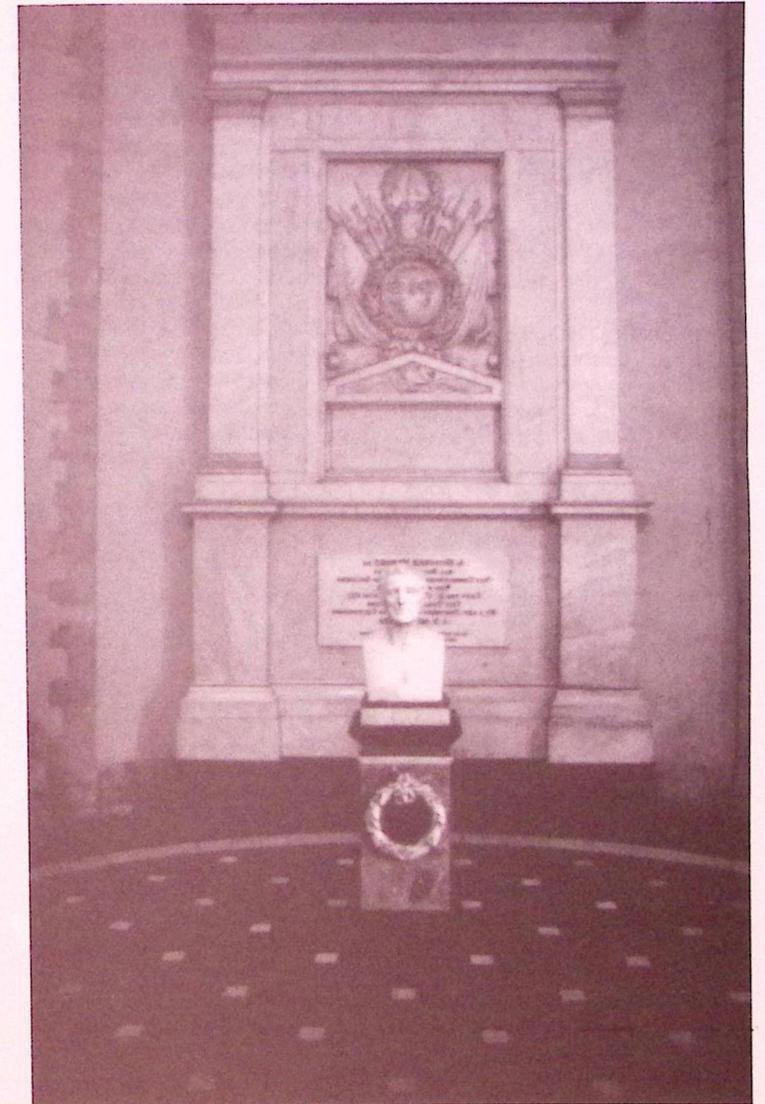
De prestigieux régisseurs

Aujourd'hui comme jadis le duc a un régisseur. Au XIXe siècle, les régisseurs furent les Staedtler père et fils. Le père Jean-Philippe (1795-1877) avait la particularité d'être le secrétaire intime d'un autre grand propriétaire foncier : le duc Prosper d'Arenberg (1775-1861). Son fils Henri Staedtler, professeur de droit romain à l'université de Louvain, lui succéda dans la charge de régisseur du majorat du prince de Waterloo. Au XXe siècle, on retrouve comme régisseur du majorat du duc la famille de Meeûs d'Argenteuil. A sa-

Buste de Wellington dans le Temple Commémoratif de la chapelle Royale de Waterloo (photo : F.T.B.W.).

voir la branche de la famille qui réside au château de Lillois-Witterzée (Braine-l'Alleud). Le château (incendié en 1961 et modernisé depuis) appartenait jadis à Anatole van der Stocken (1831-1885). Il passa via sa fille dans les mains de son gendre le comte René de Meeûs. Par la suite, il aboutit dans le patrimoine du régisseur du duc de Wellington le comte Jean de Meeûs. Un homme que l'on retrouve d'ailleurs parmi les fondateurs du

Musée Wellington. En 1956, son fils Emmanuel, qui a fait toute sa carrière dans les assurances, a succédé à son père comme régisseur du duc. Ce dernier n'est plus le châtelain de Lillois puisqu'il a vendu récemment le «Bois de mai» avec 2 ha 70 au Field Marshal de l'Otan. Ce qui explique que les murs qui entourent la propriété sont désormais truffés de caméras. Signalons pour la petite histoire que le Field Marshal faisait à l'époque office de



président du comité militaire de l'Otan. Un homme qui est aussi membre du Waterloo Committee.

Le marquis de Douro succédera au 8e duc

Le 8e duc, Arthur-Valerian est né à Rome en 1915. Cadet de famille, il avait été éduqué comme tel car rien ne laissait prévoir qu'il deviendrait duc de Wellington. Il s'est marié à Jérusalem en 1944 où il épousa la fille d'un officier Diana Ruth McConnell. Agé aujourd'hui de 80 ans, l'heure est peut-être venue de présenter son fils le marquis de Douro : lord Arthur.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher le décrivent comme un personnage fort sympathique. Il est né à Windsor en 1945 et a épousé en 1977 la princesse Antonia de Prusse. Il a un Master of Arts (licence universitaire) et est spécialisé dans les branches économiques.

Le marquis de Douro connaît bien notre pays puisqu'il a fait deux législatures comme parlementaire européen. Il a notamment été chargé de faire le rapport d'adhésion du Portugal et de l'Espagne. Il a quitté le parlement européen pour reprendre position dans ses affaires. Ceux qui le connaissent le dépeignent comme un conservateur (tendance ouverte). Le marquis de Douro habite tout comme son père d'ailleurs, Stratfield Saye. Un merveilleux domaine de 4000 ha situé dans la banlieue de Londres et plus précisément dans le Hampshire. Un domaine que le parlement britannique offrit en 1817 à son ancêtre le vainqueur de Waterloo avec une somme de 200.000 livres pour l'aménager. Signalons au passage que ce dernier fut aussi nommé maréchal des armées prussienne, russe, espagnole et portugaise. Il percevait donc les émoluments afférents à chacun de ces titres. A Stratfield Saye, le duc aime retrouver sa famille. Et surtout ses fils. L'aîné Arthur-Richard, marquis de Douro et plus tard 2e duc, mari d'Elisabeth Hay n'a pas d'enfant.

Le second Charles qui a épousé Sophia Pierrepont en aura six dont les futurs 3e et 4e ducs.

Le château de Stratfield Saye à Reading où le vainqueur de Waterloo fut un des premiers britanniques à y installer le chauffage central, ressemble à un grand manoir du style gravure de chasse à courre. Il est ouvert au public d'avril à octobre et cela en échange d'une série d'avantages fiscaux. Le domaine compte ainsi pas moins de 50.000 visiteurs par an. On y trouve même un parc d'attractions spécifiquement britannique. Il faut d'ailleurs savoir que l'ouverture au public a sauvé le bien. Comme quoi on peut être un descendant d'une des familles les plus illustres d'Angleterre et connaître quelques difficultés matérielles pour entretenir son bien. Quant à l'hôtel particulier du duc de Wellington à Londres, il a la particularité d'avoir l'adresse la plus courte de Londres. Il suffit de mettre «Aspley House» et votre courrier arrivera à bon port. Cette maison mythique située à Hyde Park Corner a été offerte, de même qu'une collection de peintures, à la Nation par Gérard Wellesley (1885-1972) le 7e duc. Soit l'oncle du 6e duc et le père du duc actuel.

Ce dernier âgé aujourd'hui de 80 ans est un intime de la reine Elizabeth puisqu'il occupe le poste d'officier d'ordonnance de la Reine. Le duc est ainsi extrêmement proche de la maison royale. Celui-ci a même des liens personnels avec la Reine. Il est son principal accompagnateur lorsque la Reine voyage. On l'a d'ailleurs vu aux côtés de la Reine lorsque celle-ci est venue en visite privée à Waterloo en juin 1993. Après des études à Eton et à Oxford (of course), il fit une carrière militaire complète (cavalerie) et très brillante qu'il acheva en tant qu'attaché militaire à Madrid. Il a succédé à son père en 1972 qui lui-même avait succédé à son neveu Henri (1912-1943) qui mourut tragiquement à la tête d'un commando à Pioggelle-lez-Salerno le 16 septembre 1943 à la suite des opérations du débarquement de Sicile.

Le Q.G. du duc faillit être remonté aux USA

On le voit, en 180 ans la famille Wellington n'a jamais cessé d'entretenir des liens avec le Brabant wallon et Waterloo en particulier. Depuis ce jour glorieux de juin 1815 où l'ancêtre choisit d'établir son Quartier Général (Q.G.) dans une petite auberge en plein coeur d'un minuscule et insignifiant village adossé à la forêt de Soignes : Waterloo.

Depuis, l'auberge est devenue un magnifique musée. Un musée qui a fêté en novembre dernier ses quarante années d'existence. A cette occasion une plaque commémorative a été inaugurée dans l'enceinte du musée. Une plaque dédiée à son fondateur, feu le comte Jacques Henri Pirenne (1918-1993). «Quand je pense que le Musée Wellington faillit être démonté pierre par pierre pour être remonté aux Etats-Unis... Que de chemin parcouru en quarante ans !».

Ainsi s'exprime Robert Cluyse, l'ancien secrétaire communal de Waterloo qui fut l'une des chevilles ouvrières du Musée Wellington. Et ce dernier d'ajouter : «Si on n'avait pas eu Jacques-Henri Pirenne, il n'y aurait jamais eu de musée. Il a été d'une ténacité admirable».

C'est en 1953, au cours d'une promenade dominicale et familiale raconte Jacques Logie que le petit-fils du célèbre historien Henri Pirenne, découvrit l'état de délabrement dans lequel se trouvait «l'auberge Bodenghien». La famille Van Malder y exploitait un misérable café là où se trouve actuellement la réception du Musée. A l'arrière, un cinéma de quartier était installé dans les anciennes écuries de l'auberge et un atelier de tailleur occupait le bureau actuel du conservateur. Les visiteurs pouvaient découvrir à l'étage les lits de Wellington et de Gordon entourés de quelques vieux fusils et de reproductions défraîchies.

Jacques-Henri Pirenne (le fils de Jacques Pirenne qui fut secrétaire de Léopold III) apprit que les pro-

priétaires avaient l'intention de vendre et que les lieux étaient convoités par une société pétrolière pour y installer une station d'essence ! Il partit aussitôt en campagne pour sauvegarder le Q.G. du duc de fer. Ainsi naquit, il y a quarante ans, l'asbl «Les Amis du Musée Wellington». Mais le musée n'était pas sauvé pour autant. Il fallait encore convaincre les pouvoirs publics d'acquiescer le bâtiment. En 1958, la chose fut faite. L'Etat accepta de participer à l'acquisition à concurrence de 360.000 F, la province pour 240.000 F et la municipalité supporta pour sa part les 400.000 F restants.

Aujourd'hui le Q.G. du duc de fer est bel et bien sauvé. Mieux même, il a été classé en 1981.

Pour l'heure, le Musée Wellington abrite pas moins de quatorze salles relatant la participation des diverses nations présentes à la bataille de Waterloo. Il y a une salle française, une salle prussienne...

«A la différence du musée du Caillou

(le Q.G. de Napoléon) le Musée Wellington n'est pas uniquement dédié à la gloire de son illustre occupant», explique le régisseur du duc Emmanuel de Meeûs. Mais tout cela ne l'empêche pas d'avoir d'excellentes relations avec le Caillou.

Arthur-Valerian Wellesley a confié au musée de précieuses pièces qui ont ainsi pu s'ajouter à un important dépôt provenant du Musée Wellington de Londres.

Reste que le musée Wellington enregistre d'année en année une diminution de son nombre de visiteurs. De 34.500 visiteurs en 1989 on est passé à 28.000 en 1992 et cette année devrait encore connaître une diminution de 10 %. A l'instar d'ailleurs des autres «attractions» du champ de bataille qui toutes ont connu une baisse de fréquentation. Espérons que la reconstitution liée au 180e anniversaire de la bataille, qui se déroulera le week-end du 17-18 juin prochain avec un faste jamais atteint jusqu'à présent, réussira à donner un coup

de fouet salutaire à un champ de bataille unique en Europe si pas dans le monde. En tout cas on annonce déjà qu'il y aura 8000 places assises à 800 F. en prévente. La reconstitution rassemblera 2.500 figurants venus du monde entier et pas moins de 200 chevaux. Il y a cinq ans, cent mille personnes avaient assisté aux manifestations du 175e anniversaire de la bataille. Mais tout cela n'a pas empêché un touriste d'écrire dans le livre d'or du Musée Wellington : «Je préfère quand les Français l'emportent; La prochaine fois, on les aura». Ah ce culte de Napoléon ! Un culte auquel personne ne semble échapper. Pas même son «tombeur» puisque Chateaubriand raconte dans ses «Mémoires d'outre-tombe» qu'en «1822 il régnait à Londres un enthousiasme bête pour Bonaparte. Partout ses portraits, partout son buste sur les cheminées. Le duc de Wellington avait même eu la sottise de mettre dans l'escalier de son hôtel une statue colossale de Napoléon !». C'est tout dire.



Le Musée du Jouet : Pour voir, pour rêver, pour s'amuser...

par Dominique DETREVES

Depuis la mi-novembre 1990, un bel hôtel de maître - restauré après dix années d'abandon -, situé au 24 de la rue de l'Association, dans le triangle «Botanique - Madou - Colonne du Congrès» et à quelque 7 minutes de la gare de Bruxelles-Central, abrite, ainsi que son arrière-maison, le «Musée du Jouet à Bruxelles». Celui-là même qui, l'on s'en souvient, a fait ses premières armes au Centre Anspach, de 1984 à 1988.

Ce «Royaume de l'Enfance» n'a pas tardé à drainer dans son labyrinthe, tout un monde - petits et grands - joyeux, curieux, avides de découvertes.

Comblé, il peut l'être, car, avec ses trois niveaux facilement accessibles, des belles volées d'escaliers, ses couloirs étroits, ses quelques 30 pièces dont aucune n'est semblable à l'autre, le Musée n'en finit pas d'étonner... et les effets de surprise ajoutent encore du plaisir. Il est ouvert, sept jours sur sept, de 10h à 18h, et M. André Raemdonck, son conservateur, y consacre, après des années réservées à l'immobilier, tout son temps et toute son énergie.

Père d'une famille nombreuse, peut-être faut-il trouver là le déclic de son orientation ludique nouvelle. En fait, le Musée se prête admirablement à ses ambitions, à ses goûts, à sa passion de collectionneur-né...

30.000 jeux !

Sans cesse à l'affût d'une bonne affaire, il est parvenu à réunir près de 30.000 jeux et jouets, pièces anciennes, qui datent, pour la plu-



Le bâtiment aux mille trésors à admirer : le «Musée du Jouet».

part, de la fin du siècle dernier, de l'entre-deux-guerres, des années 50, 60 et comprennent, en outre, des dons très intéressants, offerts par des collectionneurs. Le tout n'est pas encore entièrement répertorié ni visible. C'est que le temps et une collaboration concrète manquent pour extraire des malles ces trésors cachés... Avis donc aux amateurs bénévoles qui, en retour, seraient bien récompensés de retrouver leur âme d'enfants...

Une double vocation

Une priorité à laquelle M. Raemdonck ne voudrait pas se soustraire consiste à donner au Musée une double vocation : celle de voir et d'apprendre, celle aussi de jouer et de s'amuser...

Car, se plaît-il à répéter, jouer c'est éduquer et il est important de partager le plaisir du jeu.

A cette fin, plusieurs salles sont réservées à diverses activités et animations. Le but est déjà atteint, mais bien des projets restent encore à réaliser...

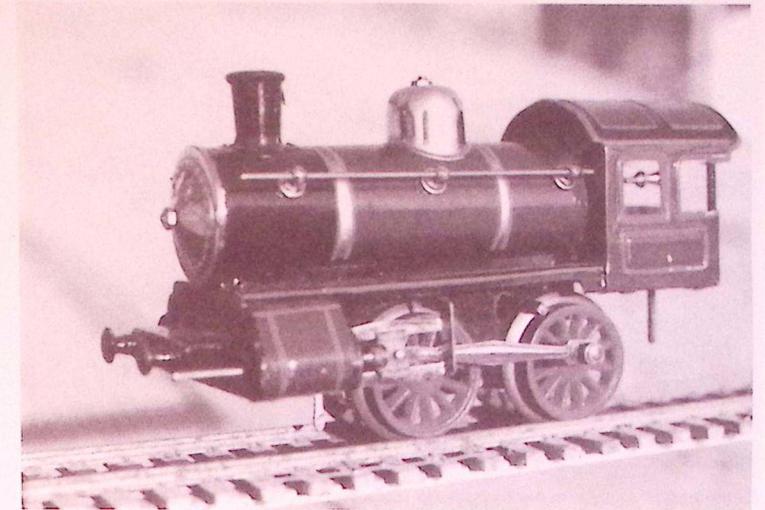
Si l'ingérêt des enfants diffère en fonction de leur âge, chacun trouve en tout cas son bonheur, et les adultes même n'en sont pas privés, qui revivent avec une certaine nostalgie de tendres souvenirs de leurs jeunes années.

Et puis, quels riches moments de détente à passer dans cet univers où chaque objet interpelle...

Prestige du jouet de bois

Pour l'heure, le jouet de bois apparaît un peu comme le ... cheval de bataille du conservateur, car il représente, pour lui, la quintessence du jouet naïf, idéalement approprié à l'imaginaire de l'enfant.

Sa plus belle pièce, acquise tout récemment au Danemark et originaire des Erz Gebirge, en ex-Allemagne de l'Est, le comble de fierté. Il s'agit d'un ensemble de 30 cavaliers, accrochés à leur monture. Découpée en arc de cercle, la base de chaque pièce en permet la mobilité



La bonne vieille locomotive mécanique ...

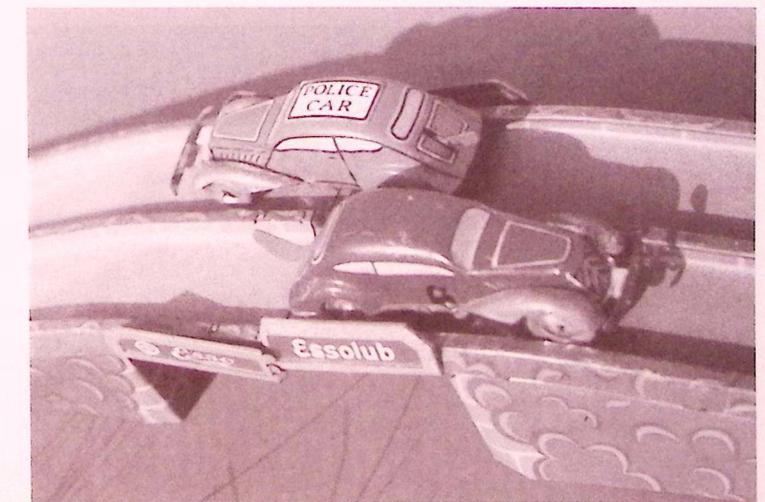
Voilà donc l'enfant parti pour le rêve, pour de fantastiques chevauchées! Vraisemblablement réalisé par un artisan bricoleur, la taille du bois et de la mise en couleurs sont assez rudimentaires. Le jouet date de 1880.

Faut-il rappeler ici que le joli petit cheval en bois, à bascule, de Beeusaert (production typiquement belge) est non seulement le logo du Musée mais encore son symbole, son porte-bonheur...

Venus de partout...

Les origines assez diverses des jouets qu'il renferme confèrent au Musée une originalité, un intérêt indéniables.

Elles sont de Chine ou des Indes, des Etats-Unis ou de Russie, d'Allemagne ou de Grande-Bretagne, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de France, d'Autriche, de Belgique... De tout l'ensemble, une vingtaine de pièces sont particulièrement pré-



De petites voitures des années 1935-1950. Quelques tours de remontoir les font démarrer...



Ferme en bois découpé et peint (vers 1935 - Belgique).

cieuses, entourées encore de nombreuses autres, très estimables. Nullement présentés de manière chronologique ou didactique, les jouets d'autrefois invitent au plaisir. Et les enfants ont tôt fait d'y répondre...

Médusés, les visiteurs en herbe les découvrent, s'étonnent, s'esclaffent parfois... Ils les comparent avec ceux d'aujourd'hui et les questions ne manquent pas de fuser.

Vite attirés qu'ils sont par ce qui bouge, c'est la joie lorsque le guide, toujours présent, actionne l'un ou l'autre bouton-poussoir, qui, comme par enchantement, met en mouvement une plaque tournante qui permet une bonne observation des mécaniques diverses ou encore enclenche le feu vert pour faire démarrer le vieux train de 19..., aussitôt parti à la poursuite... de son circuit.



Une famille «Ours», de tous poils et de tous horizons ! Fabrication européenne, XXe.

Ils y sont nombreux les trains, mais encore que de voitures ! Et ça roule, pour le plus grand plaisir des yeux... Les futurs marins peuvent rêver du «grand large» et les aviateurs, découvrant les avions, en sont éblouis...

Jouets mécaniques et autres

Les jouets mécaniques de tout acabit, animaux, véhicules, une fois «remontés» intriguent et font bien rire lorsque, dans un bruit de ferraille très caractéristique, ça sautille, ça picore, ça avance, ça glisse, ça tourne en rond...

On peut jouer, bien sûr, sous surveillance...

Tout ce qui s'anime, tout ce qui peut être touché attire les gosses.

Une part belle leur est ainsi réservée, ce qui ne réduit en rien l'intérêt à porter aux 80 larges vitrines, toutes au plus séduisantes. Comment rester insensibles, face aux régiments de soldats de plomb ou de bois, prêts à l'assaut ? Et combien se sentent les seigneurs des superbes châteaux-forts résistants à l'attaque ?

L'imagination vagabonde... «si on faisait semblant que ...». Plus loin, au sein d'un groupe de miniatures, ils reconnaissent le roi Baudouin débarquant au Congo et accueilli par des indigènes qui agitent notre drapeau tricolore...

D'autres s'intéressent davantage aux jouets «scientifiques», tels le gyroscope (le guide en a dépassé sa 2 000e démonstration !), les balances, satellite, télégraphe, machine à vapeur ... électrifiée, etc.

Au royaume des poupées

Les poupées anciennes attendent d'être admirées..

Poupées au ravissant visage de porcelaine, cheveux fins, regard brillant, membres potelés que l'on devine sous leurs atouts désuets... Prêtes pour la promenade, elles se pavannent ou attendent... dans le doux espoir d'être à nouveau bercées comme elles le furent sans

doute durant bien des générations. Mais encore, poupées de chiffons, poupées de papier mâché - toutes adorées -

Une vitrine se réserve la «famille» complète des poupées allemandes «Schildkröt», les célèbres «Tortues».

Des plus grandes aux plus petites, garçons et filles, que d'enchantement au fil de très longues années! On les voit, sages et résignées, à la cuisine, à table, jouant à la dinette; face au miroir, pour se faire jolies; poussant le landau de celles qui ont choisi de dormir...

La nuit, quand tout est calme, elles se racontent leur vie de poupée choyée.

Il se peut que les petites filles d'aujourd'hui les aimeraient tout autant, malgré la «concurrence» des demoiselles «Barbie»... Elles ont terminé leur carrière, le celluloid, matériau particulièrement inflammable, ayant été remplacé.

Salut, Nounours !

On ne peut les manquer, car les voici tous réunis dans une chambre de style 1900.

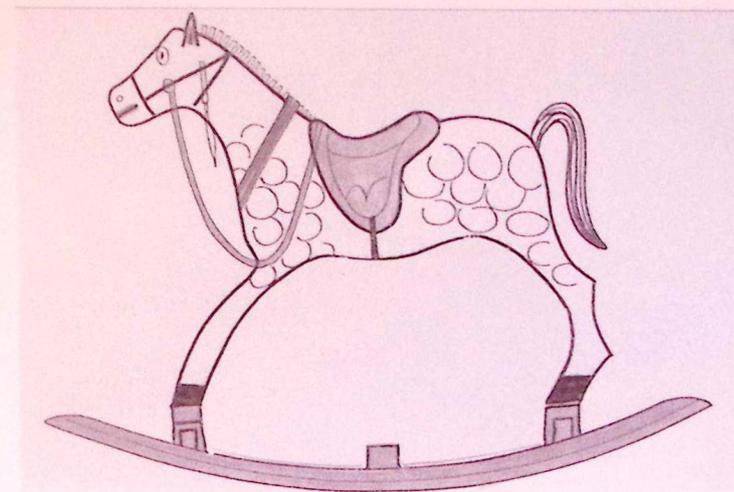
On ne peut les manquer, car les voici tous réunis dans une chambre de style 1900, les bons «nounours». Fidèles compagnons, symbole de douceur et de tendresse pour les tout petits, discrets confident des aînés, ils sont cocasses, attendrissants ...

Les uns arborent les stigmates d'une existence bien mouvementée, cependant que d'autres conservent les preuves d'une douce sollicitude.

Ils sont là, tels qu'on les a reçus - car qui oserait imaginer qu'ils aient pu être abandonnés ?

Les «teddy» trouvent place dans tous les musées du monde. Leur temps ne sera jamais fini; ils émeuvent toujours, depuis leur toute première apparition, aux Etats-Unis, en 1903.

A une encoignure de porte, est aménagée une classe maternelle.



L'emblème porte-bonheur du Musée.

De sages oursons blancs, assis à leur pupitre, suivent avec attention la leçon de Maître Ourson. C'est franchement ravissant.

Des lots de curiosité

Des curiosités, il s'en trouve de tous côtés, bien placées pour ne pas être négligées.

En guise de vitrine, ce peut être un jouet typique, très fortement agrandi, qui contient une panoplie

de jouets identiques ou assortis, aux dimensions normales.

Ainsi, pour l'arche de Noé, bourrée d'animaux et dont le modèle est une pièce, datant de 1860; un tramway, avec son dispatching; une lanterne magique; un dépôt pour locomotives; une maison de poupée.

L'idée est belle et accentue encore l'esprit d'accueil du musée qui se veut proche de l'enfant. C'est l'extase, devant un zoo en relief, qui remonte à la fin du siècle;



L'arche de Noé en vitrine : tous les animaux y trouvent place (photo : Musée du Jouet).



Un début d'évasion : la Maison alsacienne en ... vitrine (photo : Musée du Jouet).

face au théâtre en papier, vieux d'un siècle, une vitrine qui regroupe neuf théâtres de carton.

Qui sait si des vocations ne vont pas éclore ?

Belle et assez rare est la panoplie du petit abbé, composée de toute la garde-robe et des objets du culte qui servent à célébrer la messe. Réalisé en bois peint par des Belges, après le conflit '14-'18, le béguinage de Dixmude est encore une pièce très expressive.

Les enfants peuvent encore se mettre au garde-à-vous dans la guérite du coin ou attendre la montée de la mer dans une cabine de plage !

Repos sur place !

Pour se reposer quelque peu avant de poursuivre l'aventure, l'occasion est donnée aux juniors de s'installer sur les banquettes vertes ou de se tenir aux mains courantes d'un



Une démonstration de jouets : un des meilleurs moments (photo : Musée du Jouet).

«semblant» de vrai tram ! De quoi susciter des rêves d'évasion ?

Cela n'a pourtant pas empêché certains petits vandales de cranter les coussins, laissant aux autres le spectacle navrant d'accrocs béants.

Les plus «studieux» savoureront la ... «tranquillité» d'une vraie classe ! ... «Si on faisait comme si ... On prend place sur les authentiques petits bancs arrimés aux pupitres, rangés comme à l'école. Au tableau noir, le maître ou la maîtresse désignés... Et, la leçon peut débiter...

Une ludothèque appréciée

Quelque 4.000 jeux et jouets sont ainsi exposés ou mis à la disposition des gosses. Il n'est guère possible de détailler tout ce qui compose l'imagerie, les jeux de société et de construction, les jeux musicaux, et tous ces petits amusements tels que quilles, yoyos, billes, etc.

La ludothèque est cependant à mettre en exergue. Grande salle de jeux où les enfants ont accès deux après-midi par semaine. Et il y a vraiment de quoi s'amuser ... Un service de prêts y est également instauré.

De plus, une autre grande salle est réservée à ceux qui sont munis de leur pique-nique. Il est possible aussi d'y fêter dans la joie l'anniversaire des enfants. Jeux et ambiance sont assurés, de même que gâteau avec bougies, boissons et cadeaux. Le succès est garanti. La réservation est évidemment indispensable.

On retiendra encore que le deuxième week-end de janvier autorise l'accès gratuit au Musée pour petits et grands s'y présentant avec leur ours en peluche.

Pour le souvenir, une boutique propose de menus jouets inédits et non coûteux.

Et bientôt, une galerie de photos de diverses personnalités, prises au temps heureux de leur enfance (on attend les réponses) sera propo-

sée à l'oeil observateur ou scrutateur des visiteurs. Pour les identifier !

Déjà MM. De Haene, Di Rupo, Gol, Charles picqué, Georges Dumortier, Stéphane Steeman peuvent être épinglés !!!

Au rayon des projets

Si les projets fleurissent, on ne peut en dire autant des moyens financiers, déplore M. Raemdonck.

La Commission Communautaire Française octroie au Musée un (maigre) subside de 150 000 F par an. Une goutte d'eau dans le Pacifique ...

Car, outre la volonté d'arriver à concrétiser d'autres projets de qualité - tels que ceux que l'on peut voir depuis 1990 -, il faut tenir compte des frais d'aménagement et des frais d'entretien.

Toutes les «bonnes volontés», répète le conservateur, sont les bienvenues pour soutenir l'asbl «Musée du Jouet». Al'accueil, ou encore comme guides, bricoleurs, animateurs, marionnettistes, modélistes, docteurs en jouets pour ... l'atelier de réparation, etc.

Des montages de livres sont à sortir des caisses. Et tant de choses encore à révéler, dont il est pris grand soin, mais leur rôle n'est pas d'être exposés !

Faut-il préciser que les dons de jeux, de jouets, de livres ou de documents relatifs au jouet sont acceptés avec plaisir. La place ne manque pas !

Que n'y a-t-il un gros lot à faire tomber dans l'escarcelle du Musée!

Ainsi, pour la mémoire du coeur, pour une meilleure connaissance de l'évolution de ce «produit» qu'est le jouet - lequel existe depuis que le monde est monde -, le Musée pourrait-il s'épanouir, toujours plus, toujours mieux ...

Pour tout renseignement : 02/ 219.61.68.



Un coin de l'atelier de réparations (photo : Musée du Jouet).



Le tout petit bus, une fois agrandi, fait une jolie vitrine (photo : Musée du Jouet).



L'heure du thé chez les poupées ! (photo : Musée du Jouet).

40.000 visiteurs, en 1994. Villers-la-Ville mérite plus, mais en a-t-elle les moyens?

par André JACQUES

Avec 40.000 visiteurs (plus de 100.000 avec le théâtre et les concerts), en 1994, le site de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-la-Ville semble découvert par un public de plus en plus nombreux. Il devient un lieu touristique incontournable en Brabant wallon voire en Belgique. Mais son succès est directement tributaire de sa mise en valeur qui passe non seulement par des animations, notamment culturelles, mais aussi par sa consolidation. Les responsables de sa gestion, l'A.P.T.C.V. (Association pour la promotion touristique et culturelle de Villers), la Régie des bâtiments, la Région wallonne et la toute nouvelle province du Brabant wallon en sont conscients. C'est pourquoi, de concert, ils y portent toute l'attention requise et légitime. Ils s'y investissent, les uns matériellement, les autres humainement. On s'en réjouit. 40.000 visiteurs, l'an dernier. Ce chiffre travestit une certaine réalité. Comparativement à des sites de

même envergure et pourtant moins majestueux, il est faible. Ce n'est franchement pas assez. Villers mérite mieux.

Valmy Féaux, le gouverneur du Brabant wallon, qui est surtout le président-fondateur de l'A.P.T.C.V., le reconnaît volontiers. «Nous ne pouvons nous contenter de quelques dizaines de milliers de visiteurs par an, explique-t-il. Il y a un moyen de faire mieux et aussi bien qu'à Orval ou Maredsous. Mais dans ces lieux, vivent encore des moines. Et puis, on y fabrique toujours de la bière et du fromage. A Villers-la-Ville, il n'y a que des ruines, mais des ruines de valeur. Il conviendrait donc de les rendre plus attractives encore. Car, à Villers, on ne produira ni bière ni fromage. Encore que les vignes récemment plantées...»

Cette mise en valeur, ou plutôt l'attractivité du lieu, devra nécessairement passer par un développement des structures d'accueil quasi inexistantes, pour ne pas dire franchement inexistantes, actuel-

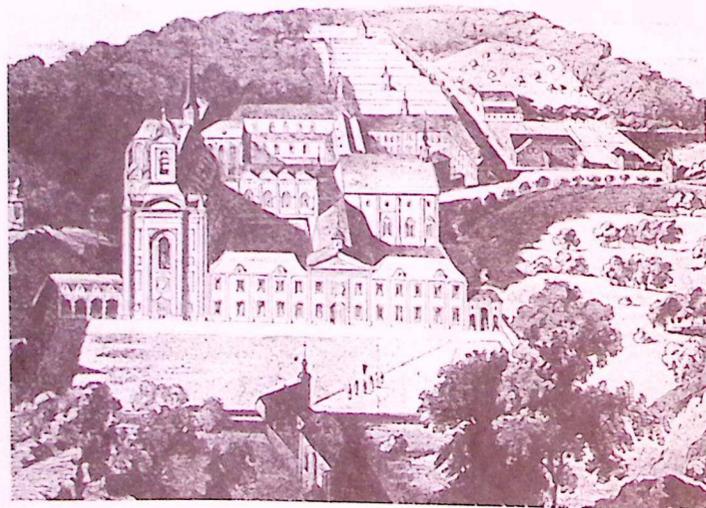
lement. Valmy Féaux rêve de l'installation d'un Centre d'accueil pour visiteurs et d'une meilleure structuration des animations pour faire vivre le tourisme: montage de diapositives, films, etc. Et pourquoi pas, dirons-nous, une mini-représentation théâtrale permanente sur la vie et le développement de Villers, réalisée et jouée par des habitants de la commune? On peut tout imaginer car tout est à faire. Mais il faut les moyens.

Cohérence culturelle

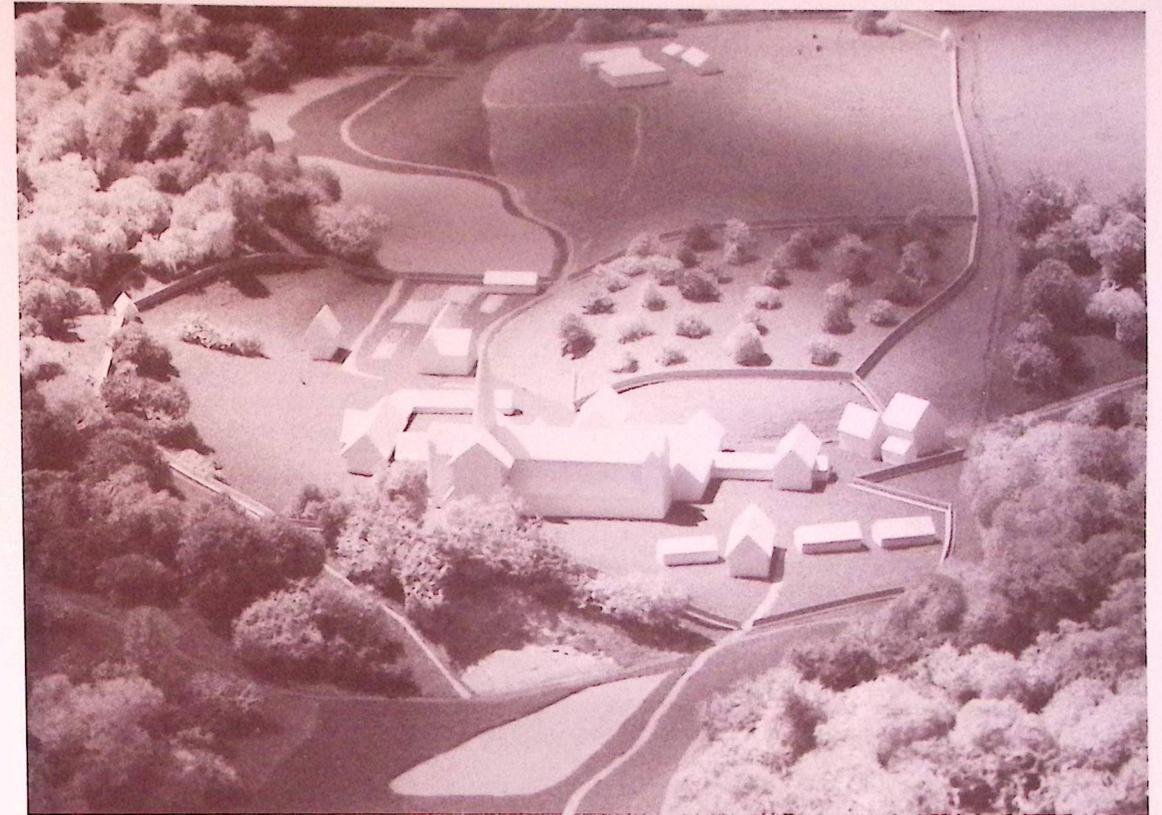
A propos de moyens, Valmy Féaux n'hésite pas à dire que la province du Brabant wallon est prête à intervenir via l'asbl Fédération touristique du Brabant wallon. Rassurant, il dit: «Un programme de mise en place progressive va s'instaurer». Mais ce n'est pas en allouant un subside exclusif à Del Diffusion pour ses pièces de théâtre estivales, d'un montant de 750.000 francs, que ladite province donnera au site villersois les moyens de se développer...

Il n'empêche, pour le gouverneur, il existe une «foultitude» de possibilités génératrices d'attraits supplémentaires: la Ferme de l'Abbaye comme centre d'animations, la Brasserie comme lieu de petites activités, etc.

Mais le plus urgent, pour Valmy Féaux, est d'insérer le site cistercien villersois dans un programme complet de visites et de découvertes touristiques du Brabant wallon en ciblant ces dernières pour avoir une certaine cohérence culturelle et historique. Nivelles avec sa Col-



Intégrer Villers à son site cistercien.

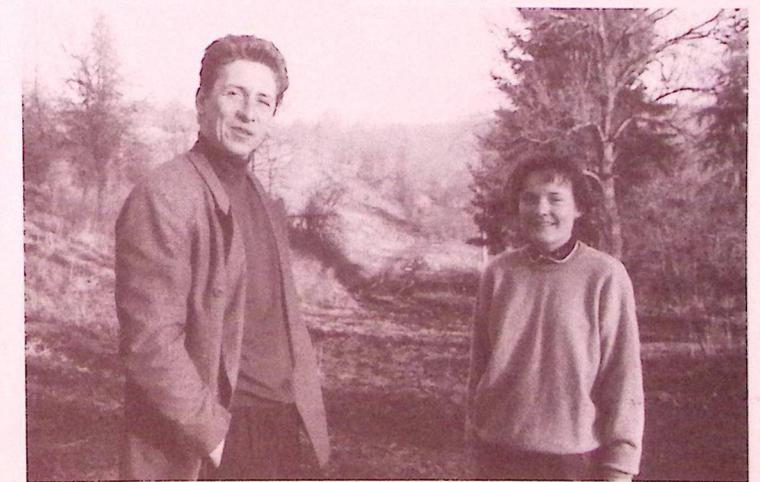


Maquette de l'abbaye de Villers-la-Ville réalisée par des élèves de l'Institut Bischoffsheim pour l'A.P.T.C.V.

légière Sainte-Gertrude et son passé, pourrait très bien «coller» avec Villers-la-Ville dont elle n'est distante que d'une poignée de kilomètres. Waterloo et sa Butte du Lion attirent un tout autre public surtout étranger.

Schéma directeur

Si au niveau des idées, cela bouge, à Villers-la-Ville, au niveau des réalisations, cela bouge également et même beaucoup. Le stade des intentions sera dépassé. «Le fait nouveau de 1995, est qu'il y a une volonté de reconnaissance du site dans son entièreté de la part des instances dirigeantes de la Région et de la Communauté», constate Albert Baiwir. L'A.P.T.C.V. dont il



Albert Baiwir et sa jeune collaboratrice chargée de l'information, Mlle Geneviève Claes (photo: André Jacques).



A quelques mètres des Ruines, un spectacle naturel étourdissant (photo : André Jacques).

est le coordonnateur, vient d'être chargée d'une importante mission d'investigation de la part de la Région Wallonne: celle qui consiste à établir un schéma directeur dans le but d'envisager la réalisation de projets de mise en valeur du site. Cela signifie qu'à l'intérieur de ce dernier, les associations actives de Villers-la-Ville devront se mettre d'accord sur les priorités culturelles à défendre. Des priorités absolues

seront envisagées comme: la manière de mettre davantage les Ruines en évidence, l'affectation réelle et définitive de la Ferme de l'Abbaye, la définition ou la redéfinition du bâtiment accueillant le Syndicat d'Initiative, l'utilisation du volume inemployé de l'Hôtel des Ruines, la manière d'exploiter la Brasserie, et surtout l'étude du contournement du site qui sera piétonnier, etc..



La cave romane de la Brasserie appelée à devenir centre d'activités culturelles (photo: Castelet).

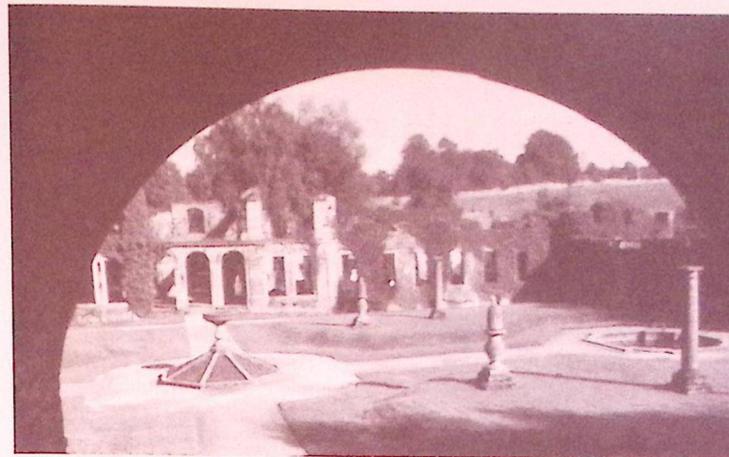
Fin juin, le travail devrait être terminé.

«Cette étude, précise Albert Baiwir, permettra de débloquer des subsides qui ventileront les axes de développement que nous envisageons avec tous les acteurs officiels. Il faut qu'au début du XXI^e siècle, Villers-la-Ville soit enfin définitivement reconnue comme site touristique intégral en Belgique voire en Europe. Dans sa lecture, il est unique. Je pense à son implantation industrielle, économique, philosophique, culturelle et sociale. Ce n'est pas par hasard que Villers a été choisie comme lieu d'une abbaye. Nous entendons bien défendre cette qualité. Car Villers-la-Ville, ce n'est pas uniquement le théâtre en plein air. Ce sont aussi des animations de qualité, un public en attente de découvertes».

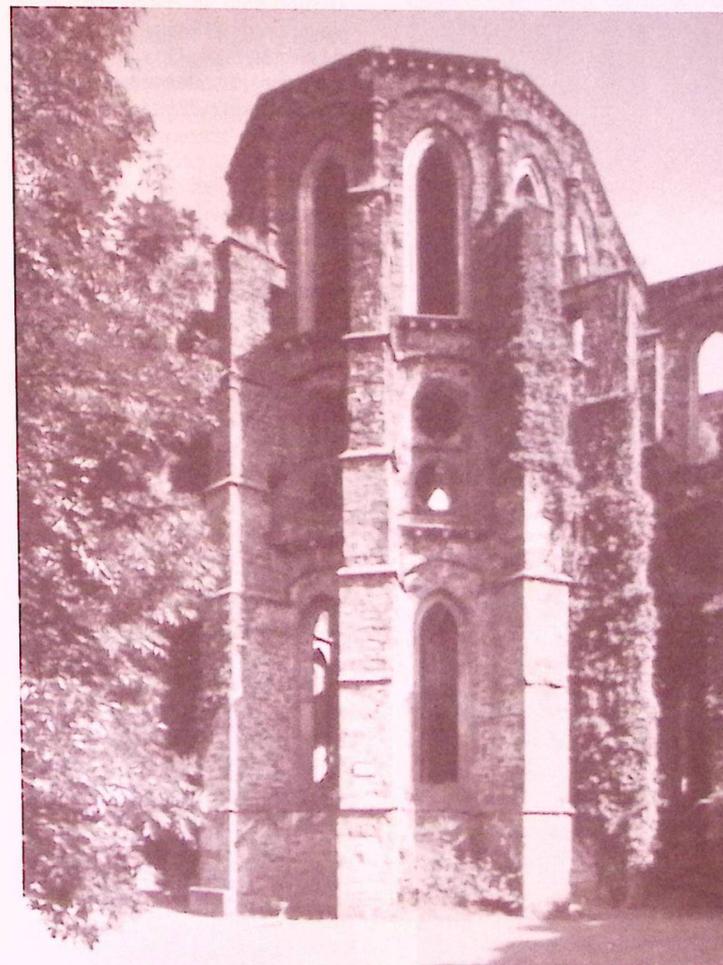
Nous prolongerons la réflexion en disant que Villers-la-Ville c'est aussi ses villages avoisinants de Marbais, Marbisoux, Tilly, Mellery et Sart-Dames-Avelines. Des villages où la tradition séculaire reste bien ancrée et vivante. Il serait utile de l'intégrer dans l'animation de l'Abbaye qui pourra dès lors davantage vibrer de la fibre locale qui, il faut le reconnaître, n'agit pas actuellement au niveau des Ruines de l'Abbaye. Il sera instructif d'inscrire un développement culturel autour des annuelles manifestations traditionnelles de Marbisoux (Pélerins), de Marbais (Sapeurs et Archers) etc.

Rothenburg

Mais, dans l'immédiat, le site des ruines de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-la-Ville devra profiter de l'année 1996 pour se valoriser davantage et même, peut-être, définitivement. D'un point de vue événementiel, 1996 sera très important puisque c'est un triple anniversaire qui va être célébré: 1146 - 1996 ou la fondation, il y a 850 ans; 1246 - 1996 ou la première célébration de la Fête Dieu, il y a 750 ans; 1796 - 1996 ou la fin de l'abbaye avec le départ des derniers moines, il y a 200 ans.



Le Jardin de l'Abbé (photo : Castelet).



L'abside de l'Eglise (photo : Castelet).

C'est pourquoi, en prévision de ces commémorations, l'année 1995 sera marquée par une série de manifestations qui ont commencé, les 17, 18 et 19 mars derniers. Sous le nom de «Vill'art 95», il sera proposé une promenade découverte des artistes villersois à l'initiative du Syndicat d'Initiative. Ce sera le point de départ de toute une série de manifestations culturelles centrées autour de concerts et récitals musicaux (Festival de Wallonie, Eté musical, Balade musicale...) d'animations-découvertes (L'Abbaye au fil du temps, ...), de Fêtes traditionnelles (Fête du Pain, Saint-Bernard, Saint-Hubert, ...), des Journées du Patrimoine, de théâtre (Hamlet).

«Le développement de l'Abbaye de Villers passe également par la qualité de son réseau de relations internationales. Au travers d'échanges avec d'autres abbayes, des centres culturels de rencontre, etc., dit Albert Baiwir. Nous voulons offrir au public la possibilité de participer à ces échanges notamment en organisant certains voyages thématiques».

C'est ainsi que, du 4 au 6 juin prochains, l'A.P.T.C.V. se rendra à Rothenburg ob der Tauber, en Bavière. Cette ville commémore, chaque année, au travers d'une reconstitution historique haute en couleurs, la prise de la ville par le feld-maréchal Jean 't Serclaes, de Tilly, famille historiquement liée à l'Abbaye et au village de Tilly où elle avait un château dont quelques trop rares vestiges (non préservés) sont encore visibles.

Albert Baiwir fonde beaucoup d'espoirs sur le colloque international de Louvain-la-Neuve (10, 11 et 12 avril 1996) qui sera une profonde réflexion sur l'Abbaye villersoise. Il sera l'occasion de l'assemblée générale de la «Charte des Abbayes cisterciennes européennes» à laquelle Villers adhère, depuis trois ans.

Investissements

Le gouverneur Valmy Féaux, lui, insiste sur la priorité immédiate et absolue: «la promotion, la qualité



Le réfectoire de l'Abbaye (photo : Castelet).



Le site se découvre en venant du village (photo : Castelet).

d'accueil et un programme culturel riche, c'est très bien et important, mais il est clair que le développement du site cistercien dépend pour beaucoup de la qualité et de la capacité de son infrastructure d'accueil et d'animation».

On le sait, tant la Régie des bâtiments (Ministère des Communications) que la Région wallonne entreprendront, cette année, d'importants travaux de plusieurs dizaines de millions de francs.

La Régie poursuivra l'installation complète des illuminations du site tout en y renforçant la sécurité et la mise en valeur indispensables. Le coût des investissements avoisinera les 40 millions de francs. De son côté, la Région wallonne, devenue propriétaire de la Ferme de l'Abbaye, confirmera sa conviction dans l'importance patrimoniale, touristique et culturelle de l'ensemble du site.

En sus, il est prévu d'établir une signalisation efficace qui convergera vers le site villersois où l'on érigera une signalisation interne vers les infrastructures d'accueil notamment. De plus, une documentation «ad hoc» va être publiée, notamment un fascicule explicite des différents emplacements d'importance historique du site. Elle complètera ce qui existe déjà.

«Après avoir insisté sur la qualité de collaboration des pouvoirs publics, privés et des associations membres, je tiens également à mettre en évidence le dynamisme et la motivation de l'équipe de travail de l'Abbaye. Grâce à son énergie, le site est de nouveau habité pour assurer sa mission contemporaine», conclut Valmy Féaux.

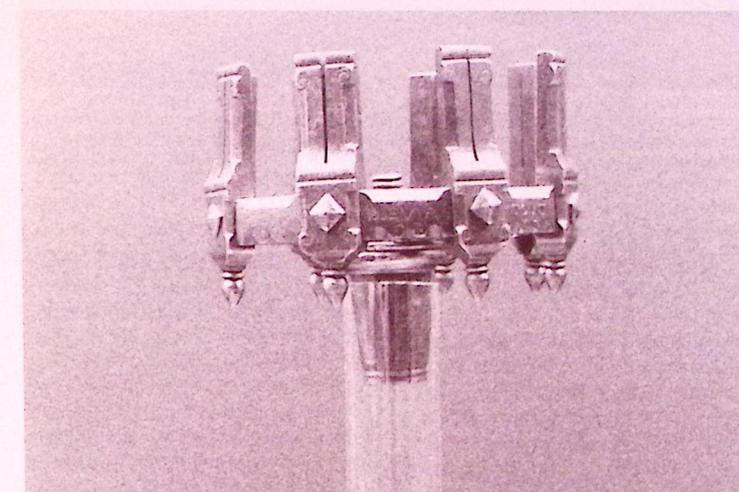
Précisons encore que l'Abbaye de Villers-la-Ville est ouverte toute l'année, selon l'organisation suivante: jusqu'au 31 mars, les mercredis, jeudis et vendredis de 13 à 17h, les samedis, dimanches et jours fériés de 11 à 17h ainsi que sur rendez-vous; du 1er avril au 31 octobre, tous les jours de 10 à 18h; les lundis et mardis de 12 à 18h. (Rens.: 071/87.88.62).

Des planètes et des heures dans les vitrines des Musées royaux d'Art et d'Histoire

La mesure du temps et de l'espace a engendré des œuvres d'art autant que des merveilles techniques

par Albert BURNET

On ne dira jamais assez à quel point les Musées royaux d'Art et d'Histoire, déployés dans l'aile méridionale du Cinquantenaire à Bruxelles, sont riches, non seulement par la qualité mais aussi par la diversité de leurs collections. Si l'on y célèbre les grandes civilisations de jadis et de partout, si l'on peut y évaluer le chemin parcouru par nos ancêtres à travers les siècles, depuis les temps lointains des dolmens et des tombelles, pratiquement jusqu'à hier, diverses salles démontrent que l'on peut y prendre d'autres leçons encore, sur le plan technique par exemple. C'est bien le cas, parmi les dernières en date à avoir été réorganisées, de celle des instruments de précision et d'horlogerie.



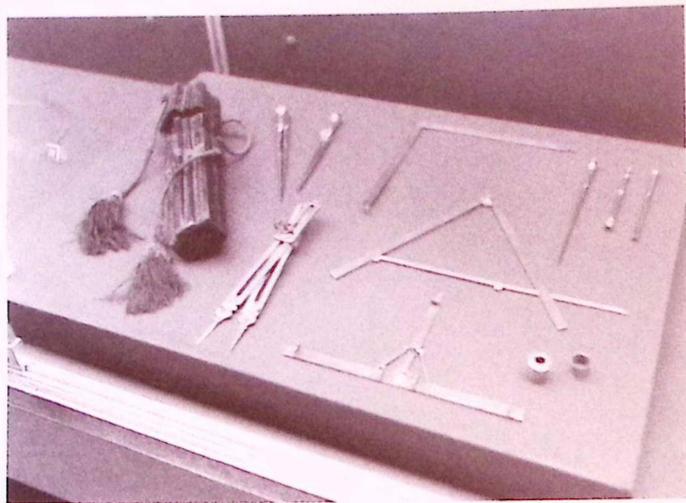
Equerre d'arpenteur qu'une inscription date de manière très précise: elle fut achevée le 12 mars 1626 par un certain F. Bonnemain. Sur la roue court la mention: «Dieu a tout disposé par nombre, poids et mesure». (photo A. Burnet).

Voilà qui est susceptible d'aiguiser des curiosités nouvelles. Nous qui utilisons les mètres, les litres et les kilogrammes, nous qui voyons des avions sillonner la planète et des astronautes s'aventurer dans l'espace, avons-nous pleinement conscience des notions de distance, de

volume et de poids telles qu'elles évoluèrent au fil des siècles? Et quand nous regardons l'heure sur nos cadrans numériques obéissant aux oscillations d'un cristal de quartz, avons-nous la moindre idée de l'enchaînement des techniques qui s'étendit sur des millénaires pour en arriver à de telles précisions, à de telles facilités d'usage et de lecture?

Cercle «rapporteur» à décor ajouré, composé d'une règle tangentielle reliée à un cercle gradué en 360° portant l'indication des ombres. Une règle de visée (alidade) surmontée d'une boussole pivote sur cet instrument fabriqué à Bruxelles vers 1620 par Léonard Damery, qui servait à mesurer des angles horizontaux et verticaux. (photo A. Burnet).

C'est bien pour nous permettre d'en juger qu'une salle leur est consacrée dans ce prestigieux kaléidoscope muséal dont nous devrions être les visiteurs de plus en plus assidus.



Trousse de géomètre contenant dix instruments : deux compas à pointes sèches, un compas de réduction, une équerre pliante, une équerre à niveau à branches et entretoise graduées, un récipient à coulisse, une pointe sèche, un porte-crayon, un porte-tire-ligne et un encrier avec second godet. L'instrument date du XVIe ou du XVIIe siècle. (photo A. Burnet).

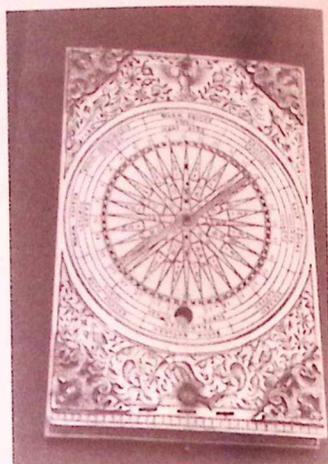
Des outils pour explorer la terre et le ciel

Une moitié du local est dévolue aux instruments de mesure, de la terre d'une part, des cieux de l'autre. En attendant le retour des deux grands globes de Coronelli - la sphère terrestre et la sphère céleste, datant du XVIe siècle - trop précieux pour être englobés dans la nouvelle présentation sans une restauration minutieuse - nous voici face à des créations marquant des étapes décisives dans la connaissance du monde et de l'univers. Ici se déploient les outils des géomètres qui arpentaient les champs ou qui secondaient les géographes dessinant les cartes et les plans. Découvrons ces instruments aussi bizarres qu'ingénieux permettant de déterminer les longitudes et les latitudes et ceux qui mettaient les savants sur la trace des planètes et des constellations. Dès cet instant, on voit poindre la corrélation entre le temps et l'espace puisque le premier se mesure en fonction de la vitesse de rotation de la terre, que l'on observe en relevant les mouvements apparents des étoiles et du soleil. Du XVIe siècle à nos jours,

on peut suivre les principales étapes des progrès de la science, exigeant de plus en plus la remise en question de vieilles idées héritées de l'Antiquité et maintenues, parfois en dépit des évidences, par des pouvoirs farouchement conservateurs. Au fil des décennies, on voit apparaître et se perfectionner des sphères armillaires, des anneaux astronomiques, des cadrans solaires, des astrolabes, des quadrants azimutaux, des anneaux équinoxiaux, lesquels bénéficiaient souvent d'une ornementation artistique, d'un « design » comme on dirait aujourd'hui, démontrant que les hommes ne pouvaient dissocier l'esthétique du fonctionnel. Un artisan du XVIe siècle se distingua dans ce genre de production : Frisius Gemma, qui eut son atelier à Louvain.

Quelques documents nous apportent la preuve que nous sommes redevables de divers progrès scientifiques à l'Orient, proche ou lointain, même si, parfois, la motivation n'était pas strictement scientifique à nos yeux. Ainsi en est-il d'une boussole divinatoire chinoise du XIXe siècle.

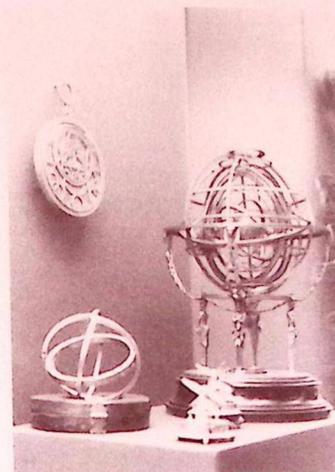
Si le souci de tous les hommes n'était pas de comprendre les dimensions et l'organisation de l'uni-



Cadran solaire diptyque universel composé d'une tablette horizontale contenant une boussole entourée des cercles concentriques pour les heures, les vents et le climat. Ce boîtier d'ivoire et cuivre doré indique aussi les heures italiennes et celles de Nuremberg, une table de différentes villes européennes avec style-fil donnant la latitude correspondante, une rose des vents et un calendrier perpétuel. Le cadran est signé Paulus Reinman (de Nuremberg) et millésimé 1607. (photo A. Burnet).



Astrolabe avec, au revers, un calendrier zodiacal, une table de rectification des heures et une alidade (mesure des angles verticaux). L'instrument provient de l'atelier louvaniste de Gemma Frisius, il est daté de 1558. (photo A. Burnet).



Ensemble d'instruments astronomiques dont, à droite, une sphère armillaire reproduisant la vision ptoléméenne de l'univers avec globe terrestre au centre. Il est signé par Galterus (Gauthier) Arsenius, un facteur de l'atelier louvaniste de Gemma Frisius, et daté 1575. Un astrale provenant du même atelier et daté 1558 est accroché à gauche. (photo A. Burnet).

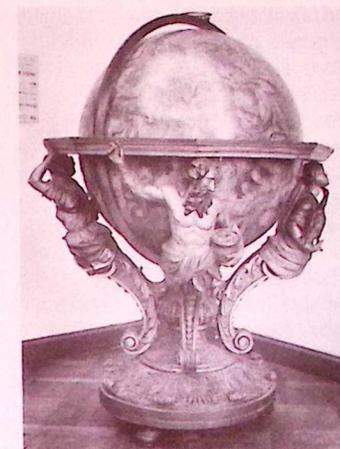


Horloge astronomique de monastère permettant la conversion des heures solaires vraies en heures astronomiques. Elle indique aussi les lunaisons, les épactes (nombres indiquant l'« âge » de la lune le 1er janvier, par rapport à la nouvelle lune indiquée par 0) et les vents méditerranéens. Le fond est en carton peint avec applications de gravures découpées et de laiton. Il s'agit d'un travail italien monogrammé D. Liston et daté 1772. (photo A. Burnet).

vers, des nécessités plus terre à terre en obligeaient d'autres à systématiser les poids, les mesures et les capacités. Il fallut longtemps pour qu'on en vienne au système décimal mais quelle que fût l'unité choisie, toujours était-il indispensable d'en contrôler l'observance, d'où l'utilité de ces poids et mesures étalonnés et garantis par une autorité. Le plus ancien poids que l'on trouve ici est une livre romaine, encore en usage à l'époque carolingienne (Xe siècle) : un poids de bronze orné d'une rosace et portant gravé le nom du propriétaire, *Rodulfus negotiens* (négoçant).

Du cadran solaire à l'horloge à balancier

Pour rythmer la vie monacale aussi, il était indispensable de maîtriser le temps. Ce fut la vocation d'une imposante horloge astronomique de monastère, réalisée en Italie en 1772 par le facteur D. Liston. Cet instrument compliqué permet la conversion des heures solaires vraies en heures astronomiques, italiennes et babyloniennes. Il indique les lunaisons, les vents méditerranéens, les phases de la lune... Le voici donc doté d'usages multiples ! Cependant, des instruments plus simples permettaient de se situer par rapport à la longueur des jours : le sablier et le cadran solaire. On constatera d'ailleurs que ce dernier cohabita avec certaines des premières horloges dont le mécanisme pouvait se révéler défaillant. Une fois remis en route, on le réglait en se basant sur un cadran solaire auxiliaire, prévu par le fabricant ! Les horloges apparurent au XVIe siècle. Le premier système actionnant les aiguilles fut le poids fixé à l'extrémité d'une chaîne et qui entraînait le jeu d'engrenages. Ce type d'engin comportait un foliot, balancier horizontal qui rythmait la marche du mécanisme. Celui que possède le musée est de style gothique. Le ressort vint cependant apporter une nette amélioration à la régularité du mouvement. Obéissant à ce constant souci esthétique doublé



L'un des deux globes de Coronelli qui sont des prêts permanents de l'Observatoire royal de Belgique aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. Celui-ci est la sphère céleste. Ces deux objets nés dans un XVIe siècle qui se préoccupait d'unir intimement science et art, sont actuellement en cours de restauration et ne sont donc pas encore visibles dans les habitacles qui leur ont été réservés dans la salle du musée. (photo ACL Bruxelles).



Horloge de table pivotante à automate représentant un Chinois revêtu d'une cuirasse antique. Il manque la lance qu'il tenait pour indiquer les heures sur une sphère à rotation horizontale, tout en tournant la tête. Cette sphère est montée sur un arbre couvert de roses et de mugets. Ce bel exemple d'horlogerie de prestige fut exécuté à Augsburg à la fin du XVIe siècle. (photo A. Burnet).

de la volonté de séduire la clientèle fortunée par ce que nous appelons aujourd'hui des *gadgets*, les fabricants recoururent volontiers à des formules mettant en mouvement des éléments inattendus, voire des robots : Africain frappant la sonnerie des heures; serpent agissant de même mais de la langue pour tenter Adam et Eve; Vierge à l'Enfant, dont la couronne pivotante indique les heures... Le balancier triomphe bientôt, parfois placé à l'avant du cadran, comme pour bien indiquer que son propriétaire est homme de progrès. Puis, ayant obtenu droit de cité dans les salons, l'horloge s'accommode des styles qui passent : Louis XIV, Régence, Louis XV, Louis XVI, Empire... Même s'il exista à ces époques des horloges-squelettes dévoilant tout de leurs mécanismes compliqués, il semble bien que l'apparence, l'ornementation, prirent l'essentiel de l'attrait exercé par ces objets pouvant si aisément joindre l'agréable à l'utile. Ce fut alors le règne de ces superbes pièces montées et dorées dont les thèmes s'inspirèrent si volontiers de la mythologie antique, et en tout cas d'un classicisme hyper-léché où foisonnent les quadriges, les déesses aux drapés flottant avec art, les nymphes savamment dénudées.

De bien jolis «oignons»

Parallèlement, l'invention qui provoqua un engouement encore plus marqué fut celle de la montre-gousset, dite parfois «oignon». Cette miniaturisation, après les orfèvres, devait tout naturellement inspirer les... miniaturistes. C'est donc de fort jolis boîtiers décorés de ces scènes réunissant en quelques centimètres carrés, Loth et ses filles, Cléopâtre et l'aspic, ou encore la Sainte Famille, que l'on admire en série, entre formules où triomphent les décors en or repoussé ou sertis de pierres précieuses. Le temps, omniprésent en dépit de ces mignardises, ne fait cependant pas oublier qu'un jour, l'heure ultime retentira elle aussi : l'idée d'avoir



Horloge de table ornée d'une scène réalisée en laiton doré représentant Adam et Eve prêts à croquer la pomme. Haussée au niveau de la sphère pivotante, la langue du serpent, enroulé sur l'arbre, indique l'heure. C'est une production d'Allemagne méridionale datant de la fin du XVIIe siècle. (photo A. Burnet).

Une Vierge automate, au bras articulé, indique l'heure en frappant du glaive sa couronne pivotante où défile le temps exprimé en chiffres arabes. La boîte-socle est en ébène, la statuette en cuivre doré et argent. Atelier d'Allemagne méridionale, milieu du XVIIe siècle. (photo A. Burnet).

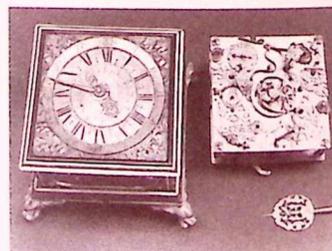


dans son gousset une montre *memento mori*, semble avoir plu à quelque philosophe, à moins que ce ne fût un cynique...

Vous vous demanderez peut-être comment de telles collections peuvent être rassemblées céans ? Rendez-en grâce, en toute priorité, à ces généreux légataires que furent les demoiselles Godschalck et le marquis de Rodes : grâce à ces mécènes, un panorama complet de l'horlogerie couvre la période allant de 1530 à 1880.

Les Musées vous attirent-ils parce que vous irez y découvrir les arts égyptien, grec, romain, proche et extrême-orientaux, voire mérovingien ou médiévaux ? Voici de quoi vous tenter pour d'autres motifs encore. En renouvelant l'exposition de tous ces instruments de mesure, le Cinquantenaire s'est effectivement remis à l'heure. Choisissez bien la vôtre pour vous y retremper.

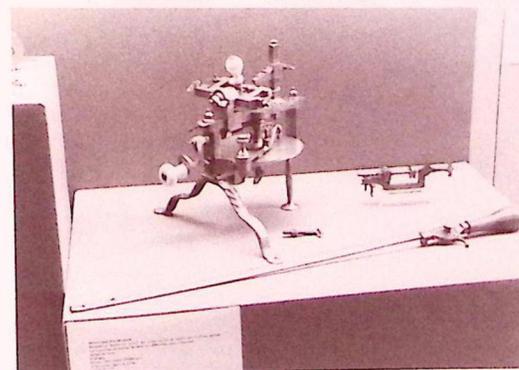
Les Musées royaux d'Art et d'Histoire, parc du Cinquantenaire, 10 à 1040 Bruxelles sont accessibles tous les jours sauf le lundi de 10 à 16h45. Le service éducatif organise des visites guidées ainsi que diverses activités pour groupes et écoles. Tél. : 02/734.07.13.



Créée à Augsbourg par Jacob Wideman fils dans le troisième quart du XVIIe siècle, cette horloge de voyage, dont le mouvement a été sorti pour permettre d'un découvrir l'ingéniosité, est pourvue d'un cadran à chiffres romains pour les heures, arabes pour les minutes serti dans un boîtier d'ébène. Celui-ci est vitré et décoré de fleurs d'ivoire et de nacre. (photo A. Burnet).

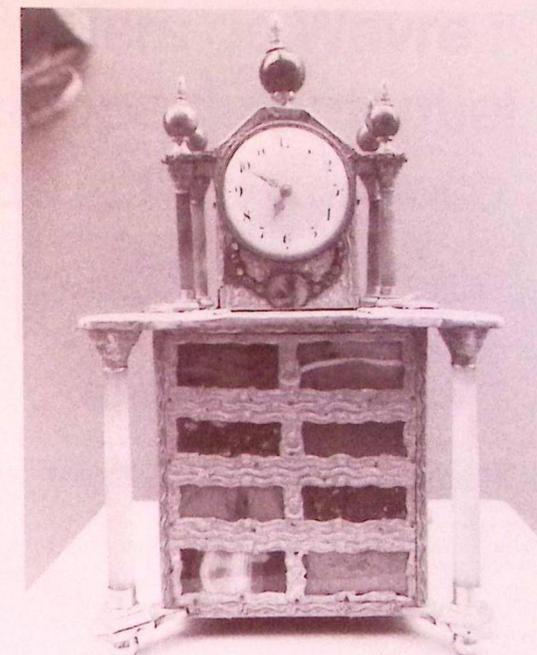


Une effigie de Vénus surmonte le dôme entouré de pinacles recelant le timbre de cette horloge de table en forme de tour carrée. Le décor est ciselé, repoussé et ajouré d'arabesques. L'intérêt majeur de ce modèle allemand datant des environs de 1600 est cependant son balancier placé ultérieurement devant le cadran pour remplacer un ancien mouvement à fusée et corde à boyau. Un progrès indéniable sur la voie de la précision. (photo A. Burnet).

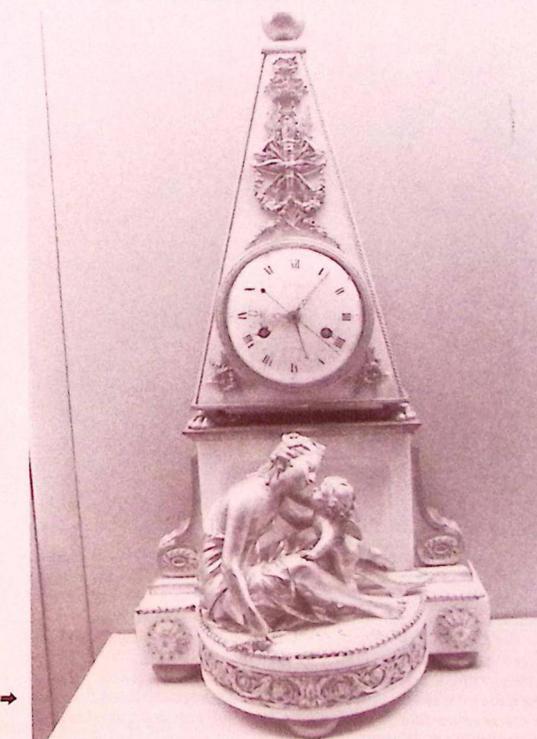


L'outillage d'un horloger français du XVIIIe siècle. Au centre, une machine à «fendre» les roues, plus précisément à les denteler, à droite petit tour, au premier plan, archet de foret. (photo A. Burnet).

Pendule-obélisque en marbre blanc ornée d'un groupe en bronze doré représentant Vénus et Amour. Le cadran est surmonté d'un trophée où se croisent carquois, arc et flèches. Cette réalisation de style Louis XVI est signée Adam Lechopie, un artisan parisien qui l'exécuta vers 1780. (photo A. Burnet).

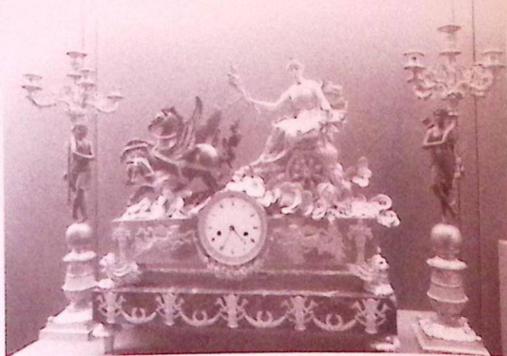


Pendulette boîte à musique décorée d'une cage d'orfèvrerie et de pierres semi-précieuses (8 plaques où se retrouvent aventurine, agate, cornaline, onyx...). Fabriquée en Angleterre dans le 3e quart du XVIIIe siècle, elle appartient stylistiquement à l'époque de transition entre le Louis XV et le Louis XVI.

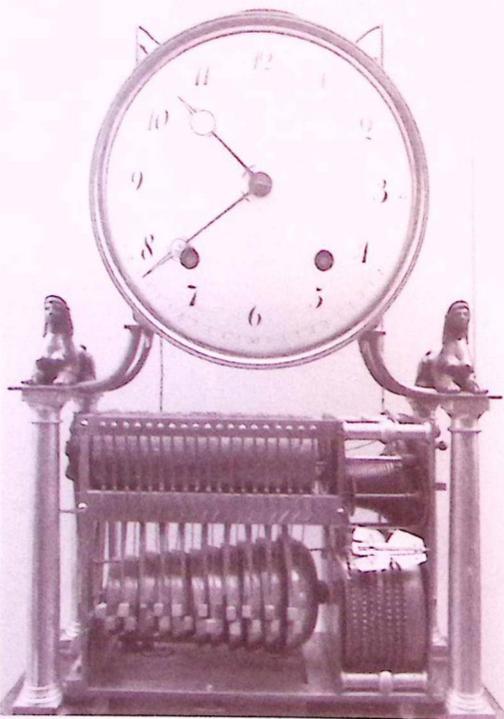




Le «philosophe» à gauche, la «lectrice» à droite encadrent cette grande pendule de cheminée que domine l'aigle de Jupiter. Le socle est de marbre blanc, les ornements et statuettes sont de bronze doré ou patiné. Cette pièce de style Louis XVI, d'inspiration antique, est de François Remond, réalisée vers 1785 par un artisan parisien nommé Dubois. Les figures furent créées à Sèvres en 1780 par L.S. Boizot. (photo A. Burnet).



Amorcée sous Louis XVI, l'ornementation à l'antique des pendules de cheminée connut un engouement croissant sous le directoire et l'Empire. C'est de la période napoléonienne que date cette monumentale réalisation à la gloire d'Éos, l'«Aurore aux doigts de rose» comme l'aurait écrit Homère. La déesse du matin, portant un flambeau, lance son char attelé de deux chevaux allés à l'assaut de la nuit. Le cadran n'est décidément pas l'objet essentiel de cette composition de prestige encore rehaussée par l'escorte de deux girandoles, candélabres à plusieurs branches, portées par Diane à droite et Endymion à gauche. L'ensemble est attribué à Pierre-Philippe Thomire, Paris, vers 1810. (photo A. Burnet).



Alors que tant d'exemples montrent le souci des artisans de masquer le mécanisme sous une ornementation élaborée, d'autres horlogers n'hésitent pas à le dévoiler dans des pendules dites «squelettes». Ou encore c'est un accessoire technique, ici le carillon en l'occurrence, qui est mis franchement à nu. Cette pendule «portique» de style Directoire, dont les aiguilles sont de type «œil de perdrix» fait aussi écho à l'égyptomanie matinée de classicisme, très à la mode à l'époque, avec ses deux sphinges couchées sur des colonnes doriques. Le mécanisme date du début du XVIIIe et fut rhabillé à la fin du même siècle. (photo A. Burnet).



L'horloge miniaturisée, devenue montre de gousset et «oignon» revendique aussi ses droits au raffinement. Les miniaturistes s'en donnèrent à cœur joie, alternant les thèmes mythologiques et frivoles avec des sujets religieux. Notre exemple est «la mort de Cléopâtre», mais le musée ne nous laisse que l'embarras du choix... (photo ACL Bruxelles).

Association des hôteliers de Wavre : harmoniser et développer le potentiel touristique-hôtelier de la Cité du Maca

Par Philippe CHAVANNE

Vers la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, Wavre ne comptait guère qu'une vingtaine de chambres d'hôtels. Aujourd'hui, à une poignée d'années de l'an 2000, la Cité du Maca propose aux touristes et aux hommes d'affaires plus de 430 chambres de tous types et de tous budgets. Redynamisée à la fin de l'année dernière, la jeune «Association des Hôteliers de Wavre» regroupe la plupart des établissements hôteliers de Wavre et de sa proche région. Elle veut désormais offrir aux visiteurs des chambres avec vues sur activités...

De la dernière guerre au premier forum

C'est au mois de novembre dernier que s'est déroulé le tout premier forum axé sur le développement de la promotion économique et touristique de Wavre. A la base de ce forum, un constat - Wavre propose de plus en plus de chambres d'hôtels qui ne sont pas toutes remplies comme elles pourraient l'être - et un véritable défi : développer tout le riche potentiel touristique-hôtelier de la ville et de ses environs proches. Entre la fin de la dernière guerre et la réalisation de ce premier forum, le paysage wavrien a considérablement évolué. La ville a changé du tout au tout, se développant tant au niveau du nombre d'habitants que



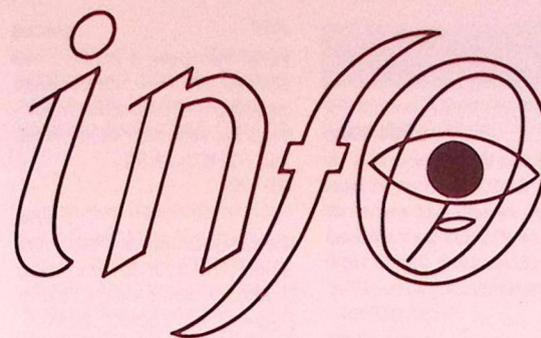
Le Domaine des Champs et son restaurant «La Cuisine des Champs».



Le Nouvelle Orléans, près du zoning nord.

sur le plan économique. Ainsi, dès 1971, la création des parcs industriels donna-t-elle un coup de fouet bienvenu à une ville qui avait parfois tendance, il faut bien le reconnaître, à sommeiller gentiment. Quelques années plus tard, et plus précisément dès 1984, le développement des zonings wavriens permit encore de passer à une vitesse de développement supérieure. D'autre part, le célèbre parc d'attractions Walibi (dont le drapeau flotte désormais aussi au nord d'Amsterdam et en plusieurs régions de France : Aquitaine, Lorraine et Rhône-Alpes) contribua, lui aussi, à créer et dé-

Le charme des chambres d'hôte à la Ferme de l'Hosté.



BRABANT Wallon *tourisme*

Supplément à la Revue
"Brabant Wallon Tourisme"
N°1/95

Bureau de Dépôt
Waterloo 1

Edité par :



FEDERATION
TOURISTIQUE
DE LA PROVINCE
DU BRABANT WALLON

Expositions

LIEUX

AUDERGHEM

22/4-14/5
Centre d'Art du Rouge-Cloître :
«Lucie Pringels». Ouvert tous
les jours, sauf les lundi et ven-
dredi, de 14 à 17h.

20/05-25/06
Centre d'Art du Rouge-Cloître :
«Alfred Blondel». Ouvert tous
les jours, sauf les lundi et ven-
dredi, de 14 à 17h.

BRAINE-L'ALLEUD

18/03-09/04
Centre d'Art Nicolas de Staël
asbl : «Tal-coat - La trace du
regard» de 9 h 30 à 16 h 30 sauf
le mercredi de 9 h 30 à 13 h et les
week-ends de 14 h à 18 h

10-18/06
Galerie de la Régence : «La ba-
taille de Waterloo en cartes pos-
tales». Tél. : 02/384.67.05.

BRUXELLES

7/4-28/5
Le Botanique (rue Royale, 236)
: «Magnum et le cinéma». Ouvert
tous les jours, sauf le lundi, de
11 à 18h, vendredi jusqu'à 21h.
Tél. : 02/226.12.18.

>09/04
Palais des Beaux-Arts : Société
des Expositions (rue ravenstein,
23) : «James Coleman». expo-
sition ouverte tous les jours de
11h à 18h.

14/04-04/06
Palais des Beaux-Arts : Société
des Expositions (rue ravenstein,
23) : «Hermann Pitz». Ouvert
tous les jours de 11h à 18h.

>15/04
Maison du spectacle La Bellone
(rue de Flandre, 46) : exposition
«Paul Nougé». Tous les jours
de 13 à 18h - Fermé dimanches,
lundis et jours fériés. Entrée li-
bre. Tél. : 02/513.33.33.

17/04-11/06
Musée du Cinquantenaire (parc
du Cinquantenaire) : «Trésors
du Kremlin». (sous réserve de
confirmation) Ouvert tous les
jours, sauf le lundi, de 9h15 à
17h, et de 10h à 17h le week-
end.

>23/4
Centre belge de la Bande dessi-
née (rue des Sables, 20) : «BD
russe». Ouvert tous les jours,
sauf le lundi de 10 à 18h. Tél. :
02/219 19 80

>23/4
Centre belge de la Bande dessi-
née (rue des Sables, 20) : «Fes-
tival International du Film Fan-
tastique, de Science-Fiction et
du Thriller». Ouvert tous les

jours, sauf le lundi de 10 à 18h.
Tél. : 02/219 19 80.

>23/04
Centre belge de la Bande dessi-
née (rue des Sables, 20) : «XIII,
de Vance et Van Hamme». Ouvert
tous les jours, sauf le
lundi, de 10 à 18h.

>30/04
Le Botanique (rue Royale, 236)
: «Acquisitions de la Commu-
nauté Française». Ouvert tous
les jours, sauf le lundi, de 11 à
18h, vendredi jusqu'à 21h. Tél. :
02/226.12.18.

> 21/05
Palais des Beaux-Arts : Société
des Expositions (rue ravenstein,
23) : «Fiamminghi a roma 1508-
1608». artistes des Pays-Bas et
de la Principauté de Liège de
Rome à la Renaissance. Ouvert
tous les jours de 11h à 18h.

03/06-03/09
Palais des Beaux-Arts : Société
des Expositions (rue ravenstein,
23) : «Roy Lichtensein». pre-
mière rétrospective en Belgique:
tableaux, sculptures, dessins, et
collages. Ouvert tous les jours
de 11h à 18h.

8-29/06
Centre des Riches-Clares (rue
des Riches-Clares, 24) «Doris
Halfman». Vernissage le 8/6. Du
mardi au samedi de 13 à 18h et
dimanche de 10 à 13h. Info.
511.79.90

15/06-1/10
Le Botanique (rue Royale, 236)
: «Lalique» exposition des plus
prestigieux objets en verre ou
en cristal de Lalique(1860-1945)
Ouvert tous les jours, sauf le
lundi, de 11 à 18h, vendredi jus-
qu'à 21h. Tél. : 02/226.12.18.

16/06-03/09
Palais des Beaux-Arts : Société
des Expositions (rue ravenstein,
23) : «Victor Grippo». première
rétrospective - une série unique
d'oeuvres-clés des années 70
seront reconstituées. Ouvert
tous les jours de 11h à 18h.

>18/06
Musée du Cinquantenaire (parc
du Cinquantenaire) : «Arts
decoratifs aux Pays-Bas à la
période Bourguignonne et sous
les Habsbourgs». Ouvert tous
les jours, sauf le lundi, de 9h15 à
17h, et de 10h à 17h le week-
end.

20/06-1/10
Centre belge de la Bande dessi-
née (rue des Sables, 20) : «Bob
et Bobette ont 50 Ans». Ouvert
tous les jours, sauf le lundi de 10
à 18h. Tél. : 02/219.19.80.

24/06-03/09
Musée de La Poste et des Télé-
communications (pl. du Grand
Sablon, 40) : «Art nouveau». Ouvert
gratuitement du mardi
au samedi de 10 à 16h, les di-
manches et jours fériés de 10 h
à 12h30.

>25/06

Crédit Communal (Passage 44): «Eugène Laermans, 1864-1940» ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h, fermé le lundi et les jours fériés. Tél.: 02/2225737.

ETTERBEEK

> 2/4

Musée royal des Sciences Naturelles (ch. de Wavre, 260): «Micro Macro» insectes et arachnides géants. Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 16h45 et le dimanche jusqu'à 18h. Fermé les lundis, le 25/12 et 1/1.

GENVAL

15/04 - 17/04

Musée de l'eau et de la fontaine asbl: «Bonsais et orchidées» e.a. photos et vivariums de G. Sterkendries Tél.: 02/654.19.23.

IXELLES

14/04-28/05

Fondation pour l'Architecture (rue de l'Ermitage, 55): «Pauhof wien». Ouvert du mardi au vendredi de 12h30 à 19h, le week-end de 11 à 19h.

>15/04

Centre culturel Georges Mundeleer (rue Mercelis, 13) «Roseline Lê Minh».

25/04-13/05

Centre culturel Georges Mundeleer (rue Mercelis, 13) «Amina-Ram».

2/06-17/06

Centre culturel Georges Mundeleer (rue Mercelis, 13) «Salon de l'Ecole des Arts d'Ixelles».

LIEGE

> 27/5

Aquarium-Museum (Quai Van Beneden 22): «A la découverte du monde des fourmis» (exposition vivante). Ouvert en semaine de 10 à 12h30 et de 13h30 à 17h, les week-ends et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 à 18h. Tél.: 041/66.50.21

SAINT-GILLES

>16/04

Espace Photographique Contretype (av. de la Jonction, 1): «Artistes de la Communauté Française et artistes Catalans». Ouvert du mardi au dimanche, de 13 à 18h.

27/04-11/06

Espace Photographique Contretype (av. de la Jonction, 1): «Jean-Paul Brohez- Marco Zanta» Ouvert du mardi au dimanche, de 13 à 18h.

15/06 -10/09

Espace Photographique Contretype (av. de la Jonction, 1): «Mission photographique à Bruxelles et à Genève. Une exposition et un livre avec: Laurence Bonvin - Alain Geronnez - André Jasinski et Didier Jordan» Ouvert du mardi au dimanche, de 13 à 18h - Fermeture annuelle du 17/07 AU 16/08/95

GENAPPE

16/06-20/08

Fermette du Musée du Caillou (ch. de Bruxelles, 66): «La Bataille de Waterloo et Napoléon vus par le 9ART». Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h00.

WATERLOO

3/05-31/06

Musée Wellington: exposition se référant à deux régiments de la période impériale: le régiment du Duc de Wellington, le 33e Régiment et le 21e Régiment d'infanterie français. Tél.: 02/354.78.06.

WAVRE

01/04 - 30/04

Centre d'Action Laïque Régionale du Brabant Wallon asbl: «(In)Tolérance, chez nous, du Moyen Age à nos jours» Tél.: 010/22.31.91" Ouvert tous les jours sauf le lundi de 14 h à 17 h - iusque 19h le jeudi et le vendredi.

WOLUWE SAINT-PIERRE

01/04-30/05

Bibliotheca Wittockiana (rue du Bemel, 21-23): «Gust et Gust Kluche, verres, aquarelles et reliures». Ouvert du mardi au vendredi, de 10 à 17h. Fermé les jours fériés.

01/06-30/07

Bibliotheca Wittockiana (rue du Bemel, 21-23): «M Mayer-gravure». Ouvert du mardi au vendredi, de 10 à 17h. Fermé les jours fériés.

Spectacles - Théâtre

AUDERGHEM

9/4-12/4

Centre Culturel (bd du Souverain, 183) à 20h30: «La mamma» d'André Roussin avec Gina Lollobrigida. Le dimanche à 15h30. Tél.: 02/660.03.03.

BRAINE-L'ALLEUD

12/04

Foyer Socio-Culturel (rue Jules Hans, 4) à 14h30: «Le grand malheur» par la Cie Gare Centrale. A partir de 3 ans. Tél.: 02/384.59.62.

BRUXELLES

>13/4

Palais des Beaux-Arts (rue Ravenstein, 23) à 20h: «Ermione» (Fioachino Rossini) - Marcello Viotti - 8-11-13/04. Tél.: 02/218.12.11.

>23/4

Théâtre royal des Galeries (Galerie du Roi, 32) à 20h15: «12 hommes en colère» de Reginald Rose. Tél.: 02/512.04.07.

5-15/4 et 26-29/4

La Samaritaine: «Les Veinards». Tél.: 02/511.33.95.

6/4-8/4

Cirque Royal (rue de l'Enseignement, 81) à 20h: «La fille mal gardée» de Joseph Lazzini - Ballet Van Vlaanderen. Tél.: 02/218.20.15 et 02/773.02.30.

6/4-3/6

Hôtel Van Belle à 20h30: «Le Bal des Voleurs»: de Christian de Wespim - Théâtre de l'Inédit - Tous les vendredis et samedis. Tél.: 02/673.38.99.

>7/4

Rideau de Bruxelles (Palais des Beaux-Arts) à 12h30: «Le Clown et l'Enfant Sombre» de Thierry Debroux. Tél.: 02/507.82.00.

7-23/04

Centre des Riches-Claires (rue des Riches-Claires, 24) «Mac Beth» à 20h30. Projet de Daniel Donies. Mise en scène de Bernard Tirtiaux. Les dimanche 9-16 et 23/04 à 15h. Relâche le mardi. Réservations Tél. 02/511.99.66.

>8/04

Théâtre National (place Rogier) «Le médecin malgré lui» de Molière. Tél.: 02/217.03.03.

>8/4

Rideau de Bruxelles (Palais des Beaux-Arts) à 20h15: «Quai Ouest» de Bernard-Marie Koltès. Le dimanche à 15h. Tél.: 02/507.82.00.

28/4

Koninklijke Vlaamse Schouwburg (rue de Laeken, 146) à 20h: «Ars Poetica» - Peter Hanke. Tél.: 02/217.69.37.

28/4-7/5

Lunatheater (Quai des Péniches 2): «Snakesong / Le Pouvoir» - Jan Lauwers - Needcompany - Theater Ann Turin - Kaaithheater Kunsten festival des Arts - Théâtre de la Vie. Tél.: 02/218.40.73.

2/5-10/5

Théâtre National (place Rogier) à 20h15: «La Mère» de Bertolt Brecht. Le mercredi à 19h30. Tél.: 02/217.03.03.

3/5-1/6

Rideau de Bruxelles (Palais des Beaux-Arts) à 20h15: «L'Equilibre» de Boyho Strauss. Le dimanche à 15h. Tél.: 02/507.82.00.

3/5-28/5

Théâtre royal des Galeries (Galerie du Roi, 32) à 20h15: «Bossemans et Coppenolle» de Paul Van Stalle et Joris d'Hanswijck. Tél.: 02/512.04.07.

15/05-17/05

Théâtre National (place Rogier): «La Dispute» de Marivaux. Tél.: 02/217.03.03.

23/5-3/6

Théâtre National (place Rogier) à 20h30: «Dejanire» de Michèle Fabien. Le mercredi à 19h30, le dimanche à 15h. Tél.: 02/217.03.03.

06/06 - 10/06

Théâtre National (place Rogier) à 20h30: «Stabat Mater» de Jean-Pierre Verheggen. Tél.: 02/217.03.03.

ETTERBEEK

4-13/04

Théâtre 140 (av. E. Plasky) à 20h30: «La nuit» Anne-Marie Cadieux. Tél.: 02/733.97.08.

>9/4

Théâtre Varia (rue du Sceptre, 78) à 20h30: «Les Ateliers de l'Echange». Le mercredi à 19h30. Tél.: 02/640.82.58.

13/4-20/4

Théâtre Varia (rue du Sceptre, 78) à 20h30: «La scène des enfants». Le mercredi à 19h30. Tél.: 02/640.82.58.

14/04

Nouveau Théâtre de Belgique (rue du Viaduc, 122) à 20h30: «Le pupille veut être tuteur». Relâche dimanche et lundi. Tél.: 02/640.84.37.

16/05-03/06

Nouveau Théâtre de Belgique (rue du Viaduc, 122) à 20h30: «Iphigénie, Eriphile» de Racine. Relâche dimanche et lundi. Tél.: 02/640.84.37.

ITTRE

16/3-23/4

Théâtre de la Valette (pl. Saint-Rémy, 11) à 20h30: «Une suggestion criminelle» de Philip Guard. Le dimanche à 18h. Tél.: 067/64.81.11.

IXELLES

25/3-15/4

Théâtre de Poche de Bruxelles (chemin du Gymnase, 1) à 20h30: «L'Homme nu» d'après Charles Bukowski.

LOUVAIN-LA-NEUVE

>31/3

Théâtre de Jean Vilar (Centre Urbain) à 20h15: «Fin de partie» de Samuel Beckett. Tél.: 010/45.04.00.

OTTIGNIES

4/4-6/4

Centre Culturel (av. des Combattants) à 20h15: «Croque Monsieur» de Marcel Mithois. Tél.: 010/41.44.35.

3/5-6/5

Centre Culturel (av. des Combattants) à 20h15: «Le journal d'Anne Frank» par le Théâtre Am-Stram-Gram. Tél.: 010/41.44.35.

SAINT-GILLES

28/04

Théâtre-Poème (rue d'Ecosse, 30) à 20h30: «Survivre ou la mémoire blanche». Tél.: 02/538.63.58.

01-02-05/04

Théâtre-Poème (rue d'Ecosse, 30) à 20h30: «L'homme-neige». Tél.: 02/538.63.58. Dimanche à 15h.

WATERMAEL-BOITSFORT

04-16/05

La Venerie Espace Delvaux (pl. Keym) à 20h30: «Noce de vent», un vaudeville aux allures de fin de siècle. Tél.: 02/672.14.39.

WAVRE

27/04

Salle collette à Bierges: «Le bon dernier» Réservation et info: Tél. 010/41.66.25.

Concerts - Ballets - Jazz

BRUXELLES

30/3

Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 20h: «Freiburger Barockorchester, von der Goltz, Johann dans des oeuvres de Bach, Benda, Kraus, Haydn Tél.: rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

1/4

Cirque Royal (rue de l'Enseignement, 81) à 20h: «Alexandre Scriabine, poème de l'Extase». Tél.: 02/526.73.10.

1/4

Botanique (rue Royale, 236) «Prométhée» Orchestre philharmonique de Liège. Tél.: 02/226.12.11.

2/4

Palais des Beaux-Arts (rue Ravenstein, 3) à 20h: Wiener

Symphoniker, Nikolaus Harnoncourt - Rudolf Buchbindern, piano - Joseph Haydn, *Symphonie nr 104* - wlf - w.a. Mozart, *Klavierkonzert nr 20 KV 466* - L.Van Beethoven, *Symphonie nr 6 op.68 «Pastorale»*.

3/4

Palais des Beaux-Arts (rue Ravenstein, 3) à 20h: Conservatoire Royal de Musique - Musica Antiqua Köln, Reinhard Goebel - Francesco Geminiani, *La Forêt enchantée* - Christoph Willibald Gluck, *Alessandro*.

3/4

Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h: «Musica Antiqua Köln, Goebel» dans les oeuvres de Geminiani Gluck Tél.: 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

4/4

Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 20h: «Ricerca Consort» dans des oeuvres de Sebastiani Tél.: 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

4/4

Palais des Beaux-Arts (rue Ravenstein, 3) à 13h: «Leclair, Beethoven, Debussy, Bartok» salle du Conseil. Ensemble de musique de chambre de l'ONB.

4/4

Eglise des Minimes à 20h : «Sebastiani» « Recercar Consort. Société philharmonique de Bruxelles.

6/4

Palais des Beaux-Arts (rue Ravenstein 3) à 20h: «Beethoven, Enescu» Orchestre National de Belgique - Intro: 19h30: Harry Halbreich (FR)

7/4

Eglise Sainte-Claire à 20h: Lorenzo Ghielmi, 2 orgues et clavicin. Oeuvres de: Girolamo Frescobaldi - Tarquinio Merula - Carlo Monza - Domenico Scarlatti - Johann Sebastian Bach.

8/4

Eglise Notre-Dame de la Chapelle «STABAT MATER» de Haydn - Laudantes Musicalis. Tél.: 02/771.27.45.

11/4
Eglise Notre-Dame du Bon Secours à 20h : «STABAT MATER» de Domenico Scarlatti - Laudantes Musicalis. Tél. : 02/771.27.45.

13/4
Conservatoire Royal de Musique à 20h : Domus Quartet (III) - Susan Tomes, piano - Krysia Osostowicz, violon - Timothy Boulton, alto - Richard Lester, violoncelle - Gabriel Fauré, *Quatuor à clavier nr 2 op.45* - Johannes Brahms, *Klavierquartett nr 2 op. 26*.

18/4
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h : *Domus Quartet - 3* dans les oeuvres de Fauré, Brahms Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

22/4
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h : *Beethoven Academie, Cayers* dans les oeuvres de Haydn, Mozart, Honnegger Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

23/4
Palais des Beaux-Arts à 15h : Orchestre Philharmonique de Liège et de la Communauté française - Oeuvres de Mendelssohn-Bartholdy - Beethoven - Schumann.

26/4
Palais des Beaux-Arts à 20h : V. Repine au violon, A. Melnikov au piano dans des oeuvres de Beethoven, Schubert, Grieg et Ravel.

26/4
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) 11h : «Oratorio» Camproa et Grandi. Tél. : 02/511.93.84.

27/4
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h30 : «Martin Beaver & Boyan Vodenitcharov» (violon et piano) dans des oeuvres de Mozart, Schubert et Debussy. Tél. : 02/763.07.28.

28-30/4
Brussels Jazz Rally dans tous les hauts-lieux jazzistiques de la capitale. Tél. : 02/735.86.29.

29/4
Palais des Beaux-Arts à 20h : Orchestre National de Belgique interprétant l'oeuvre d'Edward Elgar, «The Dream of Gerontius, op.38».

30/4
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 10h30 : *La Chapelle des Minimes* dans des cantates de Bach : BWV 66. Erfreut euch, ihr Herzen.

30/4
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 17h : *The Sisteen* dans des oeuvres de Brown Cornysh, Sheppard, Byrd. Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

01/05/95 au 13/05
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 15h et 20h : Séances éliminatoires de piano du concours musical Reine Elisabeth de Belgique. Relâche le 7/5. Tél. : 02/513.00.99.

6/05
Eglise Notre-Dame du Bon Secours à 20 h : «The English Renaissance School Tallis Byrd - Morley - Tavernier» Laudantes - Musicalis. Tél. : 02/771.27.45.

9/05
Palais des Beaux-Arts à 13h : «Jolivet-Bolling» Baudoin Giaux - Bernard Fauvart - Katia Godart - Guy Delbrouck - Roland Lafosse - Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

10/05
Palais des Beaux-Arts à 22h : «Mahler» Wiener Philharmoniker - Simon Rattle - Société philharmonique de Bruxelles - Festival van Vlaanderen. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

11/05
Palais des Beaux-Arts à 20h : «Shostakovich - Giya Kancheli» Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

12 et 14/05
Palais des Beaux-Arts à 20h : «Berlioz - Brahms - Prokofiev» Orchestre National de Belgique - Yuri Simonov - Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

13/05
Théâtre royal de la Monnaie à 20h : «Récital John Mark Ainsley» Malcolm Martineau. Tél. : 02/218.12.11.

14/5
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 10h30 : *La Chapelle des Minimes* dans des cantates de Bach : BWV 59 *Wer mich liebet, der wird mein Wort halten*. BWV 43 *Gott Föhret auf mit Jauchzen*.

15/5
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h : *Gawritoff, Neunecker, Aimard* dans des oeuvres de Brahms, Schumann, Ligeti. Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

16/5
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 20h : *Taverner Consort, Parrott*. Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

16/5
Palais des Beaux-Arts : «Purcell - Locke - Blow» Taverner Consort - British Council. Tél. : 02/219.36.00.

17/5
Palais des Beaux-Arts à 20 h 30 : «Concert de prélude à la finale Stravinsky - Debussy» - Concours musical Reine Elisabeth de Belgique. Tél. : 02/513.00.99.

17/05
Eglise Saint-Jacques sur Coudenberg. Concert «Waterloo 1815». Une organisation d'AniMusic et de l'Ecole Royale Militaire. Tél. : 02/737.60.08.

18/5
Eglise Notre-Dame du Sablon à 20 h : «De Machaut - Landini - Dufay - Desprez - De Arauxo - Mozart» Louis Thiry - Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

19/5
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h : *Ensemble Recherche, Leonhardt* dans les oeuvres de Feldmann, Wolpe, Webern. Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

19/5
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h : «Boulez - Xenakis - Ledoux» Ensemble de Musique nouvelle. Patrick Davin - Ars Musica. Tél. : 02/647.10.99.

21/5
Palais des Beaux-Arts à 20h : «Schmitt - Debussy - Stravinsky» - Orchestre symphonique de la Monnaie - Les ballets russes - Marc Soustrot - Société philharmonique de Bruxelles - Théâtre de la Monnaie. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

22/5-27/5
Palais des Beaux-Arts à 20h : «Piano - Semaine de la finale» Orchestre philharmonique de Liège - Pierre Bartholomee - Concours musical Reine Elisabeth de Belgique. Tél. : 02/507.82.00.

25/5
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 11h : «Oratorio» Giansenti. Tél. : 02/511.93.84.

30/5
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h : *Boeykens, Vanden Eynden, Dieltiens* dans les oeuvres de Brahms Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

31/5
Conservatoire royal (rue de la Régence, 30) à 20h : *Ensemble Musique Nouvelle, Davin* Tél. : rens. 02/511.34.33 - loc. 070/34.46.66.

31/5-9/6
Palais des Beaux-Arts à 12h30 : «Récital des finalistes - Rencontres musicales à la Monnaie» - concours musical Reine Elisabeth de Belgique. Tél. : 02/218.12.11.

1/6
Palais des Beaux-Arts à 20h : «Honnegger - Liszt» Orchestre national de Belgique - Patrick Baton - Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

2/6
Chapelle protestante à 20h : «Bach» Pierre Hantai - Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

3/6
Lunatheater (Quai des Péniches, 2) à 20h30 : «Les Concessions du Hasard» Bindman Quartet - Kaaitheater. Tél. : 02/218.59.59.

4/6
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) 11h : «Oratorio» Morine et Milans Tél. : 02/511.93.84.

6/6
Heysel à 20h : «Dialogue de l'Ombre» (Pierre Boulez) - Ensemble intercontemporain ircam - Pierre Boulez - Société philharmonique de Bruxelles - Ars Musica - Kunsten festival des Arts - La Monnaie. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

7/6
Palais des Beaux-arts à 20h30 : «Récital du premier Lauréat» - Concours musical Reine Elisabeth de Belgique. Tél. : 02/507.82.00.

8/6
Eglise Notre-Dame de Laeken à 20h : «Franck» Stanislas Deriemaeker - Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

10/6
Lunatheater (Quai des Péniches, 2) à 20h30 : «Ensemble Ictus» Georges-Elie Octors - Kaaitheater. Tél. : 02/218.59.59.

12/6
Palais des Beaux-Arts à 20h30 : «Concert des Lauréats classes 4ème 5ème et 6ème» Orchestre philharmonique de Liège - Pierre Bartholomee - Concours musical Reine Elisabeth de Belgique. Tél. : 02/507.82.00.

15/6
Palais des Beaux-Arts à 20h30 : «Gala de Clôture, concert des trois premiers lauréats» Koninklijk Orkest van Vlaanderen - G. Llewellyn - Concours musical Reine Elisabeth de Belgique. Tél. : 02/507.82.00.

16/6
Théâtre royal de la Monnaie à 20h : «Récital Juliane Banse - Wolfram Rieger». Tél. : 02/218.12.11 et 218.12.02.

18/6
Eglise des Minimes (rue des Minimes, 62) à 10h30 : *La Chapelle des Minimes* dans des cantates de Bach : BWV 76 *Die Himmel erzählen die Ehre Gottes*.

23/6
Palais des Beaux-Arts à 20h : «Debussy - Sibelius» - Orchestre national de Belgique - Paavo Jarvi - Société philharmonique de Bruxelles. Tél. : 070/344.444 et 02/511.34.33.

8-9/7
Théâtre de Verdure (tout près de l'Atomium) 19e édition du *festival de folk et jazz international «BROSELLA»* Tél. : 02/252.31.73.

FOREST
31/03
Forest National (Av du Globe, 36) «Le Boléro-Béjart» à 20h. Tél. : 02/347.03.55.

6-7-8/4
Forest National (Av. du Globe, 36) «Francis Cabrel» Tél. : 02/347.03.55.

20/4
Forest National (Av. du Globe, 36) «Barry White» à 20h. Tél. : 070/233.244.

21/05
Forest National (Av. du Globe, 36) «Fats Domino» à 20h. Tél. : 070/233.244.

11/06
Forest National (Av. du Globe, 36) «Julio Iglesias» à 20h30. Tél. : 02/347.03.55.

JODOIGNE

13/05
Eglise Saint-Médard. Concert «Waterloo 1815». Tél. : 010/81.35.01.

LA HULPE

15/05
Château Solvay à 15h : Concours musical Reine Elisabeth de Belgique «Séminaire international de piano» Tél. : 010/61.60.15.

18/05
Château Solvay à 15h : récital de clôture du Concours musical Reine Elisabeth de Belgique «Séminaire international de piano». Tél. : 010/61.60.15.

UCCLE

31/5
Auditorium Hamoir (av. Hamoir, 12) à 20h15 : «Collegium Aureum» dans des oeuvres de Süssmayer, Mozart et Haydn. Tél. : 02/373.21.10.

WATERLOO

30/05
Maison communale. Concert de Marc Robine, auteur d'une «Anthologie de la chanson française» accompagné de son groupe «Tulipe Noire». Tél. : 02/352.99.52.

Conférences - Visites commentées

AUDERGHEM

3/04
Centre Culturel d'Auderghem (bd du Souverain, 183) à 20h30 : «Mille et une Turquie» par Gérard Civet. Tél. : 02/676.49.30.

9/4
Centre Culturel d'Auderghem (bd du Souverain, 183) à 9h00 : «Les Années de Journalisme à Liège». Tél. : 02/676.49.30.

BRUXELLES

2/4
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «Parcours et symboles». Réserv. : Tél. : 02/534.38.19 (Arcadia).

5/04
Centre International (bd M. Lemonnier, 171) à 20 h : «Chasse aux communistes en Allemagne» par Michael Opperskalski.

8/04
Centre International (bd M. Lemonnier, 171) à 18 h : *Apéritif poétique* avec la collaboration d'artistes internationaux, accompagnés par la musique de Fernando Lopez et Gabriele Peccianti. Entrée libre.

9/4
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «Autour du Noyau Primitif». Réserv. : 02/534.38.19 (Arcadia).

13/4
Palais des Beaux-Arts (rue Ravenstien, 23) à 20h30 : «Le siècle de lumière». Tél. : 02/507.82.25.

30/4
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «Art public au XIXe siècle». Réserv. : Tél. : 02/534.38.19 (Arcadia).

7/5
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «Bruxelles déchiré». Réserv. : Tél. : 02/534.38.19 (Arcadia).

14/5
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «Côté cours, côté préau». Réserv. : Tél. : 02/534.38.19 (Arcadia).

21/5
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «De la courbe à l'angle». Réserv. : Tél. : 02/534.38.19 (Arcadia).

11/6
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «Parcours et symboles». Réserv. : Tél. : 02/534.38.19 (Arcadia).

18/6
Esplanade du Cinquantenaire (Autoworld) à 9h45 : Circuit en car : «Autour du Noyau Primitif». Réserv. : 02/534.38.19 (Arcadia).

IXELLES

13/04
Centre culturel Georges Mundeleer (rue Mercelis, 13) à 18h30 : «Ixelles et l'Association des Ecrivains belges». Conférence par Mme Marie Nicolaï et le professeur Emile Kesteman, vice-président de l'AEB (salle de lecture - rez-de-chaussée).

04/05
Centre culturel Georges Mundeleer (rue Mercelis, 13) à 20h : «Hôtes célèbres et insolites de Bruxelles et d'Ixelles». Conférence par Mr Jo Gérard, Historien. (Auditorium - 1er étage).

08/06
Centre culturel Georges Mundeleer (rue Mercelis, 13) à 18h30 : «Le cinéma américain». Conférence par Mr JC Lequeux, professeur et Mr JL Cornellie, bibliothécaire. (Salle de lecture - rez-de-chaussée).

GENAPPE

16/06
Fermette du Musée du caillou (ch de Bruxelles, 66) : «Le général Ransonné et ses fils» par Monsieur Henri DELRÉE à 18h15.

17/06
Fermette du Musée du caillou (ch de Bruxelles, 66) : «Médécins et soldats pendant l'expédition d'Egypte de Bonaparte» par Monsieur Jean-Marie MILLELIRI à 18h15.

18/06
Fermette du Musée du caillou (ch de Bruxelles, 66) : «C'est où Goumont?» par Messieurs Paul Megang et Jean-Jacques Pattyn à 18h15.

LASNE

19/05
Centre Sportif et culturel : «Waterloo 1815-1995» par le Lieutenant Général Joseph Charlier, en collaboration avec le Centre d'Etudes Européennes de Waterloo, la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes, le Waterloo Committee et les Guides 1815. Tél. : 02/352.99.52.

NIVELLES

10/4
Dans la salle des manèges de l'Hôtel de Ville à 14h30 à 16h30 : «Belges heureux et satisfaits - les valeurs des Belges dans les années nonante» (Université des Aînés). Tél. : 067/88.22.08 ou 88.22.40.

VILLERS-LA-VILLE

Ruines de l'Abbaye sont ouvertes toute l'année du mercredi au vendredi de 13 à 17h. week-ends et jours fériés et vacances scolaires de 11 à 17h. Visites guidées tous les dimanche à 15h30 et sur rendez-vous. Tél. : 071/87.95.55.

WATERLOO

23/05
Maison Communale. «Jomini, le Devin de Napoléon» conférence de Jean-François Baqué. En collaboration avec le Centre d'Etudes Européennes de Waterloo, la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes, le Waterloo Committee et les Guides 1815. Tél. 02/352.99.52.

WOLUWE-SAINT-LAMBERT

4/4
Antenne Interuniversitaire UCL/ULB du Troisième âge (av. P. Hymans, 2) à 14h30 : «La croix et le glaive (l'empire byzantin, monarchie chrétienne et orientale)». Tél. : 02/761.28.32.

11/4
Antenne Interuniversitaire UCL/ULB du Troisième âge (av. P. Hymans, 2) à 14h30 : «Du nomadisme à l'empire (les Turcs : le sultanat, l'empire ottoman et la République)». Tél. : 02/761.28.32.

2/5
Antenne Interuniversitaire UCL/ULB du Troisième âge (av. P. Hymans, 2) à 14h30 : «Acquis sociaux et pouvoir d'achat». Tél. : 02/761.28.32.

9/5
Antenne Interuniversitaire UCL/ULB du Troisième âge (av. P. Hymans, 2) à 14h30 : «Mésopotamie du Nord à l'aube de l'histoire : nouvelles découvertes à Tell Beidar (Syrie)». Tél. : 02/761.28.32.

16/5
Antenne Interuniversitaire UCL/ULB du Troisième âge (av. P. Hymans, 2) à 14h30 : «Quoi de neuf du côté de la Belgique d'avant les Romains». Tél. : 02/761.28.32.

23/5
Antenne Interuniversitaire UCL/ULB du Troisième âge (av. P. Hymans, 2) à 14h30 : «Archéologie en Région de Bruxelles : bilan et perspectives». Tél. : 02/761.28.32.

Evénements

BRAINE-LE-CHATEAU

7/5
Procession à la Chapelle de Sainte-Croix.

2/7
Procession Notre-Dame-aux-Bois, suivie de la kermesse locale.

BRUXELLES

24-3/2/4
Heysel : «Salon International de l'Antiquité» (hall 1).

25/3-2/4
Heysel : «Salon de Tourisme, Yachting, Aviation» (halls 5, 6, 8; patio 9).

25/3-2/4
Heysel : «33e Salon du Jardin et de la Piscine» (hall 4).

16/06
Salle des Tapisseries du Musée d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire : «bal de charité» organisé par l'épouse de l'ambassadeur britannique. Rens. : 02/287.62.48.

CEROUX-MOUSTY

25/5
Meeting international de Montgolfières à partir de 15h. Vols «baptêmes» en hélicoptère, atterrissage de précision de parachutistes, artisans, attractions diverses.

3-5/6
Kermesse. Loges foraines, animations diverses. Le dimanche : rassemblement de géants; le lundi, brocante.

4-5/6
Fêtes de Mousty. Diverses activités : bourse d'échanges, brocante et artisanat, barbecue, loges foraines, animations enfantines, musicales et sportives (sous réserve).

GREZ-DOICEAU

23/4
Fête de la Saint-Georges. Le cortège religieux, comprenant le saint sacrement et le char de la Sainte Vierge est complété par une fanfare et des groupes historiques et folkloriques. Complémentaire à cette procession, la Société du Grand Serment Royal de Saint-Georges organise une chevauchée à laquelle sont conviées les sociétés équestres de la région.

HAMME-MILLE

15/5
Procession Saint-Corneille. Elle commence après la grand-messe de 10h. De nombreux cavaliers y participent.

INCOURT

22/5
Procession Sainte-Ragenuffe. Elle débute à 14h30 de l'église Saint-Pierre.

JODOIGNE

25/5
Marché annuel. Concours nationaux d'animaux et présentation de chevaux demi-sang. Grand marché commercial.

LILLOIS

25/6
Fête et procession de la Saint-Jean. Grand-messe à 10h. Tour de la Saint-Jean à 14h. Il se termine vers 16h par un goûter champêtre.

25/6
A 19h, envol d'une montgolfière et, à 20h, grand feu de la Saint-Jean avec la sorcière au bûcher.

MARBAIS

7/5
Procession Sainte-Croix. Messe à 4h du matin. Départ de la procession du Tour Sainte-Croix au cours de laquelle les archers forment la garde de la relique de la Sainte-Croix. Retour vers 12h.

OPHAIN

5/6
A la chapelle du prieuré, pèlerinage du Saint-Sang. Grand-messe à 10h, Salut à 15h.

11/6
Pèlerinage Notre-Dame des Belles Pierres.

ORP-LE-GRAND

4/6
Fête du Quartier de Maret.

5/6
Fête du Pêcheur Gétois.

2/7
Fête du quartier «del Vallée»

REBECQ

24 et 25/6
Fête annuelle. Surtout le dimanche, brocante libre dans le centre du village. Fête de la rue avec nombreuses animations. Exposition au Musée d'Arenberg.

RIXENSART

25/6
«Carrefour du Livre» sur le piétonnier du lac, de 10 à 18h.

SAINTES

11/6
Procession de Sainte-Renelde. Départ à 7h du cortège pour un périple de 30 km. Retour vers 17h.

TUBIZE

21/5
Marché fleuri annuel de 9 à 13h.

VILLERS-LA-VILLE

14/5
Procession de Notre-Dame des Affligés à 9h. Arrivée à l'abbaye vers 10h30.

WALHAIN

3-5/6
Kermesse de la Pentecôte. Brocante, marché matinal, jeux pour enfants, animations diverses, sortie de deux géants.

WATERLOO

14/5
Foire aux Artisans de Waterloo organisée dans le Domaine provincial de l'Institut médico-pédagogique et l'Ecole provinciale des Métiers. Accueil de +/- 80 artisans de grande qualité, avec travail de ceux-ci pendant la foire. Animations diverses. La foire accueille l'arrivée des 13.000 Yards de Waterloo, épreuve de jogging regroupant 300 participants.

17/06
Spectacle nocturne sur la butte du lion. à 23h. Avec show laser, cascadeurs, bande sonore, spectacle pyrotechnique et quatre écrans géants pour s'imprégner au mieux de l'atmosphère ambiante. Tél. : 02/375.26.46.

18/06
La reconstitution de la bataille de 1815 de 10 à 12h au pied de la Butte. L'après-midi, dès 14h, défilé des troupes dans les rues de la commune de Waterloo, avec une centaine de fifres et plus de 200 tambours.. Tél. : 02/375.26.46 du lundi au vendredi de 14 à 18h ou 02/354.99.10.

WAVRE

25/6
Procession du Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre vers 9h. Retour vers 12h à l'église de Basse-Wavre.

25/6
Dans le cadre du Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre : accueil des pèlerins de Noville-sur-Mehaigne et des Marcheurs de la Dyle Romane vers 19h. 29e Cavalcade aux flambeaux : départ à 22h30, de la chaussée de Huy. A 23h, place de l'Hôtel de Ville : Grand Feu d'artifice.

Salons - Foires - Marchés

BRUXELLES

21-26/04
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Autotechnica» (halls 4 à 6, 8, patio 9). Exposition internationale de pièces de rechanges, accessoires, outillage et équipement de garage.

25/03-2/04
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Expo printemps» (hall 3). 68e foire commerciale de Bruxelles.

24/03-02/04
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Eurantica - Brussels Antiques Faire», Salon international des antiquités (hall 1).

25/3-2/4
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Salon des Vacances» (halls 3 à 5 et 8), «Salon du Jardin et de la Piscine» (hall 9) et «Expo-Printemps» (hall 6).

03-09/04
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Foire internationale du Livre» (halls 11 et 12) jusqu'au 9 avril.

21-25/4
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Art Actuel» (hall 12).

02-05/06
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Brussels Dog Show» (hall 5). Exposition et concours de chiens de toutes races.

15-18/6
Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «500 antiquaires vident leurs dépôts» (hall 5, patio). 8e grand déballage international d'antiquités, brocante et objets de collection.

Chez nos amis du Luxembourg belge

ARLON

28/05
15 h : fêtes du Maitrank. Tél. : 063/
21.63.60.

BARVAUX

14/04 - 17/04
Grande foire commerciale de printemps sous chapiteau chauffé. Animations extérieures. Le vendredi de 16 à 22 h, les autres jours : de 10 à 22 h. Tél. : 086/21.11.65.

CARLSBOURG (PALISEUL)

29/04
Spectacle *Hervé VILLARD et Pierre GROCOLA* à 19 h. Tél. : 061/
53.49.87.

DURBUY

01/05
Fête des muguet.

ETHE

03-04-05/06
Foire commerciale et artisanale de 10 à 18 h. Animations diverses en journée et en soirée. Tél. : 063/
57.03.68.

FAUVILIERS

05/06
Traditionnel marché de plantes.

GOUVY

22/04
Marche des Bourgeois (6 à 12 km) de 14 à 19 h. Tél. : 080/51.74.56.

04/06
Fête équestre des Amis de la St-Martin. Animations diverses. Tél. : 080/51.74.56.

LAVACHERIE

01 et 02/04
Foire aux vins et produits régionaux. De 10 à 18 h 30. Tél. : 061/68.84.03.

07/05

14 h 30 : fête de la Bonne Dame. Concert promenade avec la fanfare Royale Emulation Ardennaise jusqu'à la chapelle et la source de la Bonne-Dame (Ste Ode). Aubade et dégustation de la tarte «des Vachos». Tél. : 061/68.81.36.

24 - 25/06

Fête du syndicat d'initiative. Tél. : 061/68.87.17.

LA ROCHE

01/04 - 16/04
Exposition du collectionneur Jacques Goijen à la galerie de la F.T.L.B. rue de l'église n° 15. Tél. : 084/
411.011.

LA ROCHE-EN-ARDENNE

08/04 - 30/04
Exposition-vente d'artisanat d'art. Entrée libre. Tél. : 084/43.32.20.

LIBRAMONT

15-16-17/04
Europe gourmande - Salon des produits gastronomiques. de 10 à 19h. Tél. : 02/361.20.90.

MARCHE-EN-FAMENNE

05/06
De 8 à 19 h : marché aux fleurs sur le piétonnier.

NASSOGNE

07/05
50e anniversaire du jour V (8mai 1944). Messe - cortège monument et N.D. des Camps. Tél. : 084/
21.49.08.

08/05 - 19/05

Parcours de la Semois, de sa source à son embouchure, par onze artistes et un scientifique. Projet «*Contrat Rivière Semois*». Tél. : 061/
31.45.68.

28/05

11 h : collégiale : grand messe plus pèlerinage à Saint-Monon et procession des Remuages. Tél. : 084/
21.06.36.

REDU - Village du livre

15-16-17/04
Fête du livre. Des centaines de milliers de livres dans les librairies permanentes et dans les rues du village. De 10 à 18 h. Tél. : 061/
65.65.16.

SAINT-HUBERT

02/06 - 05/06
Air Expo 95. Sous chapiteau : aéromodélisme, constructeurs amateurs d'avions, parachutisme, astronomie,... En extérieur : statique show : aviation moteur, vol à voile, montgolfière, ULM, planeurs,... Baptêmes de l'air. Tél. : 061/22.32.89.

VIRTON

01/05
Fête des Zigomars à la Vallée de Rabais : baptême des nouveaux zigomars, animations. Tél. : 063/
57.89.04.

velopper un nouveau centre d'intérêt au coeur même de la Cité du Maca. Sans parler du développement constant du tissu routier et autoroutier qui place désormais Wavre au coeur d'un remarquable noeud de communications vers Bruxelles, la Région Flamande et les Pays-Bas, vers Namur, le Grand-Duché de Luxembourg et l'Allemagne ainsi que vers Nivelles, le Hainaut et la France. Il n'était donc pas étonnant que le paysage hôtelier change lui aussi beaucoup. Ainsi, vers 1950, Wavre ne comptait qu'une vingtaine de chambres d'hôtel. Trente ans plus tard, en 1980, on dénombrait 60 chambres. Entre 1980 et 1993, c'est le véritable «boom» hôtelier de la Cité du Maca, parallèle à celui du développement économique-touristico-social de la ville brabançonne : Wavre totalise aujourd'hui pas moins de 432 chambres se répartissant dans différentes catégories allant de la chambre d'hôtes simple et sympathique au 4 étoiles luxe. Une véritable explosion de l'offre hôtelière qui - en dépit de ce que l'on a déjà parfois pu entendre ou lire - s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement wavrien global. Un développement que l'on peut encore illustrer par un autre chiffre impressionnant : bon an, mal an, Wavre accueille plus de ... deux millions de visiteurs (y inclus les 1,1 million d'inconditionnels venus à Walibi en 1994) !

Ceci dit, si, à Wavre, l'investissement hôtelier global se monte à près de 1,3 milliard de francs et si ce seul secteur représente plus de 120 emplois directs (auquel il convient d'ajouter la moyenne annuelle de 350 emplois au seul Walibi et environ 350 personnes employées dans la restauration), il faut bien reconnaître aussi que les taux de remplissage ne sont pas toujours à la hauteur des investissements consentis par des particuliers (dans le cas d'hôtels dits «de famille») ou par certaines chaînes solidement implantées comme Comfort Inn et Novotel, par exemple. Lors du forum

de novembre dernier, les responsables des hôtels wavriens estimaient leur taux d'occupation global moyen à - seulement ! - 34,4 %, c'est-à-dire environ 50.000 nuitées (dont 75 % de personnes venant de l'étranger) pour l'ensemble des hôtels au cours de 1994. Croissance par rapport à l'année précédente ? Certes ! Mais ce chiffre, pour encourageant et motivant qu'il soit, ne peut assurément pas garantir une rentabilité effective et une saine gestion. Il convenait donc de réagir. Vite, bien et fort. Ce qui a été fait par la création et la redynamisation d'une «Association des Hôteliers de Wavre» ...

L'Association des Hôteliers de Wavre : vers un nouveau «coup de fouet» ?

Donc, plutôt que de se lamenter chacun de leur côté sur les faibles taux d'occupation de leurs chambres, les principaux responsables hôteliers wavriens, sur proposition des édiles et avec l'active collaboration de Walibi (qui fêtera ses 20 ans cette année) et du Syndicat d'Initiative local, ont décidé de se regrouper et de créer «leur» Association des Hôteliers de Wavre qui regroupe tous les hôtels de la Cité du Maca (à l'exception toutefois de l'Hôtel Marchal) et quelques établissements complémentaires de la toute proche région. Aujourd'hui, les Macas, le Comfort Inn Primevère, le Novotel, le Nouvelle Orléans, le Rocher, la Ferme de l'Hosté, le Domaine des Champs (tous à Wavre) et le Château de Limelette (qui offre notamment des possibilités de balnéothérapie) ont décidé, complémentarément à leur dynamisme commercial individuel, d'unir leurs efforts. Tous ensemble, chacun en respectant sa personnalité et ses spécificités, et en association avec une agence de voyages nivelloise, ils se sont donné pour objectif de valoriser les richesses touristiques, culturelles et sportives de Wavre tout en

sensibilisant les hommes d'affaires comme les touristes à leur potentiel hôtelier spécifique. Un potentiel qui est à même de répondre aux attentes et aux besoins de clientèles fort diverses : si le Comfort Inn prospecte très fort (et avec succès) du côté du Luxembourg ou du Nord de la France, le Novotel entretient d'excellents contacts avec la clientèle néerlandaise. De son côté, le Nouvelle Orléans «ratisse large» et travaille avec nombre d'opérateurs touristiques de notre pays et le Domaine des Champs sensibilise une clientèle de golfeurs venus du Nord. Quant au Rocher et au Château de Limelette, si leur activité essentielle tourne autour des séminaires, le premier commence à attirer une certaine clientèle venue d'Outre-Atlantique et le second joue à fond la carte de la balnéothérapie. Quant à la Ferme de l'Hosté, ses 5 chambres simples mais confortables conviennent parfaitement à celles et ceux qui apprécient ce que l'on appelle les «chambres d'hôtes».

C'est en réalité en 1993 que l'association a vu le jour et, tout de suite, plusieurs actions ont été menées. Notamment la création et la distribution d'un plan de ville mentionnant, bien entendu, les différents hôtels. Ou l'introduction d'une demande en vue d'installer un indispensable fléchage. Demande qui, jusqu'à présent, n'a malheureusement pas encore trouvé écho et concrétisation du côté des responsables communaux wavriens ...

Cependant, il convient d'admettre que les débuts de l'Association des Hôteliers de Wavre furent hésitants et balbutiants. Ce n'est qu'à l'occasion du récent forum qu'elle s'est dotée d'une structure propre et d'une réelle stratégie plus en rapport avec le véritable défi touristique et économique qu'elle se doit de relever. Pour elle-même. Pour la ville de Wavre. Et, plus globalement, pour une bonne partie de la région ...



Le Comfort Inn Primevère, tout près du centre-ville.

Valoriser le patrimoine touristique, culturel et sportif de la région wavrienne

Louis-Philippe Kistenberg, Directeur du Comfort Inn wavrien et Président de l'Association des Hôteliers de Wavre, expliquait récemment : «... Nous voulons que les agences de voyages, fédération touristique, syndicats d'initiative, ... aient dorénavant le réflexe «Wavre» ... Pour ce faire, nous mettons en circulation un dépliant qui propose quatre buts de séjour ou «packages». Le premier est historique et met en évidence les charmes de l'abbaye de Villers-la-Ville, de la collégiale de Nivelles, de Louvain-la-Neuve et de la butte du Lion de Waterloo. Le deuxième package, familial, comprend l'entrée à Walibi et/ou à l'Aqualibi. Le troisième s'adresse aux sportifs avec la mise en service d'un «Pass Sports». Et le quatrième concerne la santé par le biais du centre de balnéothérapie marine du Château de Limelette ...».

Voilà largement de quoi mettre en évidence les possibilités culturelles, touristiques et sportives de Wavre et de toute la région qui s'articule autour de la Cité du Maca. Et c'est sans même parler du tourisme d'affaires; les hôteliers de l'association bénéficiant du développement de tous les zonings (Wavre, Louvain-la-Neuve, ...), mais aussi, pourquoi pas ?, de la proximité de Bruxelles et de Namur. Wavre se situant idéalement entre les deux.

Parallèlement à ces actions menées vers l'extérieur et à la mise en valeur de tout le patrimoine culturel, historique, touristique et sportif de la région, les responsables de l'Association des Hôteliers de Wavre veulent également mener une action de sensibilisation de la population locale et des instances publiques à l'importance du tourisme à Wavre. Tant il est vrai que tout le monde pourra à terme profiter des efforts de promotion assurés par l'association hôtelière : les innombrables restaurants, tavernes

et cafés; les 600 commerces de détail; les 7 salles de cinéma; les nombreuses et variées installations sportives (golf, bowling, tennis, squash, ...); les organisateurs de manifestations culturelles (concerts, expositions, événements folkloriques, ...) jusque et y compris le Théâtre Jean Vilar (à Louvain-la-Neuve) et le Centre Culturel (à Ottignies); ... C'est donc non seulement Wavre, mais également une bonne partie de cette superbe région que l'on surnomme «les Ardennes brabançonnes», qui bénéficiera bientôt des actions de l'Association des Hôteliers de Wavre. A condition, bien sûr, que l'accueil touristique que l'on réservera à tous les visiteurs belges et étrangers, soit parfait.

Il est incontestable qu'il reste un bon bout de chemin à faire dans ce sens mais, pour leur part, les hôteliers réunis au sein de l'Association des Hôteliers de Wavre, ont déjà fait quelques remarquables pas en avant !

Les sgraffites ou l'art dans la rue

par Sarah CAPELLUTO

Au tournant du siècle, gravées, colorées, les sgraffites ornent moult façades des rues de Bruxelles, autorisant le regard admiratif des passants pour un environnement de qualité. Alors, les murs, surtout les façades bordant les rues, induisent un lien entre art et architecture. La maison bourgeoise, miroir de l'habitant, est une construction matérielle et artistique dans laquelle on recherche une esthétique de haut niveau.

Dès le milieu du XIXe siècle, il y eut un courant d'idées universel d'embellissement de la ville considérée comme une *oeuvre d'art ayant l'espace public pour champ d'action*. En 1876, après l'aménagement des avenues du centre au-dessus de la Senne voûtée, l'administration de la Ville de Bruxelles organisa un concours de façades incitant propriétaires, architectes et artistes à meubler ces espaces de constructions esthétiques et artistiques, futurs témoins de l'art contemporain : l'Art, confiné dans les galeries et les salons, descend dans la rue.

Outre son côté fonctionnel, la façade devenait oeuvre d'art à part entière : des formes artistiques et décoratives oubliées furent redécouvertes, toutes les branches de l'art et des métiers de la construction y trouvant à s'exprimer. Tout, de la sculpture de la pierre naturelle aux plus petits objets de décoration forcèrent les techniques nouvelles à s'intégrer dans l'architecture : elles trouvèrent dans la maison, l'édifice public, le bâtiment industriel ... un nouvel espace original où chaque oeuvre d'art intrinsèque était une synthèse de savoir-faire et de créativité.



Hôtel Goblet d'Alviella à Saint-Gilles (photo : Gilles Batz).

L'architecture redevint comme autrefois le carrefour de l'intégration de toutes les formes d'art.

Et l'art descend dans la rue ...

Les origines du sgraffito remontent à l'Antiquité mais c'est surtout dans la seconde moitié du XIXe siècle que cette technique, peu coûteuse, d'embellissement des maisons et monuments connut, en Europe occidentale, un essor lié à l'Art nouveau. Le travail du sgraffite par couches superposées et incision offre une analogie certaine avec la technique de la céramique archaïque grecque et étrusque. Du Moyen-Age, l'Allemagne (en Franconie), le nord de l'Italie centrale - la chapelle Castellani à S. Croce (fin du XIVe siècle) - conservent des témoignages de décorations murales gravées à l'enduit.

La Renaissance toscane fut essentielle à l'histoire du sgraffite dont elle définit les caractéristiques techniques et artistiques de cette autre espèce de peinture qui est à la fois peinture et dessin utilisé uniquement pour le décor des façades de maisons et de palais qu'on exécute plus rapidement de cette façon. Il résiste bien à l'eau car les contours ne sont pas dessinés au charbon ou avec une autre matière de ce genre, mais tracés au fer par l'artiste. (Giorgio Vasari, architecte, peintre florentin - 1568). De l'italien *graffitare*, gratter, le Sgraffito datant de la Renaissance italienne, n'est pas autre chose que la gravure du trait caractéristique d'un dessin dans une couverture de stuc à base de chaux, encore fraîche, appliquée en mince épaisseur sur un enduit de ciment noir. Cette couche de stuc, d'un blanc



Maison rue G. Moreau 170 (photo : Gilles Batz).

jaunâtre généralement, est propre à recevoir, tant qu'elle est fraîche, des applications de couleurs diverses suivant les procédés usités pour la fresque. Un sgraffito n'est donc pas autre chose qu'une fresque affirmée par un tracé creux. (Adolphe Crespin). Un autre procédé, plus adapté aux grands dessins, consiste à superposer une série d'enduits colorés (3 ou 4) et d'enlever en gravant plus ou moins profondément en fonction du ton que l'on veut faire apparaître, le ou les couches successives. Sous sa forme la plus simple, le sgraffito est monochrome mais il peut devenir polychrome en combinant le trait incisé et une mise en couleur de la couche supérieure suivant le principe de la fresque ou toute forme de peinture à sec. Après 1550 naissent les thèmes figuratifs.

Le début du XVI^e siècle voit l'apparition de spécialistes de la décoration en grotesques (1) auxquels on doit quelques unes des plus spectaculaires façades florentines en sgraffites : palazzo Lanfredini, palazzo Sertini, palazzo Vitelli alla Cannoniera à Città di Castello...

A Rome, la mode des façades en sgraffito, inspirée des vestiges antiques, n'apparaît que vers la fin du XVe siècle convoquée par les grandes familles d'origine toscane liées aux papes Medicis.

Après son apogée, au premier tiers du XVI^e siècle, elle cèdera la place à la fresque monochrome, *grisaille*, de tradition lombarde. Contrairement à la Toscane, ce sont surtout les bâtiments anciens, en matériaux pauvres, qui en bénéficieront avec une concentration toute particulière sur les axes consacrés aux processions et entrées solennelles reliant le Vatican à la ville laïque. Depuis l'Italie, au XVI^e siècle, le sgraffito partira à la conquête de la

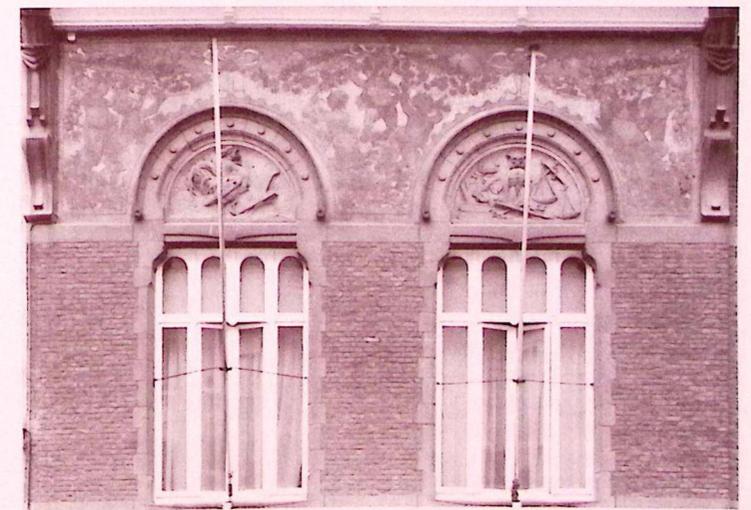
(1) grotesques : composition ornementale complexe, souvent symétrique, inspirée des décorations découvertes à la Renaissance dans les ruines des monuments antiques italiens, qui mêle principalement des éléments floraux, des motifs d'architecture et des animaux réels ou fantastiques.



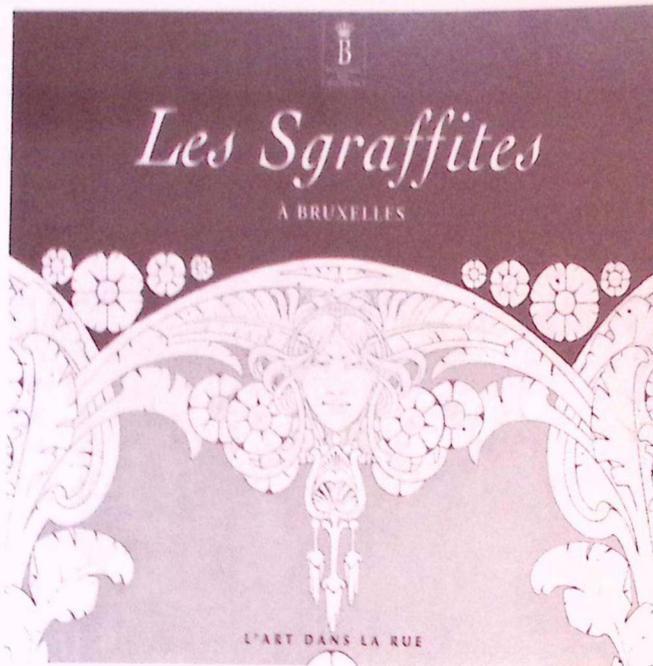
Maison rue Faider, 83 (photo : Gilles Batz).

Suisse (ancienne Engadine autour de Saint-Moritz) dont le climat sec favorise la conservation, l'Allemagne, l'Autriche, une partie des régions d'Europe de l'Est et diverses régions rurales où sa pratique va perdurer jusqu'au XX^e siècle. Utilisés dans le passé en frise, ornementation de piliers et pilastres, fresques pour la décoration de gran-

des façades aveugles, les sgraffites remplissant les espaces inoccupés joueront un rôle central dans les pays germaniques. L'architecte allemand Gottfried Semper (1803-1879) l'utilisera dès le premier tiers du XIX^e en substitut à la paroi elle-même au théâtre de Dresde, l'Institut Polytechnique de Zurich et plusieurs constructions privées.



Ecole primaire rue Lockenghien 16 (photo : Gilles Batz).



Groupe scolaire rue Jbsaphat 229-241 (photo: Gilles batz).

Le renouveau de cette technique dans la seconde moitié du XIXe siècle début du XXe touche la plupart des pays de l'Europe occidentale où elle prendra des visages spécifiques liés à un grand nombre de variantes dans le choix des moyens et des matériaux. En Angleterre, à partir de 1870, elle se greffe sur l'extraordinaire essor de la polychromie architecturale de l'époque victorienne et le mouvement Art & Crafts qui y voit une technique délivrée des poncifs de la tradition académique. Dès 1887, influencé par les mosaïques paléochrétiennes et les tapisseries médiévales, Heywood Sumner (1853-1940) conçoit un nombre impressionnant d'intérieurs d'églises entièrement recouverts de sgraffites. L'Italie prendra plus de temps pour renouer avec sa propre tradition ravalée au rang d'art mineur.

C'est également par l'architecture d'inspiration classique que le sgraffite viendra à Bruxelles autour

de 1880, l'utilisation de la couleur lui apportant une révolution. Le sgraffite par la gravure de lignes ou le grattage de surfaces sera complété par le procédé de la peinture à fresque qui, outre un effet de profondeur dans le dessin, induira une gamme de couleur élargie. Il n'est donc pas étonnant que, mêlé à l'Art Nouveau naissant, le sgraffite venu de la Renaissance connaisse une nouvelle apogée.

Le sgraffite peut aussi être enseigné publicitaire sur la façade d'un magasin, d'un bâtiment public, d'un atelier ou d'une fabrique mais la plupart du temps, il est frise sous la corniche, cartouche sous les fenêtres ou entre deux étages, motif décoratif du pignon, parfois décoration intérieure.

Le sgraffite à Bruxelles

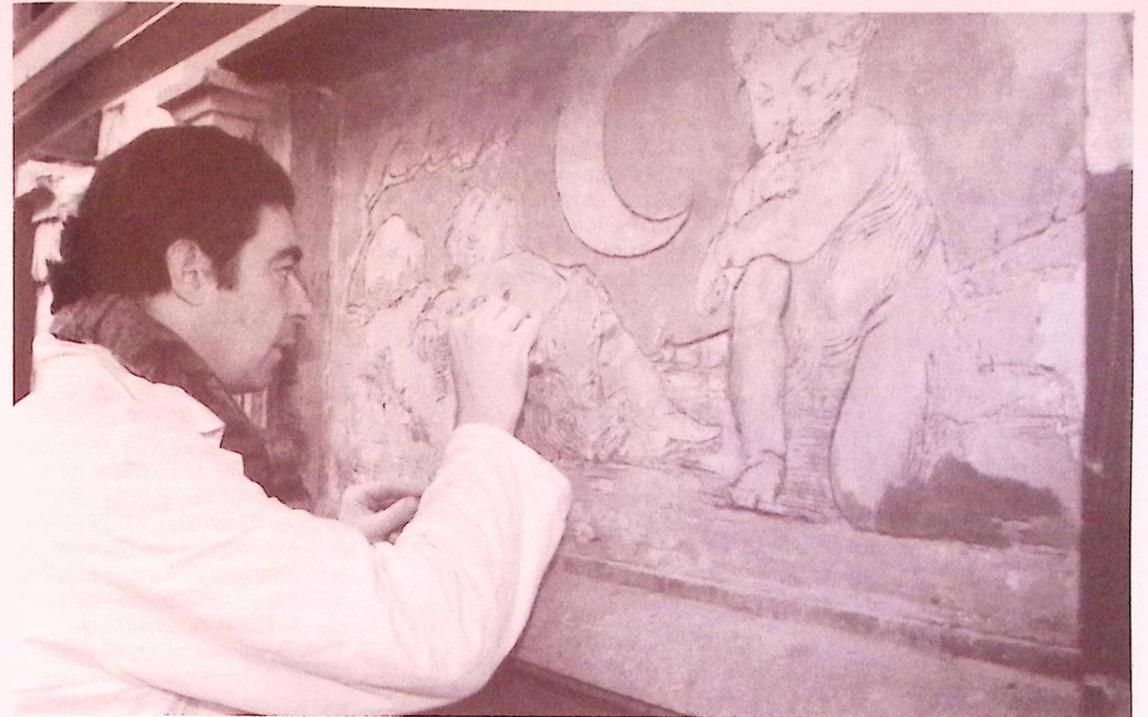
Au XVe siècle, le célèbre et raffiné travail à l'huile sur chevalet reste le mode d'expression de la plupart des peintres. Si la décoration en

trompe-l'oeil se propage à partir du XVIIIe siècle, les peintures extérieures sont très marginales dans la ville. L'évolution au XIXe siècle de l'architecture belge, la décoration de la maison individuelle plus souple que les immeubles à appartements, jouèrent un rôle important dans le développement de l'Art Nouveau et du sgraffite. L'influence italienne apparaîtra à différents niveaux : dans le choix des motifs, la gamme chromatique, le mode d'insertion dans la structure architecturale...

À Bruxelles, la première réalisation majeure décorée de sgraffite mêlé à l'emploi discret et judicieux de la mosaïque est sans doute l'hôtel du sénateur Goblet d'Alviella, 10 rue Faider à Saint-Gilles. Influencé par son antérieur voyage en Italie, Octave Van Rysselberghe (1855-1929) construisit cet hôtel de maître en 1882. Une frise en sgraffite, évocation de l'eau en tant qu'élément, dessinée par le sculpteur Julien Dillens, exécutée par Jean Baes dans le respect du noir-blanc traditionnel de la Renaissance italienne, sert de séparation entre le premier et le second étage sur toute la largeur de la façade. Le sgraffite du panneau central du second étage montre une représentation de l'Architecture ou *Rectitude*, présageant l'Art Nouveau.

Ernest Acker (1852-1922) devra attendre 1892 pour réaliser 229 chaussée de Charleroi ce qui constitue, encore aujourd'hui, la première façade entièrement en sgraffite de l'architecture bruxelloise, façade qui nécessitait une restauration méritée.

Précurseur, l'architecte Jean Baes (1848-1914) et son frère le peintre-décorateur Henri Baes sont un autre chaînon important de la technique utilisée pour la restauration de l'extérieur de l'église néo-classique Saint-pierre à Uccle en 1884, puis pour son chef-d'oeuvre, l'intérieur du Théâtre Flamand (1883-87). Dans sa maison personnelle de la rue Van Moer, six petits panneaux surmontent chacune des fenêtres



Une restauration en cours (photo de l'auteur).

symbolisant la *nuît* et le *jour* au premier étage, les quatre éléments - *air, terre, eau, feu* - au second étage tandis qu'un lourd sgraffite court sous la corniche sur toute la largeur de la façade.

Un second grand courant - médiéval - caractérise le sgraffite : la maison 48 rue du Lac construite en 1888 par l'architecte Ed. De Vigne en est un témoignage.

Hankar, Crespin et la naissance de l'Art Nouveau

La collaboration de l'architecte Paul Hankar (1859-1901) et du décorateur Adolphe Crespin (1859-1944) dans la maison personnelle de Hankar, 71 rue Defacqz à Saint-Gilles, en 1893, va associer directement le sgraffite à la naissance de l'Art Nouveau bruxellois. Le sgraffite s'y développe essentiel-

lement dans les zones de remplissage sans rôle constructif. L'impact des sgraffites de l'hôtel Hankar sera d'autant plus important qu'il est suivi d'une succession de maisons qui en prolongent le style et les thèmes : les deux hôtels Zegers-Regnard 381 et 383 avenue Louise, les trois maisons Hanssens 13-15 et 47 avenue Ducpétiaux à Saint-Gilles, la pharmacie Peeters 6-8 rue Lebeau à Bruxelles, la boulangerie Timmermans chaussée de Wavre... Père de l'école belge des graffistes, premier artiste se consacrant prioritairement au sgraffite avec une esthétique précise, Crespin stigmatisera une étroite collaboration entre toutes les disciplines artistiques : *l'architecte pour concevoir puis commander à ses collaborateurs en connaissance de cause, le sculpteur et le peintre pour comprendre ce que le maître de l'oeuvre est en droit d'attendre de leur collaboration...* L'art déco-

ratif doit compléter l'architecture sans lutter avec elle.

Infidèle, Hankar édifiera un hôtel particulier rue Defacqz pour le peintre Albert Ciamberlani qui concevra lui-même la composition symboliste qui couvre une grande partie de la façade. Seules quelques vieilles photos donnent encore une idée de la richesse de sa force décorative.

Privat Livemont et la culture symboliste

Après l'expérience exceptionnelle de l'hôtel Ciamberlani, c'est Privat Livemont (1891-1936) qui poursuivra l'introduction de la figure humaine et des thèmes symbolistes dans le sgraffite : maison avec atelier du peintre Albert Ruytinx rue Volger à Schaerbeek, maison 6 place des Bienfaiteurs à Schaerbeek, jardin d'enfants rue Locquenghien à Bruxelles ... dans

la maison 83 rue Faider, sgraffite encadrant une fenêtre de chambre à coucher rend une allégorie du sommeil au style Art Nouveau. L'autre facette du travail de Privat Livemont est sa collaboration avec l'architecte Henri Jacobs (1864-1935) dans la création d'un réseau d'établissements scolaires communaux modèles sous l'impulsion du mouvement laïque. Par la qualité de l'agencement et de la décoration - art total adapté aux endroits spécifiques -, les promoteurs voulaient contribuer à la définition d'un enseignement progressiste dégagé de l'image de l'école traditionnelle : groupe scolaire rue Josaphat et rue de la Ruche à Schaerbeek, Athénée E. André 58 rue des Capucins à Bruxelles, groupe scolaire F. Govaerts 25 rue E. Willame à Auderghem.

Paul Cauchie et l'apogée du sgraffite

Les possibilités au départ limitées de cette technique furent perfectionnées par l'ingéniosité des artisans du XIXe siècle : Paul Cauchie (1875-1952) concevra pour chaque façade une oeuvre unique en relation avec la symbolique émanant de l'architecture. Il incarne le mieux l'apogée et le succès du sgraffite Art Nouveau dans la décoration intérieure ou extérieure de nombreux bâtiments à travers la Belgique dont près de deux cents dans la capitale.

Fortement marqué par les tendances abstraites de la Sécession viennoise et de Mackintosh, il concrétise son succès dans la construction de sa célèbre maison-atelier 5 rue des Francs à Etterbeek (2). Reprenant les thèmes maison-tour et façade-affiche de Hankar, il conçoit une façade à la limite de l'architecture et de la peinture, presque entièrement couverte de sgraffites : huit gracieuses silhouettes féminines symbolisant différentes disciplines artistiques se partagent symétriquement l'espace autour de la fenêtre circulaire.

(2) voir Brabant-Tourisme décembre 1993 : Histoire d'amour, «par nous, pour nous» : la Maison Cauchie.

A côté de quelques compositions monumentales - la Grande Maison Blanche chaussée de Waterloo et le Palais de l'Alimentation chaussée d'Ixelles aujourd'hui disparus, le travail de Cauchie se fait généralement sur des petits panneaux d'un mètre carré. Au 47 rue Malibran, un sgraffite anecdotique, inhabituel chez Cauchie, montre menuisiers, maçons, apprentis et tailleurs de pierre construisant une maison qui renvoie à l'architecture de manière très intéressante.

Architectes et sgraffite

Salué unanimement par les architectes, la bourgeoisie et la critique, le sgraffite envahit des centaines de bâtiments dans Bruxelles. Dès 1895, Louis Cavens propose de créer une section sgraffite au sein de l'Association pour l'art appliqué à la rue et publie une brochure où il vante les avantages de la nouvelle technique qui envahit la capitale. Pour la seconde génération d'architectes qui commence à travailler peu avant 1900, le sgraffite est un procédé décoratif peu onéreux, solide, facile d'entretien, valorisé par des ateliers spécialisés. En dehors de Victor Horta, Paul Vizzavona et quelques autres, la liste de ses adeptes est longue. Ernest Blérot (1870-1957) utilisera les sgraffites sur la moitié de la petite centaine de maisons qu'il construisit entre 1898 et 1910. Le répertoire floral des 19 maisons de la rue Vanderschrick à Saint-Gilles dévoile la virtuosité formelle et le caractère intuitif de tous les éléments décoratifs utilisés. Gustave Stauven (1878-1919) transposa dans la technique du sgraffite un répertoire ornemental abstrait original semblable à celui des autres éléments décoratifs - bâtiment à l'angle de la chaussée de Wavre et de la rue Peter Benoît à Etterbeek - tandis que Gabriel Van Dievoet (1875-1934) réalise ses premiers travaux vers 1897 et connaît son apogée vers 1900-1904 avec environ 25 projets par an puis son activité diminue jusqu'à disparaître vers 1910.

Entretien et restauration

La durée normale de conservation des sgraffites arrivant pratiquement à son terme, rares sont ceux qui ont gardé intactes leurs superbes couleurs d'origine. Longtemps les enduits furent des surfaces à sacrifier, même décorés d'une peinture à fresque. A l'origine protection du bâtiment, les sgraffites devinrent ornementation pure et décoration figurative. La seule façon de conserver un sgraffite de façade est de retrouver son rôle initial dans la composition architecturale tout en tenant compte de la patine actuelle. Tant du point de vue technique qu'esthétique, la restauration des sgraffites est très proche de celle des peintures murales : elle doit être confiée à des spécialistes, une profession qui en compte actuellement fort peu. Restaurer se résume chaque fois aux mêmes traitements mais avec des modalités d'exécution qui varient : nettoyer, fixer, consolider, boucher les trous, retoucher, poser éventuellement une couche de protection. Rarement attribuée à une cause unique, la dégradation des sgraffites (plaques d'usure, croûtes noires ou écaillage de la couche supérieure de l'enduit) due aux dommages naturels (soleil, intempéries, vent, vieillissement) est accélérée par les dégradations causées par l'homme. L'entretien ou restauration préventive est sans conteste aussi important que la restauration proprement dite. Dans notre capitale de nombreux sgraffites souffrent d'un réel manque d'entretien. Le propriétaire de sgraffites sains peut contribuer à leur entretien en évitant de mouiller les sgraffites pendant le lavage des vitres, les protéger lors du ravalement de la façade, de la peinture des boiseries et feronneries, contrôler régulièrement l'état de leur surface, faire appel à temps à un spécialiste... La conservation du patrimoine architectural dépend du comportement réfléchi de chaque citoyen.

Sources : Fondation Roi Baudouin : les Sgraffites à Bruxelles.

Le Tourisme littéraire en Brabant wallon...

OHAIN

par Emile POUJON
Président de l'Association royale
des Ecrivains wallons.

On le situe aisément à quelques kilomètres à l'est de la Butte du Lion de Waterloo. Ce village est l'une des composantes de l'entité de Lasne. L'endroit est apprécié pour son charme, son pittoresque, son calme. On y trouve un château qui a sa place dans notre histoire nationale. Autrefois proche de la forêt de Soignes, il fut choisi en 1568 pour l'organisation d'un complot visant à supprimer le tyran Duc d'Albe. Ce dernier y passait lorsqu'il se rendait au prieuré de Groenendael pour la Semaine Sainte. Avant de passer à l'action on s'aperçut qu'un membre de la bande de Beusart avait fui. On se dispersa dans la nature mais Jean de Beusart fut appréhendé et écartelé au Sablon le 13 juin suivant. Le château est une construction ancienne avec salle voûtée en pierre et baies à quatre lumières.

Le château avoisine la vaste place publique d'Ohain bien arborée. Au n° 9 de la rue qui la relie à l'église Saint-Etienne se trouve une pharmacie qui a sa place dans notre histoire littéraire. C'est là, en effet que chez son grand-père est né le 21 mai 1848 Robert Goffin qui fut poète, romancier, essayiste, critique, historien,.... Il fréquenta l'école primaire d'Ohain et c'est dans un milieu campagnard qu'il s'ouvrit à la poésie. Très tôt car des poèmes sont datés de 1912. De sa jeunesse il a parlé à plusieurs reprises notamment dans «Entrer en poésie» paru en 1948. Il y dit l'influence exercée par son grand-père qui avait connu Victor Hugo parcourant la morne plaine. Descendant d'un



La Maison Communale, d'Ohain (photo : A. Kouprianoff).

colonel de l'armée impériale, il lui communiqua son admiration pour l'empereur et son amour de la France. Albert Goffin mourut en 1912 tandis que son petit-fils poursuivait ses études secondaires qu'il termina à l'athénée de Saint-Gilles où, en rhétorique il eut comme compagnon Paul-Henri Spaak et Paul Delvaux. Il s'inscrivit à l'U.L.B. en 1919, y fera des études de droit et commença une carrière d'avocat à la cour d'appel de Bruxelles. Goffin n'avait pas pour autant abandonné la littérature. Un premier recueil «Le Rosaire des jours» parut en 1918. Il fréquente les cercles littéraires et écrit des articles sur le jazz, les premiers en Europe. Réfugié aux U.S.A. en 1940 il publia la première «Histoire du Jazz» en 1946. Toute sa vie il se passion-

nera pour la musique syncopée tout en publiant des recueils de poèmes, des romans, des essais divers. Il nous laisse une oeuvre considérable d'un grand intérêt. Goffin sera académicien, président du P.E.N. club français, vice-président du P.E.N. international. Toute sa vie il sera particulièrement attaché au «dernier village de la Latinité». C'est pourquoi et selon son désir, il repose au cimetière d'Ohain en compagnie de sa chère épouse Suzanne.

Edmond Vandercammen et Robert Goffin sont contemporains, ont fréquenté la même école et ont connu le même instituteur. Ils furent tous deux membres de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises de Belgique.



Edmond Vandercammen (photo : fournie par l'auteur).

Edmond est né à Ohain le 8 janvier 1901. Sa maison familiale existe toujours au chemin de l'Alouette n° 6. Une plaque a été apposée sur sa maison natale le 28 mai 1981. Nous étions de nombreux écrivains à assister à cette inauguration car Edmond comptait de nombreux amis. Ce fut l'occasion, par les discours et par les lectures de textes de rappeler combien le poète était attaché à son village, à son enfance paysanne, à la terre brabançonne qu'il magnifia dans de nombreux poèmes. Son oeuvre abondante atteste non seulement qu'elle est profondément humaine mais encore qu'elle a connu d'autres sources d'inspiration comme les splendeurs de la mer, la femme aimée, Anna. Quelques jalons dans son oeuvre : «Innocence des solitudes» (1931) - «Faucher plus



Robert Goffin (photo : collection AML).

Le château d'Ohain (photo : A. Kouprianoff).



près du ciel» (1954) - «Le chant vulnérable» (1972) «Pouvoir de Flamme» (1977).

Vandercammen fut aussi un hispanisant qui a traduit de nombreux ouvrages espagnols ou sud-américains, ce qui le lia d'amitié avec de nombreux poètes de ces pays.

Edmond Vandercammen est décédé le 28 mai 1981.

Le poème qu'il consacra à son «village» se termine ainsi :

«Village blanc de mon enfance, reprenez

Ma peur avec la mort, ma peur avec la vie

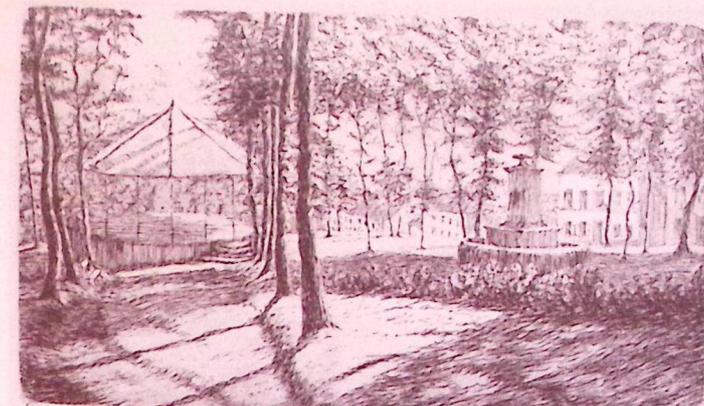
Cette peur de toujours respire sans savoir.»

Ohain se souvient aussi des séjours de Charles Plisnier de 1933 à 1935, dans sa maison baptisée «El Gayî» qui tire son nom d'un volumineux noisetier qui ombrage toujours cette maison. Il y venait les week-ends et davantage pendant l'été. Notons que «Mariages» parut en 1936 et qu'il reçut le prix Goncourt l'année suivante. C'était la première fois qu'il était attribué à un écrivain qui n'était pas de nationalité française. «El Gayî» se trouve au 29 de la rue de la Marache à mi-côté en direction de Waterloo. Bien des écrivains tels Roger Bodart, et Charles Bertin y furent accueillis. D'autres écrivains firent des séjours à Ohain, par exemple Lucien Christophe, Jules Supervielle. Le journaliste académicien Albert Guislain y a possédé une maison.

On peut d'Ohain rayonner dans les villages environnants tous accueillants, séduisants, intéressants. Il y a bien sur aussi le Champ de Bataille du 18 juin 1815 ...



La vallée de Smohain (photo : F.T.B.W.).



A la place d'Ohain III

La place d'Ohain (gravure de Daniel Van Cutsem).



Charles Plisnier (photo : collection AML).

Prestigieuses demeures du Brabant (13)

Le Palais de Justice de Bruxelles (1866-1883)

par Josée GEORIS

Notre série d'évocations des prestigieuses demeures du Brabant se poursuit par la présentation d'une bâtisse imposante, grandiose s'il en est : le Palais de Justice de Bruxelles. Il s'agit du plus grand Palais de Justice au monde ! Les belges auraient-ils souvent maillé à partir avec l'Appareil Judiciaire de leur pays ? Son emplacement bien étudié - à nouveau la griffe de Léopold II se manifeste ! - ses dimensions imposantes (150m X 160m), son aspect inclassable en feront un sujet de bien des dithyrambes et d'autant de critiques. Personne n'a encore pu définir exactement ce monument, inauguré le 15 octobre 1883, ni le ranger parmi les chefs-d'oeuvre ou parmi les extravagances de l'architecte.

C'est notre grand Roi bâtisseur, Léopold II, qui a voulu la construction du Palais de Justice. Une anecdote : l'entrée du Palais a été prévue, à l'origine, rue des Minimes. L'accès actuel concourt incontestablement au sentiment de gravité et de respect du lieu.

XIXe : le siècle des changements

Ce siècle a connu une période d'activités extraordinaire et de changements importants qui se sont manifestés dans des domaines aussi variés que ceux de l'art, de l'architecture, de l'industrie et de la politique.

Dessin original de Poelaert (document : M. de Jonghe d'Ardoye).

Notre pays a occupé, au cours de ce siècle, une place prépondérante dans l'évolution de l'architecture en Europe. Le génie créateur de notre compatriote Victor Horta, a incontestablement été à la base de l'avènement d'une nouvelle conception de la construction. Conception étonnante à plusieurs points de vue et qui avait largement dépassé nos frontières.

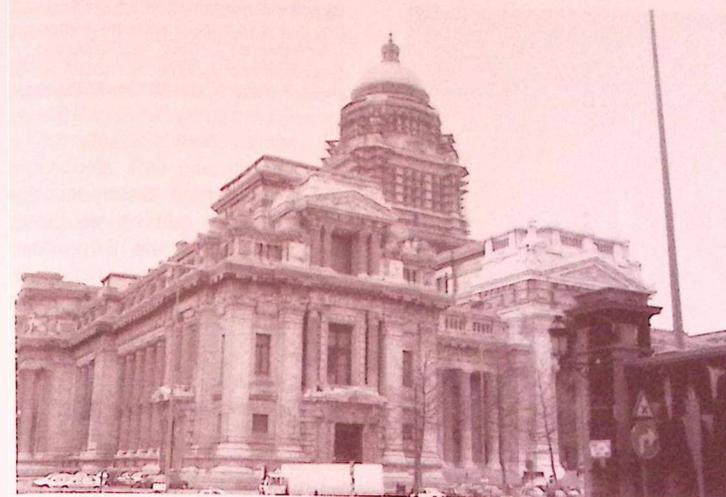
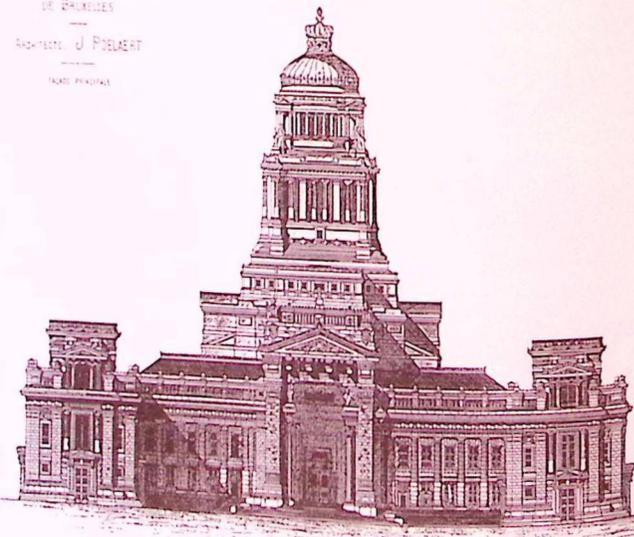
Le domaine de l'art a également connu une évolution importante au cours de ce siècle, que se soit en Europe mais aussi chez nous, dans notre petite Belgique ! Nous avons eu de grands artistes. Qu'il nous suffise de nommer : Evenepoel, Laermans, Mellery, Meunier, Minne, Oleffe, Portaels, Schirren, Spilliaert, Strebelle, Thevenet, Van De Woestyne, Van Holder en peinture.

Geefs, Meunier, Picault, Rousseau, Van Rysseberghe en sculpture. Leurs oeuvres respectives, du moins certaines, faisaient partie du patrimoine artistique du Brabant unitaire.

Le domaine économique et industriel a pris un essor considérable. En quelques années, un changement radical s'est opéré, bouleversant les mentalités, les habitudes, les façons de produire, de fabriquer. Le mode de transport des matières premières ainsi que des produits finis s'est amélioré avec l'apparition du chemin de fer et l'amélioration de nos voies navigables.

Une autre optique sociale a vu le jour afin de sortir le prolétariat de la misère inhumaine dont les principales victimes étaient les enfants.

NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE
DE BRUXELLES
ARCHITECTE J. POELAERT
TRAJET PRINCIPAL



On réalise facilement, en voyant cette photographie, que ce bâtiment soit le plus grand Palais de Justice au monde. («Le Soir - Bruxelles», photo : René Breny).

L'historien Moke disait du siècle dernier : «Non seulement les marques antiques de la hiérarchie ont complètement disparu, mais le temps n'a même pas respecté les habitudes locales regardées jadis comme caractéristiques... L'invasion des modes nouvelles n'a été ni moins rapide ni moins complète et, à l'exception des classes inférieures, la ville entière emprunte

aujourd'hui ces lois et ces modèles de toilette que suit la moitié de l'Europe. Les fêtes publiques, les bruyantes et populaires kermesses s'en vont chaque jour ou prennent une physionomie moderne. L'élégance française, la richesse et le confort anglais ont succédé dans la vie privée à la régularité sévère et à l'ordre minutieux des anciennes familles. Bruxelles n'est plus une cité brabançonne, c'est une capitale européenne et ses vieux habitants ne la reconnaîtraient plus si leur tombeau pouvait s'ouvrir après un demi-siècle. «L'esprit d'un siècle résumé en quelques lignes !

Joseph-Philippe Poelaert. Architecte du Palais de Justice

C'est dans une famille apparemment aisée, logée au Marché au Charbon, que naquit le 26 mars 1817 Poelaert. Son père Jean-Philippe convola en justes noces, à Bruxelles, le 1er février 1815 avec Isabelle Stas. Divers titres sont attribués au père Poelaert dans les actes officiels : maçon, maître-maçon, tailleur de pierre, entrepreneur de bâtiments, architecte, un des meilleurs constructeurs de son temps. Quoi qu'il en soit, le jeune Joseph dès son enfance, est



Au détour d'un couloir, l'on découvre une sculpture représentant la Justice tenant d'une main la balance, de l'autre le glaive. Souvent, la Justice est représentée les yeux bandés. (photo : Josée Georis).

familiarisé avec tout ce qui touche à la construction.

Les textes manuscrits laissés par Poelaert, très soignés, d'une forme parfaite et d'une grande qualité calligraphique - malgré son jeune âge - donnent l'impression qu'il fut un bon élève très attentif ! L'on ne possède pas de renseignements au sujet de sa prime enfance. Toutefois, c'est le 15 octobre 1836, que son père le présente à l'inscription à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. L'on peut supposer que le père fut également élève naguère de cette institution. Il enverra également le frère cadet de Joseph, Victor à l'Académie lorsqu'il aura atteint sa dix-neuvième année. Dans la plupart des familles à cette époque, il était d'usage que les fils poursuivent, embrassent la même profession que le père.

Chose étrange, on ne retrouve aucunes traces du nom de Joseph Poelaert, les années suivantes à l'institution de Bruxelles. Les études d'architecte durent cependant plusieurs années.

A cette époque, c'est François-Joseph Navez, chef incontesté de l'école néoclassique de la peinture belge du XIXe siècle, qui est alors



Une photographie de Joseph Poelaert, né le 26 mars 1817 et décédé le 3 novembre 1879. Un visage que les personnes s'intéressant à la psycho-morphologie pourront étudier. (photo : Archives du Palais de Justice de Bruxelles).

directeur de l'Académie des Beaux-Arts : elle compte 480 élèves. Joseph Poelaert s'initie à l'architecture aux cours donnés par Tilman-François Suys qui a cinquante-trois ans. C'est le fils de Suys qui a conçu les plans du Botanique, plans dont s'est inspiré l'architecte Pierre-François Gineste pour la réalisation de ces superbes serres. Poelaert suit également les cours d'Auguste Payen qui lui, n'a que trente-cinq ans.

Poelaert et ses professeurs

Tilman-François Suys avait été formé, sous l'Empire, à l'école de Charles Percier et de Pierre-François Fontaine. Percier, architecte français, né à Paris en 1764 mort en 1838, était l'ami et le collaborateur de Pierre-François Fontaine. Architecte également, il est né à Pontoise en 1762, mort en 1853. Il a travaillé au Louvre. On leur doit l'Arc de Triomphe du Carrousel à Paris.

Tilman-François Suys est architecte officiel du roi Guillaume Ier, lorsque éclatent les événements de 1830. Quant à Auguste Payen, il se fera surtout un nom à l'administration des Chemins de fer étant, en même temps que professeur, architecte au Service des Travaux de la Ville de Bruxelles. Il venait de dresser les plans pour la construction des pavillons de l'octroi. Ces bâtisses établies aux différentes portes d'accès de Bruxelles, contrôlaient l'entrée des marchandises venant des faubourgs vers le centre-ville. C'est dans ces pavillons qu'étaient implantés les services chargés de percevoir les taxes «d'entrée». Celles-ci furent supprimées par Frère-Orban en 1860.

Poelaert apporte le changement

Malgré que la Belgique dès 1830, soit consciente de son existence, de son authenticité, à Bruxelles, en matière architecturale, c'est encore et toujours l'École des Beaux-Arts



de Paris qui prévaut. Notre pays compte de remarquables constructions, toutes imprégnées de ce classicisme, de cette sobriété de style. Il en est ainsi depuis le XVIIIe siècle. La Place Royale et ses abords - que nous avons déjà évoqués à plusieurs reprises - sont l'exemple type de cette conception. Réalisation due ici, aux architectes français Barré et Guimard. En 1844, cet état de chose désole Monsieur Alvin, secrétaire de l'Académie.



Un cadre doré avec le portrait de Philippe le Bon se trouve dans la salle des audiences solennelles de la Cour de Cassation. La décoration y est superbe : le mobilier est en imitation d'ébène. (photo : Josée Georis).

démie. Lors d'une distribution de prix il souligne que «quelquefois, les jeunes gens de Bruxelles, esclaves d'un préjugé, vont au loin et à grands frais chercher une instruction qu'ils pourraient trouver si facilement chez eux. Ces préjugés existent d'ailleurs encore chez nous actuellement dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique, des arts plastiques. Nous avons pourtant chez nous, de jeunes espoirs et des talents confirmés. Prenons-en, une fois pour toute, conscience. Un peu de... chauvinisme que diable ! Cela ne nous fera pas de tort, ni aux artistes non plus, par voie de conséquence ! A Bruxelles comme à Paris, l'enseignement de l'architecture est basé sur ce que l'on appelle aujourd'hui «le système des Beaux-Arts». C'est-à-dire, composition architecturale mais aussi, copie et études des styles antiques. Quelle fut l'option de Poelaert dans ses réalisations ? Il semble, au vu de ses oeuvres, qu'il ait eu l'intention de se démarquer des grands noms de l'architecture officielle. Y est-il parvenu ? Quoi qu'il en soit, ses constructions ont des proportions et des aspects hors du commun. Nous vous l'avons dit, nous possédons peu de renseignements sur ses années d'études à Bruxelles ni sur d'éventuels séjours à Paris pour parfaire ses connaissances, pénétrer le monde architectural et surtout participer à l'intense foisonnement de ce centre des arts. Monsieur Martiny, Président de la Commission Royale des Monuments et

La salle où se rencontrent les juges, avant de se réunir dans la Salle des audiences solennelles de la Cour de Cassation. C'est ici, que la décision de faire de Bruxelles la Capitale de l'Europe, a été prise. (photo : Josée Georis).

êtes, lors de recherches à l'École Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - section architecture - n'a jamais vu apparaître le nom de Poelaert. Que se soit dans les registres matricules ou dans les collections de dossiers individuels. Pas plus de Poelaert dans les sous-séries : Beaux-Arts, Archives privées, «Bâtiments civils» ou «Divers».

Historique de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles

C'est en 1814, qu'est née à Londres l'Union Hollando-Belge avec Bruxelles et La Haye comme capitales alternatives. Union ratifiée à Vienne en 1815, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Le roi Guillaume Ier à qui revint la couronne de cette nouvelle entité nationale, a voulu étendre aux provinces méridionales le bénéfice de la loi hollandaise de 1806 sur l'enseignement. Dès lors, tous les jeunes Belges - du moins ceux qui n'étaient pas de conditions modestes - eurent ainsi l'occasion d'apprendre à lire, à écrire et à calculer.

Guillaume Ier avait un programme ambitieux destiné à promouvoir l'économie, le commerce, l'industrie dans nos régions. (Voir notre article «Le Palais des Académies» (12 décembre 1994). Toutefois, l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture qui accueille Poelaert en 1836, a pris récemment le titre d'Académie «Royale» par arrêté du 11 décembre 1835. Après trois ans de discussions, le Conseil de Régence décide qu'à partir du 1er janvier 1836, l'enseignement de cette institution serait réorganisé. Chance inouïe pour Poelaert et ses condisciples élèves architectes, ils bénéficieront les premiers de ce changement. Ils suivront les cours de deux professeurs de composition architecturale, des cours d'enseignement secondaire, des principes de l'architecture, de géométrie et de physique mécanique. Les élèves apprendront



La Salle des Pas Perdus du Palais, imposante par ses dimensions, a été foulée par de nombreux citoyens belges depuis 1883. (photo : archives du Palais de Justice de Bruxelles).

également la perspective et le dessin linéaire.

Comme l'écrit Monsieur Martiny, dans le très beau catalogue édité par le Crédit Communal à l'occasion de l'exposition «Poelaert et son temps»; «c'est là, offerte aux candidats architectes encore une bien timide ouverture à l'étude de la résistance des matériaux annoncée par la découverte de l'ingénieur français Louis Navier, seize ans auparavant, de la mise en équation de la déformation des corps solides dont le développement verra petit à

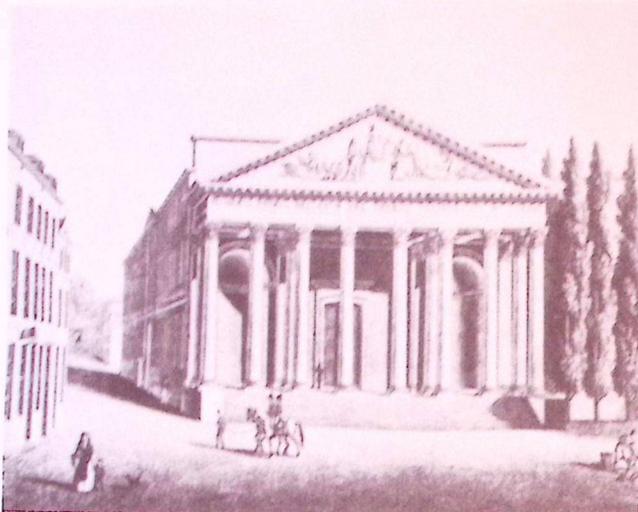


petit la nécessité d'abord, l'obligation légale ensuite, pour l'architecte, de s'adjoindre les services d'un ingénieur». De nos jours encore, l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles jouit d'une excellente réputation et dispense un enseignement de qualité.

Le Roi Léopold II veut un palais de justice

Le quartier du Sablon n'a pas toujours eu l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Tous les monuments importants de Bruxelles, sont à l'origine de modifications du tracé de l'ancienne voirie moyenâgeuse ou de percements de rues nouvelles. Le Palais de Justice lui-même a provoqué la prolongation de la rue de la Régence, le long de laquelle se sont édifiés divers bâtiments remarquables. En effet, cette rue s'arrêtait à la place du Petit-Sablon. Celle-ci formait un carré ayant pour base le Palais d'Arenberg. A ce rectangle s'ajoutait un prolongement vers l'église Notre-Dame

Le vêtement de la Magistrature en impose ! Robe ample, manches bordées de satin, jabot de dentelle, larges parements bordés d'hermine. (photo : Josée Georis).



Ancien Palais de Justice de Bruxelles, aux lignes très classiques. Il se trouvait à la rue du Lombard actuelle, un peu plus haut que la Place Saint-Jean. (photo : archives du Palais de Justice de Bruxelles).

Mise en route de l'ambitieux projet

Dix-sept années durant, (1866-1883) Joseph Poelaert sera dès lors aux prises avec la plus vaste entreprise de construction de toute l'Europe, si pas du monde entier : 26.000 mètres carrés au sol, 665.000 mètres cubes de volume, deux cent quarante-cinq locaux, huit cours intérieures, le tout pyramidal vers un dôme central dont la faite est à près de cent mètres au-dessus du pavement de la Salle des Pas Perdus. Les dimensions en hauteur de la principale, 10,35 m. et du buste de Minerve qui surplombe le portique central, 3,50m. impressionnent évidemment l'observateur de cette oeuvre conçue pour symboliser la justice et le droit. De style composite il coûta quarante-cinq millions de francs-or. Son emplacement est judicieux, il domine le paysage de Bruxelles et se voit de fort loin.

Pour réaliser cette oeuvre titanessque au Galgenberg, sur la colline des Marolles, on démolit les masures qui s'élevaient entre les Minimes et l'Hospice Pachéco. Le comte de Mérode-Westerloo abandonna ses jardins qui s'étendaient à cet endroit, à un prix «patriotique». «Marolles» vient des soeurs maroilles ou apostolines, dont le couvent se trouvait au Bovendael, près des Minimes (1680). Le Bovendael était un quartier réservé à la prostitution. En 1597, il fut fermé par un guichet. L'arrivée des apostolines, à la fin du XVIIe siècle, chassa les prostituées qui cherchèrent refuge ailleurs. Le quartier devint celui des marrulers, des enjôleurs, nom donné par les Espagnols qui marquèrent fortement la rue Haute et environs proches. Les filles et les garçons du quartier gardèrent longtemps des traits physiques et des goûts castillans.

Le marollien, totalement disparu depuis la seconde guerre mondiale, est un mélange de flamand et de wallon. Il ne s'agit pas de confondre

bruxellois et, désignant tout d'abord le Palais de Justice, inauguré récemment : «Il y a là, dit le souverain, le Mont de la Justice, il faut là-bas, à Koekelberg, le Mont du Bon-Dieu et ici, le Mont des Arts. Le souverain aimait beaucoup le haut de la ville : il avait surnommé le Mont des Arts «ma bosse de dromadaire».

Léopold II, passionné d'urbanisation à l'échelle contemporaine, consultait souvent le Francfortois Stübben, modernisateur de Hambourg. Les résultats - que l'on peut apprécier - furent probants. Léon Daudet, dans son ouvrage «Vingt-six mois d'exil», écrit «qu'il existe à Bruxelles deux villes en une seule, celle datant d'avant Léopold II et celle créée pendant et après lui». Quel bel hommage lui est ainsi rendu !

En 1857, Léopold, encore Duc de Brabant, remarquait combien la capitale était dépourvue de monuments modernes. Le souverain voulut «doré», «mettre en relief notre belle situation, l'accuser par des signes extérieurs». Paul Verlaine qualifie le Palais de Justice de «babélique, où l'on trouve du Michel-Ange, du Piranèse et peut-être un peu de folie».

du Sablon, bordé à gauche par un pâté de maisons qui formait le côté droit de la rue des Sablons. D'autres maisons flanquaient toute la façade de l'église du côté de la place jusqu'au portique de la rue de la Régence. La rue Bodenbroeck, à sa jonction avec la rue de la Régence, ouvrait un large espace, au milieu duquel se dressait un aggloméré de constructions, semblable à un îlot perdu, puis allait se resserrant jusqu'au second porche de l'église, auquel menait une petite avenue étranglée, plantée d'arbres. Ainsi, de toutes parts, l'église s'entourait de maisons, qui ne s'ouvraient qu'en trois endroits, vers la rue de la Régence, la rue Bodenbroeck et la rue des Sablons.

Le bourgmestre Jules Anspach fit rapport, au nom du Collège échevinal, au sujet des travaux à exécuter sur le territoire de Bruxelles (14 août 1863). Il en énumérait vingt-cinq, classés en urgents et indispensables ou en très utiles et fort désirables.

Henri Carton de Wiart rappelle qu'un jour, accompagnant le Roi Léopold II à la Montagne de la Cour, le souverain lui montra le panorama

avec le bruxellois, amalgame de français et de flamand.

C'est le 27 mars 1860 qu'a été signé un arrêté royal déterminant l'emplacement d'un nouveau Palais de Justice pour lequel un concours international d'architecture fut ouvert. Mais Joseph Poelaert ne figurera pas parmi les vingt-huit concurrents qui participeront à cette compétition car, cette fois-ci, il est membre du jury. Toutefois, lorsque par carence des résultats, il fut prié de présenter lui-même un projet en avril 1862, il dira «qu'il y pensait depuis dix ans». Diverses péripéties ont émaillé la carrière de Poelaert à la Ville de Bruxelles : cela mériterait tout un article !

Comme nous l'indiquons dans un article précédent, l'emploi du fer dans la construction au XIXe siècle, était réservé à l'édification d'usines, de dépôts, de halles. Victor Horta fut innovateur en employant ce matériau pour les constructions arrivées.

Poelaert n'ignora pas la qualité de ce matériau vieux comme le monde mais seulement commercialisé en Belgique depuis une cinquantaine d'années. C'est ce qui explique la mise en oeuvre de 8.735 tonnes de tôles et de fers forgés qui furent nécessaires aux ingénieurs adjoints à Poelaert pour assurer la stabilité du Palais de Justice.

Le 31 octobre 1866, date de la pose de la première pierre du Palais de Justice de Bruxelles, jusqu'à sa mort survenue le 3 novembre 1879, Poelaert verra Bruxelles se métamorphoser profondément. Non seulement le chantier ouvert à proximité de la Porte Louise aura fait disparaître un grand nombre d'impasses, de ruelles et d'antiques habitations, mais d'autres travaux de grande envergure auront donné au coeur même de la ville un visage nouveau.

Poelaert, décédé à la veille du cinquantième de l'indépendance

de la Belgique, à deux pas du gigantesque chantier, au n° 13, boulevard de Waterloo où il était domicilié, ne vit pas l'achèvement de son oeuvre inaugurée en grande pompe le 15 octobre 1883. Quoique entouré d'une pléiade d'architectes et d'ingénieurs, il semble que Poelaert fut, professionnellement, un isolé. La Société Centrale d'Architecture de Belgique, fondée quatre ans avant son décès, lui rendit cependant un solennel hommage lors de l'inauguration du Palais de Justice.

Opinions de quelques personnalités

Nous avons déjà cité une appréciation de Verlaine au sujet du Palais. Il dénonçait «la banalité des constructions contemporaines à Bruxelles». Il en exceptait toutefois le Palais «monument babélique situé sur une hauteur et dont le dôme, doré selon moi insuffisamment et pas assez large, domine toute la ville et la campagne autour, oeuvre folle mais géniale en ce temps d'unanime médiocrité».



C'est le roi Léopold Ier qui désira la construction, en 1854, de l'Eglise de Laeken, dédiée selon son souhait à son épouse la Reine Louise-Marie décédée en 1850. (photo : Josée Georis).



Autre réalisation de Poelaert, la Colonne du Congrès haute de 47 m, inaugurée le 26 septembre 1859. Elle ne fut pas accueillie avec enthousiasme par les critiques de l'époque. (photo : Josée Georis).

subjuge le passant, ahurit le profane et stupéfie l'homme de métier jusqu'à le dérouter. Je fus saisi devant la grandeur magnifique de l'oeuvre, d'une stupeur admirative si intimement profonde, que les quelques critiques que j'ai pu émettre par après n'ont pu l'atténuer». Le futur maître de l'Art Nouveau est alors élève d'Alphonse Balat, mentor du néo-classicisme mais qui s'apprête à signer des oeuvres qui feront date dans l'histoire de l'architecture métallique : les serres de Laeken. Horta émettra une autre appréciation : «Construction déraisonnable, contraire aux lois les plus élémentaires du rationalisme constructif : architecture cyclopéenne rêvée par des nains n'ayant pas conscience de l'échelle humaine; masse écrasante couronnée par une cloche à fromage». La rigueur de ce jugement rendu par Horta à la fin de sa carrière, est quelque peu atténuée lorsque l'architecte de la Maison du Peuple écrit que «tout doit se décanter dans le creuset de l'histoire de l'art, d'où l'oeuvre sort avec ses qualités amplifiées de l'oubli des défauts d'ordre utilitaire qui sont en perpétuelle évolution». Camille Lemonnier décrivant l'ensemble des monuments de Bruxelles vu de la lanterne qui couronne le Musée des Beaux-Arts, s'émerveille : «l'oeil aperçoit une croupe gigantesque, le Palais de Justice, vraie construction babylonienne, plongeant dans les quartiers bas de la ville avec ses rampes; avec ses porches de cent pieds, des labyrinthes de salles et de préaux à l'infini, de pompeuses colonnades et des escaliers royaux, un jeu de façades qui, dans une confusion de styles et d'ordonnances, n'en réalisent pas moins un grandiose et surprenant décor. L'orgueil d'un tel édifice est l'attestation d'une forme nouvelle de la

Un chansonnier prêtait ce refrain à un cocher de fiacre, chargé de promener des étrangers par la ville :

Et voici le Palais de Justice.
C'est notre plus bel édifice.

On y met en jugement
Les voleurs et les brigands.
Hue, cocotte ... !

Et la rossinante repartait vers le Petit-Sablon et les Marolles où l'on ne pardonnait pas au Palais de Justice d'avoir nécessité la démolition de nombreuses masures pour se carrer sur la colline.

Dans son Dictionnaire du Dialecte bruxellois, Louis Quiévreux affirme

d'ailleurs que l'injustice populaire «scheef architect» naquit lors de ces démolitions, le bon peuple exproprié faisant des architectes les ennemis de leur quartier désagrégé.

Victor Horta qui n'avait qu'un an lorsque Poelaert fit approuver son avant-projet du Palais de Justice et que cinq ans lorsqu'on posa la première pierre du bâtiment, vit encore celui-ci en chantier lorsqu'il poursuivit à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, en 1880, les études d'architecte qu'il avait entreprises à Gand en 1876. Il déclare «Une oeuvre qui arrête et

conscience publique. Il s'apparie à cet autre symbole du passé, l'Hôtel de Ville qui était aussi la Maison du Droit, mais appliqué à la vie civique et limité à un groupe ethnique déterminé. Une notion d'humanité élargie se déduit de ses vastes proportions dominant de si haut la ville qu'il semble que les incertitudes et les agitations de la vie des hommes ne puissent atteindre jusqu'à ses degrés. La Maison Communale est le coeur vivant d'une agglomération : le grand Palais de Justice est comme le coeur d'une société tout entière».

Plus tard, Jean Lorrain, hanté plus par le sort douloureux de l'architecte que par le monument lui-même issu d'un cerveau également démesuré, s'exclame : «Et Poelaert est mort fou, halluciné par une oeuvre qui eût écrasé l'intellect de plusieurs générations d'architectes et dont le professorat se gardera bien d'enseigner la magnificence dans les pépinières des futurs prix de Rome. Poelaert est mort solitaire, dans l'incompréhension de ses contemporains, après avoir vogué, pendant plusieurs années, dans la solennité de son monument inachevé, assis dans les coupoles de son rêve et qu'il ne devait pas voir réalisées ... Car, sur la colline des Marolles, devait dominer, telle une acropole, la colossale statue d'une Pallas Athénée et s'écrase aujourd'hui je ne sais quelle lourde tiare de la Monarchie constitutionnelle».

Et Albert Guislain, l'un des plus délicats, des plus sensibles historiographes de Bruxelles, consacra des pages exquisées à ce mastodonte dont il connaît les moindres couloirs et les innombrables escaliers : «S'il pouvait se transporter en Allemagne, seulement, ou en Amérique ! Quelle fête on lui ferait. Ici, pense-t-il peut-être, il se dresse comme un mammoth dans une cour de ferme. Entend-il les guides, cornacs minuscules qui

satisfont la curiosité des étrangers, glapir : 103 mètres de haut, 17 ans pour le construire... Babylone, Ninive, Tours de Chaldée ou l'Assyrie, les lions ailés venus de vos altitudes se sont assis aux coins de ce temple extraordinaire. Ah ! Piranèse, que deviennent les rêves platoniques devant la ferveur constructrice de ce petit homme qui s'appelait Poelaert ? Pour fêter le cinquantième anniversaire de ce monstre?» Albert Guislain le console des controverses nées à son sujet : «Ta réputation se fait, ô Palais, dans un monde où les rachats et les réhabilitations supposent une procédure longue et complexe».

Ainsi chanté, décrié, l'immense Palais de Justice est devenu, comme la Tour Eiffel à Paris, la synthèse paradoxale et inégalée du XIXe siècle où l'homme, se mesurant à la matière, crut la dominer en la magnifiant.

Que se passe-t-il entre 1866 et 1883 ?

Le premier téléphone fonctionna en 1879. Il reliait l'Hôtel de Ville de Bruxelles à un poste de police voisin du Bois de la Cambre. L'année 1880 fut une année patriotique. La Belgique fêta dans la joie et l'orgueil le cinquantième



Et oui ! Il s'agit bien du «Penseur» de Rodin au «cimetière du Père Lachaise de Bruxelles» à Laeken. (photo : Josée Georis).



Monument funéraire de J. Poelaert au cimetière de Laeken. Malheureusement, il n'aura pas vu l'accomplissement de son oeuvre.

en 1871, balafrent Bruxelles du nord au sud et sont ponctués de bâtiments publics importants. La gare du Midi (1869), oeuvre de son ancien professeur Auguste Payen, le Palais du Midi (1874), dessiné par Wynand Janssens et la Bourse du Commerce (1873), projetée par Léon Suys, avec des immeubles haussmanniens construits à la suite de concours d'architecture, donnent à ces larges artères un caractère prestigieux que complètera, en 1893, l'aménagement de la place de Brouckère.

Pointons encore : le Passage des Postes (1875), la Synagogue (De Keyser 1875), le Conservatoire royal de Musique et le Théâtre de l'Alhambra (Cluysenaar, 1876-1877 et 1874), le Monument de Léopold Ier, à Laeken (De Curte, statue de Geefs 1880), le Marché-aux-poissons (De Blois 1882), les ailes du cinquantenaire (1880), l'Athénée royal (De Keyser 1883), le Cirque Royal (Kuhnen 1876-77), la Cité Fontaines, pour les instituteurs communaux pensionnés (Trappeniers 1867), le Passage du Nord (1882). La Grand-Place fut restaurée à partir de 1883 et les transformations très discutées apportées à la Porte de Hal le furent en 1870 (Beyaert).

Autres réalisations de Poelaert

Joseph Poelaert obtint un congé à partir du 1er janvier 1860. Dans la lettre datée du 17 juin qu'il adresse au collègue écheval de Bruxelles, il cite parmi les nombreuses raisons invoquées : «l'extension excessive qu'ont pris les travaux de la ville, mes intérêts particuliers, les soins constants de ma santé compromise. Toutefois, comme certains des travaux que j'ai élaborés, tels que la construction de l'Eglise Sainte-Catherine d'une conception architecturale toute particulière, ne pouvant être achevés sans la participation de celui qui les a créés,

me déclare prêt à en continuer la direction, sauf à prendre des arrangements à cet égard». La première pierre de l'Eglise Sainte-Catherine fut posée par le Duc et la Duchesse de Brabant, le 25 septembre 1854. Les plans sont de Poelaert : toutefois, les travaux furent achevés vers 1873 sous la conduite de Wynand Janssens. Cette église est l'adaptation en style néogothique de l'édifice gothique. Ses conceptions très personnelles de Poelaert se manifestent à l'arrière de l'édifice et sur les façades latérales, avec les galeries de colonnes trapues.

On lui doit également l'aménagement de la Place du Congrès. Suite au prolongement de la rue Royale, un concours fut organisé pour l'aménagement d'une place, l'actuelle Place du Congrès. C'est le projet de J.P. Cluysenaar qui fut retenu : il prévoyait, entre autres, l'aménagement de deux hôtels symétriques. En 1849, un autre concours est organisé, à l'initiative du ministre Rogier pour la réalisation d'un monument commémorant le Congrès National de 1830. La forme est imposée : une colonne. Le lauréat n'est autre que Poelaert qui propose une Colonne du Congrès haute de 47 m. qui fut effectivement construite entre 1850 et 1859. L'inauguration officielle eut lieu le 26 septembre de cette même année. L'année suivante, Poelaert redessine les plans des deux hôtels symétriques qui ferment la place et lui donnent une bonne part de son identité. Construits en deux ans, ces hôtels associent les langages néo-classique et Renaissance italienne avec beaucoup de finesse. C'est étonnant, mais si la Colonne du Congrès ne fut pas accueillie avec enthousiasme par les critiques, en revanche les deux hôtels furent salués comme des réussites. C'est à partir de ce moment que Poelaert fut qualifié de «grand architecte éclectique, voire de génie».

L'église Notre-Dame de Laeken conçue également par Poelaert, fut construite en 1854. De style néogothique, cette église dédiée à la reine Louise-Marie selon le voeu

de Léopold Ier, abrite la crypte royale, derrière le chœur. Le chœur de style gothique primaire provient de l'ancienne église du XIIIe siècle. Le cimetière voisin de l'église surnommé «le Père Lachaise» de Bruxelles abrite le tombeau de la Malibran, les tombes de nombreuses personnalités : Michel de Ghelderode, Balat, Poelaert, Charles de Bériot, époux de la Malibran. On peut y admirer la très belle sculpture «Le Penseur» de Rodin.

Richesse de notre patrimoine mobilier et immobilier

Depuis quelques années, enfin l'on prend conscience dans divers échelons de la classe politique, sociale, économique et culturelle de l'importance de la qualité de notre environnement, de notre cadre de vie et également de notre devoir impérieux de sauvegarder notre patrimoine, si beau !

Dans cette optique, l'on a vu se créer ou se redynamiser des associations ou cercles historiques, culturels, archéologiques, artistiques locaux. Leurs chevilles ouvrières, souvent bénévoles accomplissent un travail - souvent dans l'ombre - qui mérite notre estime, notre reconnaissance. Nous leur devons beaucoup ! La Fonderie, également effectuée un travail considérable afin que l'on se souvienne des conditions dans lesquelles travaillaient nos aïeux, autrefois en usines. L'architecture industrielle mérite également que l'on s'intéresse à elle. Tout cela est très positif : tout le monde y gagne !

A présent, on aime les vieilles pierres, on les respecte - on ose le dire sans paraître naïf - on s'informe afin de connaître leur histoire. Qui a eu l'idée - et les moyens - de faire construire telle bâtisse, ce qui a motivé le choix d'un endroit plutôt qu'un autre. Quelles ont été, parfois, les retombées économiques et donc sociales dans la région. L'on s'informe aussi de la profession du commanditaire, du nom de l'entrepreneur, de l'architecte. L'évocation des modes de style en vogue lors de la conception du bâ-

timent ainsi que les difficultés rencontrées par l'architecte afin d'imposer ses vues, parfois, rencontre auprès du public, un intérêt toujours croissant. Les matériaux ne sont pas oubliés : on parle de leurs aspects, de leurs qualités, de leur provenance.

Nous avons, enfin, pris conscience qu'il faut connaître son passé pour bien vivre le présent et préparer, le mieux possible - pour ses enfants et petits-enfants - l'avenir.

Des voix éminentes témoignent

La richesse créatrice de nos grands hommes, une certaine conception de la société et de l'art, la façon qu'ont eu les architectes, les artisans et les artistes de s'exprimer dans la matière, font que nous avons en main un très riche patrimoine. A nous, à présent, de bien le gérer avec intelligence, coeur et bon-sens.

Dans la préface du superbe catalogue que nous avons évoqué plus haut, E.C. Klein écrit : «Après des décennies d'oubli et d'indifférence, nous avons voulu ranimer l'intérêt du plus grand nombre à une connaissance de ce patrimoine national. La protection du patrimoine architectural n'est pas le fait d'un simple goût du passé et moins encore un refus du présent. L'Art de quelque époque qu'il soit ou qu'il se réclame reste issu d'une longue et mystérieuse tradition rituelle humaine».

Nous devons bien cela à notre patrimoine national !

Le folkloriste et humaniste belge Albert Marinus l'a également bien compris. Ses écrits font référence en la matière au delà de nos frontières.

Le professeur Jean Barthélémy quant à lui affirme «Hier chancres maudits, les sites industriels désaffectés sont de plus en plus ressentis comme des témoins indispensables d'un passé qu'il ne serait pas opportun de vouloir complètement balayer».

Cette sage affirmation est valable pour toute construction digne d'intérêt. Et, croyez-nous, dans notre province, il n'en manque pas.

anniversaire de l'Indépendance du pays. Une exposition jubilaire fut organisée.

Bruxelles s'intéressa aux sports nautiques dès 1863. Le Fencing Club de Bruxelles (1875) devint le Cercle d'escrime de Bruxelles (1887). Henri Dupont et Léopold Merckx ouvrirent la première salle d'armes de la capitale (1883).

1880 a vu également la création du Palais des Beaux-Arts, rue de la Régence, actuellement Musées Royaux des Beaux-Arts. Cette année voit la naissance de la publi-

cation d'une revue dirigée par Max Waller, un très jeune poète, et où, durant dix-sept années, les noms des plus grands écrivains belges allaient figurer. Cette revue s'appelait «La Jeune Belgique». Sa devise était : «Ne crains».

Charles De Coster écrit en 1867 «La Légende d'Uylenspiegel». Victor Rousseau, sculpteur, a travaillé pendant sept ans, comme tailleur de pierre à la construction du Palais.

La Senne, voûtée, a fait place à des larges boulevards qui, inaugurés

AVIS ECHOS AVIS ECHOS

Prix Sciences humaines et Folklore Albert Doppagne de la Fondation Charles Plisnier

Le prix 1995 de la Fondation Charles Plisnier (30.000 F.) est réservé à un essai ou à une étude touchant la Communauté française de Belgique et traitant de l'ethnologie, des traditions populaires, de la géographie humaine ou de la démographie.

Les auteurs doivent être nés ou domiciliés depuis trois ans au moins: soit dans une des cinq provinces wallonnes; soit dans l'agglomération bruxelloise ou dans une commune limitrophe; soit dans une commune située dans une province ou un arrondissement

flamand mais où la majorité des habitants est de langue française. Les travaux doivent être rédigés en langue française. Ils ne peuvent avoir été primés auparavant. Ils peuvent être dactylographiés ou imprimés. S'ils sont édités, leur publication ne peut être antérieure à 1992.

Les travaux seront déposés ou envoyés en cinq exemplaires, pour le 1er juin 1995 au plus tard, au siège social de la Fondation Charles Plisnier, 15, place Van Meenen, 1060 Bruxelles. Tél.: 02/537.04.49., de 9 à 12h. Quatre exemplaires des oeuvres non primées pourront y être retirés après l'attribution du prix.

Les promenades ornithologiques au «Bois des Rêves» en 1995.

Les promenades ornithologiques sont devenues une tradition au «Bois des Rêves».

Pour la 11e année consécutive, la Province du Brabant wallon y organise un nouveau cycle.

D'avril à juin, les habitués comme les néophytes pourront à nouveau, sous la conduite des guides spécialisés, admirer les merveilles du monde ailé.

Le rendez-vous est fixé chaque fois à 8h45 précises au Pavillon de Service. Retour prévu entre 12 et 13h.

Dans la mesure du possible, la matinée comportera une courte halte-observation au «Bois des



AVIS ECHOS AVIS ECHOS

«Rêves» au cours de laquelle il sera procédé éventuellement à l'examen de quelques oiseaux capturés en vue de baguage scientifique. Cette halte sera suivie d'une visite dans un site de la Province du Brabant wallon. Dans ce cas, le déplacement s'effectue en voiture particulière (possibilité de co-voiturage). Des bottes ou bottines et des vêtements sombres sont indispensables, un livre d'identification et des jumelles sont souhaitables. (Possibilité d'emprunter des jumelles et des livres d'identification au Domaine. Une caution de 500 F sera demandée).

En cas de fortes intempéries, la promenade sera en partie remplacée par une projection de diapositives.

Afin d'éviter tout surnombre de participants, il est indispensable de s'inscrire 10 jours calendrier avant chaque promenade (ou pour tout le cycle). Les personnes inscrites auront la priorité absolue à concurrence d'un maximum de 30 participants par guide (enfants compris).

Droit de participation : 120 F. adultes - 80 F. enfants accompagnés de 6 à 12 ans - gratuit 6 ans. Il est possible de prendre un abonnement pour l'ensemble des 6 promenades au prix de 600 F. Les chiens ne sont pas admis.

Programme :

Samedi 1er avril

Les visiteurs d'été les plus hâtifs seront probablement au rendez-vous : fauvette à tête noire et hirondelle de cheminée. C'est aux abords des étangs que nous aurons le plus de chance de les observer, en compagnie de divers oiseaux aquatiques : canards, grèbes, etc...

Dimanche 23 avril

Les visiteurs d'été sont plus nombreux. C'est dans divers milieux forestiers que nous aurons sans doute plus de chance de les observer : pouillet fitis, fauvettes des jardins, etc...

Samedi 6 mai

Parmi d'autres espèces, le pouillet siffleur, oiseau étrange à plus d'un titre, retiendra notre attention.

Dimanche 21 mai

Saviez-vous que plusieurs visiteurs d'été ne rejoignent nos régions qu'en mai ? Tel est le cas de la rousserolle verderolle, du loriot et de l'hypolaïs ictérine. Aurons-nous la chance de les rencontrer ?

Samedi 24 juin

Cette promenade sera particulièrement orientée vers la découverte des jeunes oiseaux dont le plumage est souvent si différent de celui des adultes.

Inscriptions : Domaine provincial du «Bois des Rêves», Tél. : 010/41.60.72. (de 8h30 à 16h30).

Challenge des S.I. 1995.

Depuis 1985, le Comité régional (Communauté française) du Touring Club de Belgique organise annuellement un challenge ouvert aux offices de tourisme et syndicats d'initiative, doté de prix importants et basé sur un thème défini. En 1995, le Touring Club fête son centenaire. A cette occasion, le challenge est exceptionnellement doté de 400.000 F. de prix au total. Le thème choisi est la mise en valeur du patrimoine historique de votre commune. Vous convaincrez le jury en faisant état des initiatives

récentes (depuis 1992) de votre office de tourisme ou syndicat d'initiative en cette matière et en lui adressant la documentation et les dépliants édités à ce sujet.

Les S.I. et O.T. intéressés par ce concours devront transmettre dès que possible les dossiers relatifs à la mise en valeur du patrimoine historique pour le 15 septembre 1995 **au plus tard** en telle sorte que les prix puissent être décernés en fin 1995.

Information : Comité régional du T.C.B., rue de la Loi, 44 à 1040 Bruxelles, Tél. : 02/233.26.62. - Fax: 02/233.26.58.



AVIS ECHOS AVIS ECHOS

Deux nouveaux hôtels à Bruxelles

Le groupe Choice Hotels International, dont la direction Benelux est assurée par Robert Tabak, vient d'ouvrir successivement deux hôtels à Bruxelles.

- Le Quality Hotel Cascade, situé dans le quartier Louise, est l'unique hôtel trois étoiles en Belgique ayant conclu un contrat de franchise avec le groupe Choice Hotels International. Il comprend 80 chambres, 1 suite, 3 salles de conférence pour 6 à 25 personnes et des parkings couverts.

Il est pourvu d'un système de sécurité et de consommation énergétique avec carte magnétique. Prix petit déjeuner - buffet inclus : en semaine, 4.500 F. en simple et 5.800 F. en double; en week-end, 3.600 F. en simple ou double.

- Le Comfort Inn Primevère Erasme est situé à Anderlecht, à côté de l'hôpital Erasme et à proximité immédiate du Ring. De catégorie deux étoiles, il dispose de 52 chambres dotées d'un confort équi-



valent à «trois étoiles», de 3 salles polyvalentes d'une capacité de 40 personnes et d'un restaurant. Une chambre a été aménagée et un ascenseur a été installé pour les moins-valides.

Le prix de la chambre simple ou double est de 2.650 F. en semaine

et de 2.150 F. en week-end. Un petit-déjeuner buffet revient à 250 F. Adresses : Quality Hotel Cascade, rue Berckmans 128, Tél. : 02/538.88.30.

Comfort Inn Primevère Erasme, route de Lennik 790, Tél. : 02/523.62.82.

Taxistop - logement chez l'habitant «Bénélux», édition 1995.

Comme chaque année, l'association Taxistop recrute des offres pour son guide Bed and Breakfast Bénélux» édition 1995.

Si vous avez une chambre inoccupée et que vous aimez les contacts, pourquoi ne pas devenir offreur pour cette formule. Voilà un façon intéressante d'arrondir vos fin de mois.

Intéressés ? Contactez le plus rapidement possible Taxistop à ses bureaux à Louvain-la Neuve, 41 Place de l'Université, Tél. 010/45.14.14. ou à Bruxelles, 57 Promenade de l'Alma, Tél. 02/779.08.46.

EXPOSITIONS 2NOITISOPXE

A la galerie C.G.E.R. de Bruxelles

Magie banche, magie noire

Qui d'entre nous est totalement imperméable à la magie, au surnaturel ou aux phénomènes para-psychologiques ?

Il y deux ans, la fascinante exposition Sirènes m'étaient contées avait déjà enrobé la Galerie CGER d'un halo de mystère et de fantastique. Cette fois, c'est de magie et de sorcellerie au sens propre dans il est question. Dès l'entrée, le visiteur est plongé dans une ambiance adéquate.

Manuscrits originaux, grimoires, sculptures, gravures (e.a. d'Ensor, Rops et Masereel), objets magiques de différentes cultures, objets rituels, manuels et même un cabinet de mage reconstitué : au total, ce sont plus de 350 objets et documents qui nous dressent un portrait particulièrement vivant et

intrigant du monde de la magie.

Le sujet est abordé sous différents angles : le visiteur part à la recherche d'un mage, fait la connaissance d'un chaman, est confronté au problème historique de la reconnaissance de l'astrologie et de l'alchimie. Un volet illustre plus particulièrement le phénomène de la sorcellerie ainsi que la chasse aux sorcières déclenchée dans la seconde moitié du XVIe siècle et qui perdurera tout au long du XVIIe. Une autre section évoque les traces de magie présentes dans différentes religions : le catholicisme, le judaïsme, et l'islam. Une autre encore emmène le visiteur sur les traces de la magie dans nos contrées et lui fait découvrir le renouveau des pratiques magiques.

C'est ainsi qu'on pourra voir un film très intéressant sur les pratiques de divination du Zaïre, ou deux autres films traitant respectivement de phénomènes paranormaux dans nos régions (chute de pierres, télékinésie) de pseudo-magiciens du genre Uri Geller ou de vendeurs de «talismans» miracles.

Les concepteurs de l'exposition n'ont certainement pas choisi la voie de la facilité mais ils ont pu puiser dans de prestigieuses collections particulières et ont obtenu la collaboration de musées non moins prestigieuses. Il est d'ailleurs à souligner que certains objets ou documents exposés le sont pour la première fois. De plus, un certain nombre de manifestations seront organisées dans le cadre de l'exposition : citons notamment des conférences-spectacles de Klingsor («Magie et parapsychologie») les 30 mars et 4 mai à 13h30 dans l'Auditorium CGER.

Autrement dit, une exposition qui enchantera le visiteur, peut-être

l'envoûtera, mais plus probablement lui ouvrira des horizons insoupçonnés sur l'ampleur de la crédulité humaine.

Renseignements pratiques : Galerie CGER, 12 rue des Boiteux à 1000 Bruxelles. Du 20 janvier au 7 mai 1995. Tous les jours, dimanches et jours fériés compris, de 10 à 18 heures. Entrée gratuite.

Le splendide catalogue de format 28 X 21 cm de 240 pages, complété par un addendum, est richement illustré de photos en couleur et noir et blanc. Les textes émanent de scientifiques spécialisés en la matière prestigieuse. Il est en vente à la Galerie de la CGER.

Il peut également être commandé en versant 950 F. (+ 100F. de frais d'envoi) au compte 001-1913302-53 du Service Culturel. Après l'exposition, le prix du catalogue sera porté à 1 200 F.(+100 F.). A partir du 1er février, des visites guidées sont organisées à l'intention des groupes. Les guides sont accrédités par la CGER. Ces visites guidées (20 personnes maximum par guide) doivent obligatoirement être réservées au 02/213.71.68. Paiement sur place au guide (1000 F. en semaine, 1 500F. le week-end).

Au Palais des Beaux-arts de Bruxelles

Fiamminghi a Roma, 1508-1608

L'événement culturel et scientifique de cette année sera incontestablement l'exposition «Fiamminghi a Roma, Artistes des Pays-Bas et de la Principauté de Liège à Rome à la Renaissance», qui se tiendra au Palais des Beaux Arts de Bruxelles jusqu'au 21 mai prochain. Organisée par la Société des Expositions en collaboration avec le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Het Ministerie van



Le coeur du soldat est percé d'une aiguille pour provoquer par envoûtement la mort.

EXPOSITIONS 2NOITISONS



Onderwijs, Cultuur en Wetenschappen (Pays-Bas), de Generale bank et Sabena, elle se propose d'illustrer le séjour à Rome au XVI^e siècle des peintres, graveurs et sculpteurs provenant des anciens Pays-Bas. (Belgique, Hollande et nord de la France). Elle couvre exactement un siècle, depuis 1508 lorsque Gossaert est le premier à s'y rendre, jusqu'en 1608 quand Rubens en revient. Fiamminghi a Roma commence par un tableau de Gossaert antérieur au voyage et encore gothique, comme le triptyque de la Vierge de Lisbonne pour s'achever avec des oeuvres de Rubens peintes à Rome. Un siècle d'art -et surtout de peinture - montrant l'assimilation progressive de la culture italienne de la part des «Flamands» mais aussi, une fois que cette greffe a eu lieu, un heu d'influences réciproques et l'action des peintres du nord sur les Italiens.

L'exposition s'articule sur trois parties divisées chronologiquement. Au

cours des cinquante premières années, les «Fiamminghi» assimilent progressivement la culture italienne. Il s'agit de Jean Gossaert de Maubeuge, dit Mabuse; le Hollandais Jan van Scorel, et ses élèves Martin van Heemskerck, Herman Posthumus, Lambert Sustris et Jan Vermeyen; le liégeois Lambert Lombard, qui ouvre à Liège la première académie dans les pays du Nord; les disciples de Van Orley: Michiel Coxcie, Pieter Coecke et Peter de Kempeneer illustrant tous les trois, non seulement la peinture mais aussi le grand art de la tapisserie à Bruxelles; Frans Floris

et ses élèves Hendrik van den Broeck, Jacob de Backer, Martin de Vos et Lucas de Heere; et quelques autres artistes, surtout Pieter Bruegel qui resta en Italie de 1550 à 1553.

Vinrent ensuite les années cruciales autour de 1570, lorsque les «Flamands» en particulier sont très nombreux à Rome: les anversois Barthelemy Spranger et Vincent Cobergher, les bruxellois Hans Speckaert et Armout Mijtens ou l'amstellodamois Dirck Hendricksz, et le sculpteur Giambologna (Jean de Bologne) et ses élèves, un Croate comme Giulio Clovio, le premier miniaturiste de son époque, l'Allemand Hans van Aachen et le Suisse Joseph Heintz, liés au même courant.

A Rome où ils forment une véritable colonie, les peintres du Nord commencent à influencer eux-mêmes leurs hôtes italiens, de sorte que pour illustrer cette période, le visiteur découvrira également quelques tableaux des maîtres italiens.

La troisième période est celle du tournant du XVI^e au XVII^e siècle. Elle est marquée par des maniéristes et des artistes de transition comme Otto Venius, et par des peintres qui annoncent les nouvelles tendances du XVII^e siècle, comme Pau Bril pour le paysage, Jan Brueghel pour les natures mortes et surtout Rubens, point d'orgue de l'exposition.

L'exposition comprend quelque 253 oeuvres, réparties en trois groupes (peinture, dessin, gravure) ainsi que quelques sculptures, tapisseries et objets pour la période chronologique autour de 1570, qui est la plus riche. Elles sont groupées généralement par auteur et par ordre chronologique.

Le projet de l'exposition est dû à la collaboration de Nicole Dacos, directeur des recherches du Fonds National de Recherche Scientifique et professeur à l'Université Libre de Bruxelles, et Bert Meijer, directeur de l'Institut hollandais d'Histoire de l'Art de Florence et professeur à la Rijksuniversiteit d'Utrecht, qui unissent tous les deux, chose rare, la connaissance de l'art des Pays-Bas et de l'art italien au XVI^e siècle. Le remarquable catalogue de format quarto, comportant 478 pages est très richement illustré toutes les oeuvres exposées sont en couleurs. Une équipe scientifique de 37 spécialistes a traité de l'ensemble de cette période artistique, capitale pour nos régions et qui ménagera, à en croire Madame Nicole Dacos, initiatrice du projet, encore de nombreuses découvertes. Il est vendu à la Société des Expositions du Palais des Beaux-Arts, rue Royale 10 à 1000 Bruxelles, au prix de 1.480 F.

Renseignements pratiques :

L'exposition est ouverte tous les jours, de 10 à 20h. Fermé le lundi, 17 avril et 1^{er} mai.
Renseignements au Service Educatif Tél. 02/507.84.68, Fax 02/511.05.89.
La SNCB propose un forfait ticket a/r + entrée à l'exposition.

Vient de paraître



Brabant wallon, au fil des jours et des saisons

Pour saluer à sa manière la nouvelle province, la régionale Brabant wallon de l'ARC (Action et Recherche Culturelles) vient de rééditer ce livre dans une version revue et augmentée de 32 pages. Les calendriers ont été actualisés pour trois ans. Pour la circonstance, la couverture est ornée du blason de la nouvelle province.

On peut se le procurer en librairie au prix de 895 F. ou en versant 975 F., frais de port inclus, sur le compte 271-0374479-91 de l'ARC, rue du Caturia 20 à 1380 Lasne, Tél. : 02/633.27.69.

Musea Nostra

Les collections du CPAS Bruxelles

La série de livres d'art «Musea Nostra» éditée par le Crédit Communal s'enrichit d'un 34^e volume : «Les Collections du Centre Public d'Aide Sociale de Bruxelles».

Son auteur est Claire Dickstein-Bernard, Conservateur des archives et du musée. Un premier chapitre évoque l'histoire des collections, au départ un héritage laissé par différents établissements charitables du Moyen Age, centralisées après la Révolution française. Aux XIX^e et XX^e siècles, la collection s'est enrichie de donations et de legs de particuliers désireux de venir en aide à l'institution dans sa démarche sociale.

Un deuxième chapitre aborde les archives, dont les documents originaux les plus anciens se trouvent dans les archives de l'hôpital Saint-Jean, fondé par une confrérie charitable entre 1186 et 1195: on y trouve un document exceptionnel datant de 1204 et émanant du duc de Brabant Henri 1^{er}.

Le patrimoine artistique, dans la troisième partie, se caractérise par sa grande diversité: on y trouve

tableaux, estampes, sculptures, orfèvreries, dinanderies, céramiques, meubles, textiles, monnaies et médailles, sans oublier les objets anciens de la vie quotidienne des pensionnaires dans les hospices et les hôpitaux.

La collection de peintures comprend surtout des oeuvres d'artistes originaires des Pays-Bas du Sud: Ecole de Rogier van der Weyden (XV^e siècle), Bernard van Orley ou encore l'Ecole flamande (XVI^e siècle).

Un dernier chapitre est consacré à l'histoire des sciences médicales dans les collections.

Cette collection d'art constitue, avec les archives du CPAS de Bruxelles, une source d'une valeur inestimable pour quiconque s'intéresse à l'action sociale à travers les âges. Elle illustre aussi le souci permanent porté aux personnes dans le besoin et la solidarité qui unit les hommes. Format 28 X 21 cm, 128 pages, environ 200 reproductions en couleur. Disponible en version brochée (595 F. ou reliée toile sous jaquette (950 F.).



Prix par série de cinq volumes de la série au choix ou par année: 2.500 F. et 3.700 F. (jusqu'au tome 29). Abonnement à la suite de la collection à partir du tome 30: 500 F. et 740 F. Commandes: Tél.: 02/222.43.08.

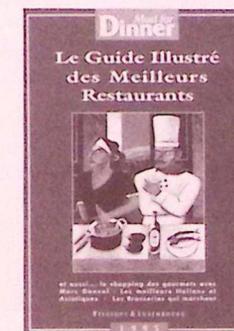
Must for Dinner 95

Ce «guide illustré des meilleurs restaurants de Belgique et du Grand Duché», comme il se définit lui-même, devient de plus en plus luxueux. Son éditeur, Pierre Van Reepinghen, veut se démarquer des autres guides en suscitant d'abord le plaisir des yeux avant celui du palais.

Plus de 600 restaurants bénéficient d'un commentaire par les bien connus Charles-Louis Binnemans et André Viatour. Les établissements sont classés en rubriques telles que Brasseries, Italiens, Asiatiques et Grandes Tables.

A cet égard, il serait plus pratique pour le lecteur, et plus réaliste, de situer dans la prochaine édition les restaurants dans les nouvelles provinces du Brabant wallon et du Brabant flamand.

Le chapitre intitulé «vitrines gourmandes», s'est fortement étoffé. On y trouve toutes les bonnes adresses pour faire son shopping gourmand dans les principales villes de Belgique.



Notons encore la couverture, illustrée avec force par l'artiste peintre irlandais Graham Knuttel. Chaque année on retrouvera sur la «une» l'oeuvre d'un artiste peintre qui exaltera l'art de la gastronomie. Vendu 475 F. en librairie. Format 175 X 250 mm, 196 pages full color. Edité par les Editions Soprest avenue de l'Université 73 à 1050 Bruxelles, Tél.: 02/647.63.90 - Fax: 02/646.01.17.

Vient de paraître



Le Grand Guide Henry Lemaire 95

Plus de 1700 tables, toujours classées par province. Des cotes, de 60 à 96 cette année. Des montées fulgurantes, comme le veut le «style Lemaire», mais aussi des traits acérés, parfois (ou souvent) bien mérités. Des «découvertes» qui se confirment la plupart du temps. La sortie du Grand Guide est toujours un événement attendu, avec des sentiments que l'on devine mélangés pour certains restaurateurs. Le classement pour le Brabant wallon ? Le «Trèfle à 4», «Michel Close», «Freddy Collette», «Jacques Marit», «L'Auberge d'Ohain». Mais attention à «La Salicorne» qui vient de monter de 8 points d'un coup ! Pour Bruxelles, «Comme chez Soi» est hors-classement : en général, ce genre de mesure traduit un certain embarras ...

Henry Lemaire

LE GRAND GUIDE 95

Toutes les Meilleures Tables de Belgique

Édité par Logos. Guide de 420 pages, en vente en librairie au prix de 895 F.

Guide Delta de Bruxelles 1995

Le Guide Delta s'enrichit cette année d'un supplément «sortir à Bruxelles» joint gratuitement au Delta 1995 : Cafés et estaminets, bars branchés, coquins et insolites ou exotiques, cabarets et music-halls, discothèques et night-clubs, piano-bars, clubs de jazz... autant d'adresses pour «s'éclater» dans notre capitale, que commente avec la verve qu'on lui connaît Marc Danval. Deux autres nouveautés dans cette 18e édition : d'abord les nouveaux restaurants, qui sont 150 cette année, sans compter les établissements qui ont changé de patron tout en gardant la même enseigne, soit 240 au total. En second lieu, la mise en évidence de la catégorie de prix de chaque établissement. Pour le reste, le Guide invite à la découverte de 200 hôtels et de plus de 1 500 restaurants de la capitale, classés en une dizaine de rubriques (prix, quartiers, cuisines...). Il est complété par un petit guide des vins établi par Robert Goffard et un tableau de l'accord des mets et des vins dû à Serge Tonneau. Les «références» à suivre en confiance mèneront les lecteurs chez les 43 maisons au sommet, les 60 coups de coeur, les 82 meilleurs rapports qualité-prix et les 86 plus beaux cadres ou cadres originaux. Delta d'or 1995 : le Couvert d'argent», choisi parmi les meilleurs restaurants de moins de trois ans d'âge. Édité en format de poche 12 X 21 cm, 444 pages, vendu en librairie : 695 F.

Visages du Brabant wallon dans les années cinquante

Pour son quarantième anniversaire, la revue nivelloise Rif Tout Dju a voulu une orientation rétro. Le numéro spécial s'intitule «Visages du Brabant wallon dans les années

50» et porte la signature de Louis Genty. L'auteur, à l'époque rédacteur à l'hebdomadaire «Jean Prolo», a sélectionné une série de textes en rapport avec l'arrondissement de Nivelles (par exemple, une conception futuriste de Jules Bary datée de 1953) et plusieurs dizaines d'articles ponctuels qu'il a lui-même rédigés à l'occasion de reportages aux quatre coins de nos cinq cantons. On se fera ainsi une idée de ce qu'était le Brabant wallon voici quatre décennies et que plus jamais il ne sera. Louvain-la-Neuve et Walibi n'existaient même pas dans les imaginations. Six usines papetières, deux grosses entreprises métallurgiques et cinq ou six carrières étaient toujours bien en activité. On ne parlait pas encore des autoroutes. Un seul parc industriel était en ébauche : celui de Nivelles. Préfacé par Valmy Féaux, premier gouverneur de la dixième province du pays, l'ouvrage se présente sous la forme d'un bel album, illustré en plus de nombreuses photos de sites du Brabant wallon. On pourra se le procurer dans toutes les librairies nivelloises au prix de 250 F. ou en versant la même somme (frais d'envoi compris) au compte n° 000-0515707-34 de Rif Tout Dju à 1400 Nivelles.

LOUIS GENTY

VISAGES DU BRABANT WALLON DANS LES ANNEES 50



Rif tout dju

NOVEMBRE 1994

Vient de paraître



Guide rouge Michelin Bénélux 95

Déjà 18 ans d'existence dans sa forme actuelle pour ce Guide bien connu pour sa rigueur, parfois même pour sa sévérité.

Quelles nouveautés présente-t-il cette année ?

Le Bénélux nouveau a fait un effort particulier de prospection d'adresses (286 ajouts contre 184 retraites), de menus à prix modiques (+ 20% de «losanges noirs») et de Repas soignés à prix modéré (93 «Repas» signalés en rouge). Vous y trouverez également le prix «Lunch» : repas servi uniquement le midi et en semaine ainsi que 49 Hôtels signalés par le M signifiant une conception et un équipement actuel. Dans le domaine des nouvelles étoiles de bonne table, retenons à Bruxelles «La Maison de Maître» et «le Stirwen», et en Brabant wallon «Au Beurre blanc» à Tourinnes-Saint-Lambert.

Par contre, outre la disparition dans le Guide de «Romeyer» et de «Trente rue de la Paille», la prestigieuse «Maison du Cygne» a perdu son étoile !

Le Guide Bénélux est vendu en librairie au prix de 635 F.

Guide des Attractions Touristiques et Musées de Belgique 1995

C'est la 4e année consécutive que la Wallonie, Bruxelles et la Flandre réalisent un guide touristique national.

Édité par l'asbl Attractions et Tourisme et sa consœur de Flandre, le Guide 1995 est constitué de 84 pages couleur et est tiré à 1 million d'exemplaires en 4 langues. Richement illustré, agrémenté d'une carte de Belgique, ce guide propose de nombreuses suggestions d'excursions en famille, en groupe

ou individuellement avec une foule de renseignements pratiques : périodes et heures d'ouverture, tarifs individuels et groupes, durée des visites, possibilités de parking, ... L'ensemble des sites touristiques sont répartis par région et toutes les activités sont répertoriées dans un index thématique en fin de guide. L'O.P.T. a également édité un Guide des locations et un Guide Hôtel Wallonie et Bruxelles.

Ces guides sont disponibles gratuitement dans les syndicats d'initiative, offices du tourisme, attractions touristiques, à l'Office de Promotion du Tourisme et à notre Fédération.

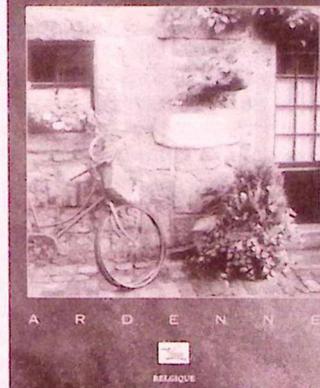
Guide des locations - Belsud 1995

La 13e édition fort attendue de ce catalogue fut présentée le 14 février dernier à Grez-Doiceau chez M. et Mme de Lophem, propriétaires de chambres d'hôtes, par le président de l'O.P.T., Merry Hermanus. Il propose 710 gîtes et meublés de tourisme, 185 gîtes à la ferme, 381 chambres et 19 villages de vacances, soit un choix de 1.295 hébergements à travers toute la Wallonie.

Dans le souci de proposer une image plus cohérente de l'offre immobilière du tourisme en Wallonie, le catalogue contient, outre les hébergements des propriétaires affiliés à la centrale de réservations Belsud, tous les hébergements reconnus par le Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne; tous les hébergements des propriétaires affiliés aux associations du tourisme agricole Utra et Agritourisme-Fétourag, ainsi qu'à la Fédération des Gîtes de Wallonie et la plupart des hébergements situés sur le territoire des Cantons de l'Est et sur



GUIDE DES LOCATIONS 1995



celui des huit communes dont la promotion est assurée par le Syndicat d'Initiative et du Tourisme du Val de Salm.

La catalogue Belsud est gratuit; il peut être obtenu sur simple demande auprès des bureaux des Syndicats d'Initiative et de l'O.P.T., rue Marché-aux-Herbes, 61 - 1000 Bruxelles. - tél. 02/504.03.90. - Fax: 02/504.02.70.

Vient de paraître



Connaissez-vous les monuments de Nivelles ?

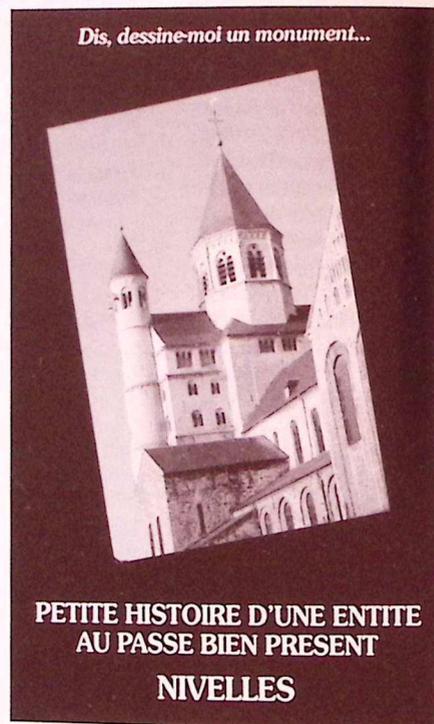
Savez-vous où se trouvent, à Nivelles, la Fontaine de la Baume, l'ancien local du Serment des Canoniers, le Mémorial du docteur Tamine, le Mémorial au capitaine-commandant Omer Vanderlinden, la Maison des Lombards, la maison des Douze Apôtres, l'Hôtel d'Hougoumont, la Maison des Trois Maillets, la Croix François, l'ancien Epier, la Croix dite «de l'Epine», etc ?

Savez-vous que les statues qui ornaient, au début des années'50, la façade de la Gare du Midi à Bruxelles se trouvent maintenant au parc de la Dodaine ?

Voilà ce que nous apprend notamment «Dis, dessine-moi un monument», le nouvel ouvrage édité par Rif Tout Dju. Cet album est le fruit d'un travail de longue haleine, entamé en 1992 par Jacques Davoine et Georges Lecocq, qui nous permettent de mieux connaître les fontaines, plaques commémoratives, stèles, statues ou monuments qui concourent, à leur manière, à assurer le charme de Nivelles.

Le message transmis est tour à tour intellectuel (Georges Willame, Franz Dewandelaer, l'abbé Michel Renard), politique (Emile de Lalieux, Jules de Burllet), profondément humain (le docteur Tamine, le baron Seutin), défenseur ardent de la Wallonitude (le comte Albert du Bois, Paul Collet), dramatique (les frères Pierseaux, Maurice Scutenaire). Il arrive même qu'une seule lettre sépare l'illustre (Jules Bary) de l'inconnu (Oswald Bury).

Cette plaquette, imprimée sur un très beau papier couché et présentée sous une couverture en quadrichromie, est illustrée de nombreuses photos des monuments, immeubles, stèles, plaques, fontaines,



etc... objectifs parfois difficiles à détecter. Une véritable promenade à la découverte de Nivelles ... Elle est disponible dans toutes les librairies de Nivelles au prix de 150 F.

On peut aussi l'obtenir contre versement de 180 F. (frais d'envoi compris) au compte n° 001-0515707-34 de Rif Tout Dju à 1400 Nivelles.